



VOYAGE

DANS LA CI-DEVANT

BELGIQUE,

ET

SUR LA RIVE GAUCHE DU RHIN.

VOYAGE

DANS LA CI-DEVANT

BELGIQUE,

ET

SUR LA RIVE GAUCHE DU RHIN.

Orné de treize Cartes, de trente-huit Estampes, et accompagné de Notes instructives.

Par J. B. J. Breton, pour la partie du Texte; Louis Brion, pour la partie du Dessin; et Louis Brion père, pour la partie géographique.

TOME SECOND.



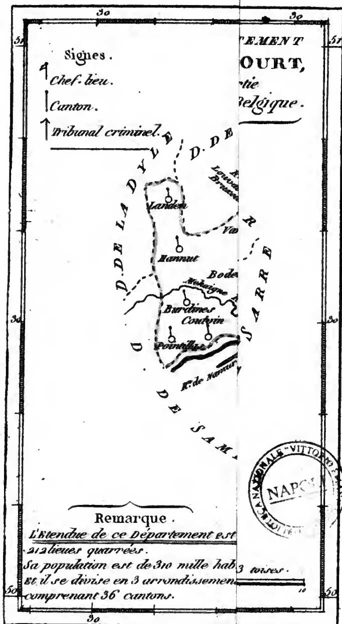
A PARIS,

Chez Brion, rue de Vaugirard, n°. 98, près l'Odéon.
Déterville, Libraire, rue du Battoir.
Debray, Libraire, Palais Égalité, Galeries de bois, n°. 236.
Gueffier, au Cabinet litt., boulevard Cérutty.

AN X — 1802.




Biblioteca Nazionale V. E. III
NAPOLI


EMENT
OURT,
tie
Belgique.
Signes.
Chef-lieu.
Canton.
Tribunal criminel.
D. DE LA DYLE
D. DE
Landen
Hannut
Burdines
Coutrin
Pointilles
D. DE SAM
SARRE
Rde de Namur
Remarque.
L'Etendue de ce Département est
212 lieues quarrées.
Sa population est de 310 mille hab
Et il se divise en 3 arrondissemen
comprenant 36 cantons.
3 toises.

VOYAGE
DANS LA CI-DEVANT
BELGIQUE.

DÉPARTEMENT DE L'OURTHE.

Les forêts ont disparu ; on ne voit plus çà et là que de petits bois attenant aux propriétés de quelques gens riches, et qu'ils entretiennent, pour ainsi dire, plus par amour de la chasse que par spéculation, et dans la vue d'en tirer une quantité quelconque de combustibles. Si l'aspérité du sol conserve encore au pays un aspect sauvage, si l'on voit beaucoup de marais, de landes et de bruyères, on trouve aussi quantité de terres labourables. La Meuse qui divise le département en deux parties à-peu-près égales dans la direction nord-ouest, reçoit d'autres rivières, et entr'autres l'Ourthe qui a donné son nom à cette nouvelle division de la France.

La ville de Huy que nous avons visitée la première, fait partie de l'ancien pays de *Condroz*, enclavé dans celui de Liége. Elle est située au con-

fluent de la Meuse, et d'une petite rivière fort poissonneuse, nommée la Hoïoul; un magnifique pont de pierre établit les communications d'une rive de la Meuse à l'autre. La Hoïoul, de son côté, se partage en plusieurs petits bras, et forme différentes îles qui sont réunies par des ponts de bois. C'est une ville très-ancienne que l'on dit avoir été connue dès le temps de l'empereur Antonin.

Les environs en sont enchanteurs. La vallée délicieuse dans laquelle elle est bâtie, est entourée de montagnes et de collines, où l'on cultive quelques vignes. Si le terrein où elles croissent est crayeux, et semblable à celui de la Champagne, le vin qu'on en tire prend un petit goût acide que l'on compare assez mal-à-propos à la liqueur délicieuse que l'on recueille dans les environs d'Épernay, d'Ay, etc. Lorsque le sol n'a plus la même qualité, il est tout naturel que l'on trouve au vin un goût qui a du rapport avec celui de Bourgogne. Le fait est que le jus de la treille est ici d'une qualité très-foible; mais il se prête admirablement au mélange, et les adroits vignerons savent multiplier avec les vins de leur crû ceux de Champagne et de Bourgogne. Il n'est pas jusqu'à ceux du Rhin qu'ils ne sachent imiter. Quoi qu'en disent les gourmets, il n'est pas aussi aisé qu'on le pense de reconnoître ces falsifications; ils y sont pris les premiers. Le sol nous a paru dans quelques endroits volcanique; c'est pour cela que l'on y exploite de l'alun, du soufre et d'autres minéraux, indices ordinaires des lieux où les feux souter-

rains ont fait des ravages. A quelque distance de la ville, et sur les bords de la Hoïoul, une source d'eau minérale jaillit du creux d'un rocher; il en existe une autre un peu plus loin. Les personnes qui ne sont pas assez riches pour aller à Spa ou à Aix-la-Chapelle, viennent en foule boire de leurs eaux; on les regarde comme très-propres pour rétablir la santé. Leur existence demeura longtemps dans une profonde obscurité, quoiqu'elle fût connue des gens du pays, et particulièrement des forgerons qui s'en servoient au lieu de purgation et de vomitif. Ces deux fontaines sont revêtues aujourd'hui d'ornemens et d'inscriptions.

L'impatience de connoître le chef-lieu du département de cette ville renommée dans toute l'Europe, qui jadis jouoit un certain rôle dans la balance politique, nous a engagés à nous rendre directement à Liége, en nous réservant de parcourir ensuite les places les plus marquantes de l'ancien duché de Limbourg.

Le cercle de Westphalie comprenoit, entr'autres principautés, les évêchés d'Osnabruck, de Munster, de Liége; les duchés de Juliers, de Clèves, etc. L'évêché de Liége y occupoit le troisième rang, mais il avoit pour rival celui de Munster. Afin d'accorder les prétentions respectives des deux parties, on étoit convenu que dans le collége des princes, Liége alterneroit avec Munster, de manière cependant qu'Osnabruck se trouveroit entre deux. Cette distinction honorifique ne laissoit pas de coû-

ter cher au pays. Sa taxe matriculaire étoit de cinquante-sept cavaliers et de cent soixante-quinze fantassins, ou bien de 1280 florins par mois. Les États se lassèrent, au commencement de ce siècle, de payer les contributions circulaires, et se détachèrent du cercle de l'Empire, prétendant que la ville de Liége devoit avoir les prérogatives des autres souverainetés d'Allemagne, comme membre particulier de l'Empire; mais en 1716, un décret de l'empereur Charles VI, unit l'Évêché avec ses dépendances au cercle de Westphalie; les États ne se soumirent qu'à la force, et ce ne fut qu'en 1718 qu'ils consentirent à envoyer de nouveaux députés à la diète de Ratisbonne.

Nous occuperons-nous encore de démêler dans la nuit des recherches étymologiques, l'origine du nom de la ville de Liége; en latin *Leodium* ou *Legia*, en allemand *Lüttich*, et en Hollandois *Luick?* Toutes ces dénominations diffèrent si fort entre elles, que l'on seroit tenté de leur assigner à chacune, une source différente. Quel rapport en effet, entre ces mots qui ne se ressemblent absolument que par la lettre initiale ? *Leodium* a une acception assez séduisante : il faut d'abord supposer que c'est une abréviation ou corruption de *Leodicum* (1). Le savant Bullet assure que dans les langues du nord, *leod* signifioit partage, et *ic* rivière, ce qui exprime parfaitement le partage de la ville par la Meuse. Le même auteur fournit lui-même une autre version; ne s'en rapportant qu'aux consonnes, il la tire de


Biblioteca Nazionale V. E. III
NAPOLI

Dépt de l'Ourthe.

Liège.



Lag, confluent, à cause de la jonction de la Meuse et de l'Ourthe : malheureusement cette réunion n'a lieu qu'à l'extrémité de la ville. *Legia* indiqueroit quelque rapport avec un fait historique, consigné dans les Commentaires de César, celui de la défaite sous ses murs, d'une légion romaine, ainsi que de cinq autres cohortes commandées par Sabinus et Cotta.

L'Ourthe n'est pas la seule rivière qui baigne ses environs florissans : l'Amblève, la Wèse et d'autres ruisseaux moins considérables, arrosent les prairies formées par des vallons pittoresques, entourés eux-mêmes de hauteurs.

Cette grande et belle ville est bâtie entre deux montagnes, celle de Saint-Walbourg, la plus haute vers le nord, et le mont Cornillon qui se trouve à l'est. On la divise en ville vieille et haute, et ville neuve ou basse. Celle-ci comprend deux parties, qui sont l'île et le quartier de de-là la Meuse.

La ville haute s'étend jusque sur la montagne de Saint-Walbourg, et est séparée de l'*île* par un bras de la Meuse.

On y compte dix grands faubourgs, dont les principaux sont ceux d'*Amercœur*, de *Sainte-Marguerite*, de *Saint-Léonard* et d'*Avroy*.

Vue de l'emplacement où fut la citadelle, elle présente sans contredit l'un des plus beaux coups d'œil qui puisse s'offrir à la vue. Les regards enchantés se promènent tour-à-tour et sur ces maisons, asyles de l'industrie et de l'activité, et sur ces points de vue

agrestes; sur ces rochers bizarrement découpés qui terminent l'horison. La perspective est embellie d'une foule de maisons de plaisance, de châteaux d'une élégante construction, accompagnés de leurs jardins, de leurs parterres. Les grandes routes elles-mêmes sont comme les allées d'un jardin immense. Le frêne y marie fraternellement ses branchages avec ceux du peuplier, du chêne, et de l'orme pyramidal dont le sommet s'épanouit en un large bouquet de verdure. Des vignobles croissent sur des montagnes crayeuses, ou dont la substance est composée de charbon de terre. Ce fossile y est si abondant, que l'on assure qu'il s'étend sous la majeure partie du sol. Puis si vous promenez vos regards dans la ville, l'affluence d'un public laborieux et empressé, n'a point éloigné les charmes de la campagne. Les bords de la rivière sont garnis d'un quai magnifique, et conduisent à une superbe avenue d'arbres.

Cette cité n'est pas aussi agréable dans l'intérieur : on desireroit plus de propreté, et surtout plus d'alignement dans les rues (2); mais les édifices publics et particuliers dédommagent bien du peu d'agrément de l'ensemble. Le palais épiscopal est de forme quarrée : la cour, de figure circulaire, est entourée de colonnes d'un ordre d'architecture fort semblable à celui dit de *Pestum*. Leur fût est beaucoup plus large à sa base qu'à l'endroit où il s'unit au chapiteau. Il n'y a point de piédestaux. Elles sont appuyées sur des socles qui règnent dans tout

le pourtour de l'édifice. La façade extérieure est beaucoup plus élégante et décorée de façades ioniques.

L'église des Dominicains est surmontée d'une rotonde copiée sur celle de Saint-Pierre à Rome, qui a servi de modèle à notre Panthéon. Parmi les monumens les plus dignes d'admiration, nous n'oublierons pas de citer le pont dit des *Arches*, qui est d'une longueur et d'une largeur surprenantes. Au milieu de ce pont, il y a un parc ou *dardanelle*, sur laquelle on fut obligé, pendant un certain temps, de placer huit pièces de canon.

Ce fut le cardinal de Furstemberg qui l'y établit, afin de réprimer les désordres auxquels donnoient lieu des dissentions fréquentes entre le peuple des deux quartiers de la ville, séparés par la Meuse. Ces divisions devinrent si funestes, que les bourgeois d'*Outre-Meuse* se trouvèrent privés de certains priviléges dont jouissoient leurs concitoyens. Ce ne fut qu'avec beaucoup de peine que l'on vint à bout de rétablir l'harmonie; car les moyens répressifs qu'on avoit mis en usage, augmentoient et perpétuoient le désordre, au lieu de le faire cesser.

Il faudroit un volume entier si l'on vouloit donner seulement une idée des nombreux édifices religieux que cette ville possède : leur grande quantité est parfaitement justifiée par un dicton populaire qui porte que cette ville est *l'enfer des femmes, le purgatoire des hommes et le paradis des prêtres.* Elle est, dit-on, l'enfer des femmes, parce

qu'en effet, elles y sont employées à des travaux qui, dans d'autres pays, ne sont point regardés comme propres à leur sexe. On les voit tirer les bateaux, porter sur leur dos la houille et toutes sortes de denrées.

Si les femmes ont beaucoup de mal, les hommes ne sont pas pour cela plus à leur aise; ils sont continuellement employés dans les manufactures d'armes et de draps qui font le principal commerce de cette ville. On dit qu'elle est leur purgatoire, parce que les femmes que nous appellerions, en cette occasion, fort improprement le beau sexe, surtout dans la basse classe du peuple, savent se prévaloir de leur utilité, et dictent dans le ménage la loi à leurs maris.

C'étoit en effet le paradis des prêtres; et cette partie de la proposition, autrefois la plus littéralement juste, est aujourd'hui la moins exacte. On sent bien que sous un Gouvernement ecclésiastique, les canonicats, les bénéfices devoient non seulement être nombreux, mais encore produire des revenus considérables. Vers le milieu du quatorzième siècle, il s'éleva à Liége des différends entre le peuple et le Gouvernement ecclésiastique, qui empiétoit continuellement sur ses droits; il y eut beaucoup de sang répandu : on finit par un accommodement dont les prêtres, qui se trouvoient les plus forts, dictèrent les lois. Par suite d'une espèce de constitution qui fut établie, le peuple obtint le droit d'élire les magistrats; mais le clergé se ménagea des

avantages plus solides, au point qu'il finit par posséder les deux tiers des terres, et se trouver exempt de toute espèce d'imposition. La capitulation ne fut cependant point fidèlement exécutée, car l'on ravit bientôt aux bourgeois le droit de nomination qu'ils s'étoient expressément réservé, et qu'on leur avoit garanti.

En 1789, le dernier prince-évêque, pressé par les besoins pécuniaires de l'État, se vit forcé de convoquer une assemblée générale, et l'on y décida que le clergé supporteroit désormais sa part des charges publiques. Le chapitre noble craignant que ce ne fût un prétexte pour toucher à de plus précieuses prérogatives, refusa d'obéir. Cette résistance excita de l'effervescence parmi le peuple. Des idées de liberté fomentées par ce qui se passoit en France et dans le Brabant, le portèrent à quelques excès. Il renouvela ses prétentions, et déclara ne reconnoître d'autres magistrats que ceux nommés par lui : il destitua celui qui existoit et en nomma un autre. L'évêque détourné de ses desseins par le zèle indiscret des habitans, fut obligé, pour avoir la paix, de ratifier tout ce que ceux-ci avoient fait. Lorsqu'il revint de son château de *Seraing* annoncer sa volonté, l'ivresse du peuple fut si grande, qu'on détela les chevaux de sa voiture, et qu'on le traîna en triomphe.

Mais les troubles continuant, le prélat prit la fuite huit ou dix jours après, fit porter ses plaintes par des intermédiaires, à la chambre impériale de Wetz-

laer; et ce fut en conséquence de la résolution de cette chambre, qu'un corps de six mille Prussiens s'empara de la place et de la citadelle. Le peuple ne se tint point pour battu; il arbora la cocarde *noire, verte, blanche et rouge*, et demeura sous les armes. L'effervescence étoit loin d'être appaisée, lorsqu'en 1793, l'armée françoise fit la première conquête de la Belgique.

La langue du pays est la wallonne, c'est un jargon qui ne ressemble à rien. Le françois, le flamand, l'allemand, y sont tour-à-tour corrompus et défigurés. Pour dire : *laissez-moi voir*, on dira : *lei powei* (3).

L'enceinte de la place est si considérable, qu'elle pourroit contenir cent mille habitans; mais on n'y en compte guère que cinquante mille. Ses relations au surplus sont fort étendues. Éloignée seulement de quatre lieues de Maëstricht, de neuf d'Aix-la-Chapelle, et quinze de Cologne, les importations et surtout les exportations sont immenses ; celles-ci consistent en bierre, armes, clouterie, serges, cuirs, marbres, pierres bleues, chaux et charbon de terre. Elles se faisoient autrefois presque exclusivement sur la Meuse. Le génie fiscal qui ne calcule pas toujours bien ses propres intérêts, crut devoir hausser et multiplier en conséquence les droits de péage sur ce fleuve. Ils devinrent si exorbitans, que les fabricans jugèrent qu'ils auroient infiniment meilleur marché de faire leurs envois par terre, sur des charriots : le prix des articles dut consé-

quemment s'élever, et les demandes diminuer. Les particuliers s'y ruinèrent, et le trésor public des états-généraux, propriétaires du cours de la Meuse, y perdit beaucoup ; indépendamment des sommes que pouvoit procurer un modique péage assis sur des bases raisonnables, il se trouva encore privé des droits de douanes. Mais comme les inventeurs d'impôts se rendent difficilement, et que les inconvéniens de la contribution indirecte sont d'ailleurs difficiles à démontrer, parce qu'ils se composent de données et d'élémens divers dont l'ensemble ne se saisit pas aisément, cette mauvaise spéculation fiscale subsista longtemps.

Si le commerce fait la richesse d'une partie des citoyens, les autres habitans sont dans la misère, et trouvent à peine dans les produits journaliers de leurs travaux de quoi pourvoir à la subsistance de leurs nombreuses familles. Tel est trop souvent l'effet des entreprises en grand. L'emploi d'un grand nombre de bras diminue à la vérité le prix des matières ouvrées, et fait pencher, en faveur du pays, la balance commerciale ; mais elle abrutit, elle éteint le génie des artisans, occupés séparément à leurs parties, et qui n'ont pour la plupart aucune idée de l'ensemble. S'il faut peu de talent pour exécuter toujours la même chose ; si les premiers venus peuvent être indistinctement employés ; s'il ne leur faut qu'un peu de routine pour fournir leur contingent à un chef-d'œuvre d'une exécution surprenante, il en résulte une extrême modicité dans les

salaires; et de-là la pauvreté, la faim qui rongent ces malheureux. Le musicien Grétry, natif de cette ville, avoit donc raison de se plaindre de ce qu'il s'y trouvoit trop d'ouvriers et trop peu de commerçans, ce qui rendoit nulle la concurrence, et par conséquent l'émulation. Voici comment il s'en exprime dans ses mémoires sur la musique, remplis, comme tous ses autres ouvrages littéraires, d'esprit et de philosophie.

« Qu'il me seroit doux, de voir dans mon pays » fleurir le commerce et les arts, autant qu'il m'en » paroît susceptible par sa position et le génie de » ses habitans ! Partout environné de nations aussi » commerçantes que formidables, dont il sépare les » limites, il devroit jouir de tous les avantages de » la liberté et de la neutralité ! Si l'artiste y trou- » voit de l'encouragement, combien de têtes vigou- » reuses sortiroient du petit pays de Liége!

» Le caractère du Liégeois est un : il aime la vé- » rité, et il est inébranlable lorsqu'il croit suivre » ses traces; mais il devient docile, lorsqu'avec dou- » ceur on lui montre ses égaremens. Secondé par » une imagination vive et forte, le travail le plus » obstiné ne le décourage pas. Bon père, bon mari, » bon fils, bon soldat, il a reçu tous ces dons de la » nature. On trouve le Liégeois dans les armées de » toutes les puissances; mais il sera bientôt déser- » teur, s'il n'est pas reconnu pour le meilleur sol- » dat de sa compagnie. Sa tête s'exalte aisément » pour le bien, quelquefois pour le mal, quelque-

» fois aussi imbécille à l'excès, il semble qu'il n'y a
» que la médiocrité qui lui soit refusée.

» Que les États de Liége aient la force d'être
» unis, non pas lorsqu'il est question de leurs droits
» honorifiques ou lucratifs, mais seulement lorsqu'il
» s'agit du bien public; qu'ils sachent d'une voix
» unanime, protéger le commerce, récompenser
» publiquement le citoyen, homme de génie ou
» industrieux; qu'ils sachent établir des manufac-
» tures, soit pour la tannerie, soit pour le fer, soit
» pour l'exploitation du charbon de terre, et il ne
» faudra pas cinquante ans pour voir disparoître
» les masures et les haillons des habitans d'*Outre-*
» *Meuse*. » (4)

Nous copions d'autant plus volontiers ce passage, qu'il donne une idée assez juste du caractere liégeois. On sent bien qu'il y a peut-être dans ces réflexions, un peu d'exagération inspirée par des intentions d'ailleurs fort louables, par un patriotisme ardent. Dire que la *médiocrité est refusée aux Liégeois* est une assertion outrée : j'ai vu de fort honnêtes bourgeois de Liége, dont l'esprit ne se distinguoit ni par un grand fond de sagacité, ni par une crasse ignorance. On y voit aussi, comme partout ailleurs, des individus occuper un rang mixte entre les honnêtes gens et les fripons; de ces hommes qui n'ont pas des idées bien nettes du *fas* et du *nefas*, et qui ont tout justement ce qu'il faut de probité pour n'être pas pendus. Mais il est réservé aux hommes d'une sensibilité exquise, de placer au der-

nier rang tout ce qui n'approche point de la perfection. Grétry, dans tous ses ouvrages, nousa paru un peu trop enclin à cette manière de voir qui touche de près à la misanthropie. Admirateur de Jean-Jacques Rousseau, s'il a plus brillé que ce dernier par ses compositions musicales, il a adopté en harmonie comme en philosophie une grande partie de ses principes. Il ne se vante pas de l'imiter : il ne s'en soupçonne peut-être pas lui-même; cependant il le trahit dans ses écrits et dans sa conversation. L'empressement avec lequel il a acheté la petite maison que ce philosophe occupoit à Ermenonville, ainsi que tous les meubles qui s'y trouvoient; le soin qu'il a eu de laisser les lieux dans le même état où il les a pris, sont le plus parfait hommage qu'on ait pu rendre à la mémoire dn citoyen de Genève. Il a eu d'ailleurs avec lui un grand rapport dans une aventure de sa première jeunesse. Jean-Jacques rend compte, dans ses confessions, de la manière plaisante avec laquelle, voulant se donner pour un grand compositeur, il s'étoit approprié l'ouvrage d'autrui; il nous apprend le mauvais succès qu'a eu ce larcin de *phrases* décousues, de parties incohérentes rapprochées.

Grétry rapporte, dans ses mémoires sur la musique, qu'étant enfant de chœur à Liége, le maître de musique, homme fort dur, et extrêmement sévère, exigea de lui plus que son âge et ses talens ne lui permettoient d'entreprendre, et le chargea de composer un *motet* à grand chœur. La veille du jour

fixé pour l'exécution, le jeune Grétry n'avoit encore rien préparé. Que fait-il ? Il feuillette ses cahiers de musique ; copie, çà et là, des passages, et, pour dissimuler la supercherie, il a la précaution de renverser les notes, c'est-à-dire, de remplacer par des phrases ascendantes les phrases descendantes, et réciproquement, en conservant toutefois la mesure et les intervalles; il ajuste le tout de manière à en former un ensemble: et ce travail exécuté dans une nuit, obtient, le lendemain matin, le suffrage et les applaudissemens des connoisseurs. Le maître lui-même est désarmé. Un musicien distingué m'a assuré que cette petite fraude, très-pardonnable, très-agréable même dans un enfant, est mise souvent en usage par des compositeurs d'un âge plus mûr. Il n'est pas rare, en prenant ainsi l'inverse d'une ariette d'opéra, de trouver sans peine et sans mérite un air fort chantant où l'on est certain de ne pas faire de faute contre les règles de l'harmonie, si votre modèle les a lui-même observées. Il est d'autant plus difficile de découvrir l'imposture, qu'un chant ainsi composé en *mosaïque*, comme le dit plaisamment Grétry, porte un caractère tout opposé à celui qu'il avoit auparavant. Le déguisement est encore plus complet, si l'on change à-la-fois le ton et la mesure. Ce seul changement suffit, comme l'on sait, pour donner de la gaieté à des romances mélancoliques, et de la tristesse à des vaudevilles pleins de mouvement et de gaieté. Qui croiroit aujourd'hui que l'air si vif: *ah ! le bel oiseau, maman !* n'étoit, dans le

principe, qu'un chœur d'opera sérieux? On en douteroit si les partitions ne nous avoient conservé la musique infiniment plus grave et plus imposante, adaptée à ces paroles : *Peuples, chantez le soleil.* Ce sont absolument les mêmes notes, les mêmes intervalles, mais la mesure est plus lente.

Liége est la patrie d'habiles artistes d'un autre genre, mais qui ont obtenu des succès mérités. Voici les principaux : Gaspard Lairesse, surnommé le Raphaël hollandois, connu par d'assez bons ouvrages, mais surtout par un excellent traité de la peinture :

Démarteau, dont les gravures en manière de crayon, sont entre les mains de tout le monde, et ont été imitées ou contrefaites dans toute l'Europe :

Renekin, auteur ingénieux de la machine de Marly. On a reproché à cet étonnant assemblage de pompes, d'être trop compliqué, de pécher par ce qu'on appelle en hydrodynamique, la *perte d'eau.* Il est vrai que le volume destiné à faire mouvoir les roues, est beaucoup plus considérable que celui qui se trouve élevé; mais c'est dans la nature de la chose, et il est difficile que l'on obtienne des résultats plus avantageux avec les pompes pressantes ou foulantes, combinées de toute autre manière. Renekin n'a point inventé de nouvelles machines hydrauliques; il n'a eu en vue que de faire l'application des procédés qui existoient déjà, de la faire avec le plus d'utilité possible. Si nous trouvons que les machines sont trop compliquées, s'il y existe plusieurs

sieurs parties évidemment inutiles, c'est que nous avons une expérience pratique que ne pouvoit avoir l'inventeur; cela ne diminue en rien son mérite. Je crois donc qu'au lieu de chercher une mécanique propre à être substituée à celle qui est employée, il vaudroit mieux réparer la machine telle qu'elle est, car elle se dégrade tous les jours, et finira par n'être plus bonne à rien. Voilà le véritable inconvénient qui anéantit les machines les plus admirables; c'est qu'ayant continuellement besoin de leur service, on les laisse dépérir, et le mal arrive à un tel point qu'il n'est plus possible d'y porter remède; qu'il vaut mieux recommencer sur nouveaux frais. L'un des procédés les plus ingénieux que l'on ait imaginés, suivant nous, pour économiser sur les dépenses énormes que coûtent les restaurations de pareilles machines, c'est d'avoir substitué aux corps de pompe de fonte ou de cuivre, des sacs de cuir qui font le même office, et qui sont beaucoup moins chers. Si leur durée est moins longue, s'ils ne sont pas longtemps en état de servir, ils coûtent aussi infiniment moins, et procurent un bénéfice incontestable. Ajoutez à cela qu'un corps de pompe ne se manifeste pas sur-le-champ hors de service. Lors même que le piston n'est plus tout-à-fait hermétiquement embrassé par le corps de pompe, pourvu que les clapets et soupapes soient bons, le jeu de la machine continue, quoique le produit ne soit plus aussi considérable, tandis que le sac de cuir, du mo-

ment qu'il a reçu la plus légère atteinte, ne fait plus monter une seule goutte d'eau.

La même ville où nous nous trouvons a vu mourir, le 27 août, 1104, l'empereur d'Allemagne Henri IV, dont les malheurs et les infortunes ont retenti dans toute l'Europe. Voici le tableau qu'en présente Voltaire dans son Histoire universelle tome 1er. page 280.

« Pauvre, errant sans secours, il périt plus misérablement encore que Grégoire VII et plus obscurément, après avoir si longtemps tenu les yeux de l'Europe ouverts sur ses victoires, sur ses grandeurs, sur ses infortunes, sur ses vices et sur ses vertus; il s'écrioit en mourant, au sujet de son fils Henri V (qui l'avoit détrôné) : *Dieu des vengeances, vous vengerez ce parricide.*

» De tout temps les hommes ont imaginé que Dieu exauçoit les malédictions des mourans, et surtout des pères : erreur utile et respectable, si elle arrêtoit le crime ! »

Grégoire VII et Henri IV s'étoient trouvés divisés d'opinion sur des points importans; ils en furent tous deux victimes : ils furent l'un et l'autre déposés, excommuniés, bannis, et finirent misérablement ; mais le premier a été plus heureux après sa mort, car il a été canonisé, tandis que Henri V, fils du second, troubla les cendres de son père, et les fit exhumer. Il lui avoit refusé un canonicat qu'il demandoit à Spire, uniquement pour sa subsistance.

Il se trouve dans le pays beaucoup de sources d'eaux minérales : les plus connues et les plus fréquentées sont celles de Chaufontaine et de Spa.

La première est à deux lieues de Liége, dans une situation charmante : le magistrat de Liége la fit embellir en 1714, et depuis on n'a cessé d'y ajouter de nouveaux ornemens.

Un terrein pierreux, sans cesse interrompu par des hauteurs escarpées, rend l'accès de Spa plus difficile. C'est un simple bourg, mais on y compte plus de 300 maisons disposées en croissant. Il y a bien des villes qui ne sont pas aussi considérables; il en est peu, si grandes qu'elles soient, où l'on trouve une société aussi bien choisie. Les gens riches et les princes étrangers y accourent en foule. La vogue est telle, que l'on y a vu des rois et des reines, de France, d'Angleterre, de Danemarck et d'autres États. Pierre le Grand y a pris les eaux pendant six semaines. La plupart de ces personnages illustres y ont laissé des marques de leur libéralité et des inscriptions qui portoient leurs armes; le Czar Pierre, entr'autres, y a fait ériger un monument simple, mais d'un bon goût, en marbre d'Italie.

Ce que nous avons déjà dit des environs de Spa, ne doit pas donner une grande idée de la fertilité du sol. En effet, du côté du nord, cette commune est, si j'ose m'exprimer ainsi, enfermée par de hautes montagnes qui présentent un aspect aride et inculte. On récolte dans le pays fort peu de

grains : mais en récompense, le gibier y est en abondance. La rivière de Wèse que l'on passe presqu'à pied sec en été, et qui est très-large en hiver, et les ruisseaux environnant, fournissent des truites, des lottes, et d'autres poissons exquis, qui approvisionnent la table des voyageurs.

Nous avons rapporté à l'article de Tongres un passage de Pline qui, par ses expressions même, semble se rapporter aux eaux minérales de cette dernière ville. On n'est pas d'accord à cet égard ; quelques personnes croient qu'il s'agit des eaux de Spa, et que ce n'est qu'une équivoque de mots. Les sources de Spa se réduisent à cinq principales, quoiqu'il s'en trouve beaucoup d'autres dans le voisinage, et qu'elles ne possèdent pas à un moindre degré leur vertu minérale. Ce sont le Pouxhon, la Géronstène, la Savinière, le Watrooz et le Tonnelet. Les amateurs ne boivent pas indifféremment de ces eaux. Les trois premières sources sont généralement préférées; mais il est du bon ton de n'en faire usage que durant les grandes chaleurs de l'été.

Le Pouxhon est vers le bas du Marché, dans un bas-fond; il est couvert d'une espèce de niche en pierre bleue.

Cette source découle d'une montagne opposée au midi, et qui reçoit toute l'ardeur du soleil : les médecins soutiennent que depuis le tremblement de terre arrivé en 1692, l'eau en est sortie plus abondante, plus nette, et d'un goût plus fort qu'aupa-

ravant. Il est difficile de constater la réalité ou la fausseté de cette assertion, parce que les élémens de conviction nous manquent; mais quand même le fait seroit vrai, quand ce ne seroit pas une invention innocente pour mettre les eaux en crédit, cette amélioration pourroit dépendre de quelques travaux, de quelques déblayemens.

La Géronstène est dans un bois, à une petite lieue de Spa, le creux où elle se trouve est recouvert d'un dôme de pierre bleue, soutenu par quatre piliers de marbre rouge et blanc. Elle est beaucoup plus petite que le Pouxhon.

La Savinière est à une demi-lieue du même bourg, vers le sud-est. Elle sort d'un rocher regardant du midi au septentrion. Ses ornemens sont également en pierre bleue.

La fontaine de Watrooz sort d'une montagne. Elle est entourée d'une petite muraille presque toute ruinée. Les pluies en altèrent facilement les eaux; aussi n'en boit-on pas communément.

Le Tonnelet est dans une position pittoresque entouré de rochers; mais il en est éloigné d'une bonne demi-lieue. Cette fontaine sort de la base de la montagne de *Fresneuse*, à l'endroit où elle se confond avec la prairie qui est basse et marécageuse. C'est, sans contredit, la source la plus forte et la plus abondante : les bouillons en jaillissent gros comme le bras; ils sortent d'un cul de tonneau enfoncé en terre, c'est de cette circonstance qu'est venue la dénomination de *Tonnelet*. Comme elle est très-

froide, on n'en boit pas volontiers; en vain les médecins ont-ils analysé son eau et en ont-ils recommandé l'usage.

C'est à cinq heures du matin que l'on se rend d'abord à la fontaine de Pouxhon, quand même on seroit d'avis d'aller essayer des autres. On s'y promène beaucoup par ordonnance des médecins, afin, disent-ils, d'éviter l'assoupissement et de gagner de l'appétit. Les *malades* se rendent avec d'autant meilleure grace à ces ordres, qu'ils ne sont pas fâchés de voir et d'être vus. On dîne en général assez modérément: les ragoûts, les sauces échauffantes et les légumes sont proscrits. L'après-midi se passe en concerts, jeux, bals, assemblées, etc. On y vit dans l'union la plus parfaite, même en temps de guerre; les sujets des puissances belligérantes s'y trouvent confondus. Ce n'est que pendant la révolution qu'il y a eu quelques désordres, aussi les eaux ont-elles été désertes durant un certain période de temps. Les militaires blessés en avoient la jouissance presque exclusive.

Veut-on maintenant savoir franchement de nous notre opinion sur les vertus si vantées des eaux minérales? Il est certain que des eaux qui se sont imprégnées de sels en filtrant dans les entrailles de la terre, ont dû acquérir des vertus médicinales mais comme l'analyse démontre, à n'en pas douter, de quels élémens elles sont composées; qu'il n'est pas difficile de les contrefaire, on pourroit tout aussi bien, et à moins de frais, prendre les eaux

chez soi. C'est donc une folie de suivre l'exemple des Anglois qui font venir des cargaisons d'eaux de Spa, dans des bouteilles cachetées, et qui s'en servent pour se désaltérer quand ils ont bu beaucoup de vin, ou quand ils sont las de leur thé. Aussi nous voyons que les entrepreneurs qui se sont chargés à Paris de nous fournir d'eaux minérales, n'ont pas fait leur fortune. Leurs potions n'ont point, aux yeux du public, plus d'efficacité qu'une simple tisanne, et ils ont mis en discrédit les eaux naturelles elles-mêmes.

Quel est donc le but d'utilité de ces voyages de longcours à Barrège, à St.-Amand, à Bourbonne-les-Bains, à Aix-la-Chapelle, à Spa, et en tant d'autres lieux auxquels, pour le bonheur de leurs habitans, si non, pour celui de l'espèce humaine, la nature a dispensé des sources minérales ? Y a-t-il des exemples qui justifient la bonté de ces remèdes ? Pourquoi, non seulement les médecins des lieux dont le suffrage pourroit être regardé comme partial et intéressé, mais ceux des capitales de l'Europe en recommandent-ils l'usage ? Pourquoi donnent-ils leur sanction à une chose que des personnes éclairées regardent comme problématique ? Nous croyons pouvoir en trouver la raison : c'est que les eaux salines ne sont pas, pour nous servir d'une expression triviale, une *selle à tous chevaux.* Ce seroit en vain qu'on voudroit les employer à la guérison radicale de maladies invétérées, ou de vices héréditaires. Si le repos, la tranquillité dont

on jouit dans ces lieux, le régime doux qu'on y observe, pouvoient pallier un instant le mal, la rechûte n'en seroit que plus fâcheuse. Mais les plaies d'armes à feu, dans lesquelles le diagnostic le plus dangereux, est l'escarre ou la contusion des chairs, peuvent être guéries par des bains de cette nature. Les maladies d'épuisement et de langueur, fruit d'un travail excessif, ou d'une vie dissipée, consumée dans les plaisirs de toute espèce, peuvent également y trouver une cure favorable. Mais encore une fois, la cause principale de ces heureux résultats, c'est le régime rigoureux auquel on est forcé malgré soi de s'assujétir. Ce n'est pas au reste que les plaisirs des sens ne trouvent ici, sous un autre rapport, de quoi se satisfaire. Il est certaines dames qui épient la saison des eaux pour y venir faire de faciles et surtout de nombreuses conquêtes. Cette spéculation ne sauroit manquer d'être heureuse, au milieu de jeunes gens dont l'indisposition est le plus souvent idéale, et qui ont soin de se munir de fortes sommes d'argent. Aussi s'en retournent-ils quelquefois plus malades qu'ils ne sont venus; et pour opérer la guérison du nouveau mal dont ils sont atteints, il leur faut d'autres potions que des potions minérales.

Sur la rive gauche de la Meuse sont situées de petites villes dont les principales sont Warem et Hannut; nous n'en parlerons point, parce que nous n'avons rien de particulier à en dire, et que le genre d'industrie de leurs habitans ne va pas au-

delà de ce que nous en avons dit, en commençant la relation de notre voyage dans le département de l'Ourthe. La rive droite est beaucoup plus aride encore que l'autre, puisque l'on ne laisse pas d'y rencontrer des terres labourables, et surtout de bons pâturages. Ceux-ci en effet sont d'une grande ressource dans le pays. Ils nourrissent une quantité considérable de bestiaux dont on retire un produit avantageux en cuirs, laines, viande de boucherie, et en excellens fromages. Les mines de fer y sont d'une bonne qualité. Ce métal est fondu et travaillé dans le pays même. On place le *minerai* dans de hauts fourneaux, et on l'y mêle avec de la castine (espèce de terre calcaire) et d'autres substances dont l'usage est de servir de fondans, ou de s'emparer des matières hétérogènes, et de laisser à nud le plus utile des métaux. Il faut plusieurs heures pour que l'opération soit consommée. Alors on ouvre une issue à la partie inférieure du fourneau, et le fer s'écoule en un ruisseau qui est un diminutif, une miniature des laves volcaniques en fusion. On appelle *gueuse* la masse de fer que l'on obtient par ce procédé; mais il s'en faut bien encore que ce métal soit alors en état d'être employé. C'est uniquement de la fonte aigre, cassante et remplie de rugosités. Il faut la refondre une seconde fois pour obtenir la véritable fonte que l'on coule sur-le-champ dans des moules de sable pour lui donner la forme qu'on desire. Si l'on veut préparer du fer doux, on porte la *gueuse* à la *fenderie*, où, à l'aide

d'énormes marteaux mis en mouvement par les aîles d'un moulin à eau, ou bien par tout autre moyen, suivant les localités, on la forge en barres de deux à trois pouces de largeur, plus ou moins, sur plusieurs toises de longueur. La *recuite* du métal et surtout l'action compressive des marteaux, en resserre les pores, y établit de l'homogénéité, et le rend propre à devenir utile aux arts.

Il existe aussi dans le pays quelques aciéries, c'est-à-dire, des usines où l'on convertit ces barres en acier. Il paroît constant que la fonte ne diffère guère du fer proprement dit, qu'en ce qu'elle contient une partie de *carbone*, de cette matière qui fait la base du charbon. Pour métamorphoser le fer en acier, on ne fait autre chose qu'y ajouter par la cémentation, une certaine proportion de carbone, soit que l'on expose à un feu violent les barreaux entourés de charbon réduit en poudre, et préservé du contact de l'air; soit que l'on y ajoute de la craie, parce que le carbone qui s'y trouve comme base de l'acide carbonique, s'en détache et opère le même résultat.

Grace au savant Lavoisier, la cémentation découverte par hasard en Allemagne, a été complétement expliquée, et d'une manière si satisfaisante, qu'il est impossible de révoquer en doute sa démonstration. Mais il s'en faut de beaucoup que la pratique soit dirigée par des régles aussi sûres que la théorie : la proportion de carbone ajoutée au métal, change la nature de l'acier; il est très-diffi-

cile de connoître celle qui est nécessaire, et quand même on le sauroit, on ne seroit pas toujours maître de l'observer. Le fer contient toujours par lui-même une certaine quantité de carbone, si petite qu'elle soit : elle varie suivant les mines, et suivant la manière dont il a été travaillé. Les matières employées comme cément ne sont point partout, ni dans toutes les circonstances, de même qualité; l'intensité du feu, sa durée, la grosseur des barreaux, sont de plus, autant de causes qui doivent jeter de l'incertitude dans les calculs. Une routine aveugle, un tâtonnement continuel peuvent seuls donner à cet égard les bases convenables.

Ce n'est pas tout encore, il ne suffit pas d'avoir un acier brut qui ne serviroit presqu'à aucun usage; il faut qu'il soit trempé. Il faut que l'acier incandescent acquière par un refroidissement subit une concentration considérable dans ses molécules; une dureté, et en même temps une élasticité qu'il n'avoit pas auparavant. S'il ne s'agissoit que de lui donner le *maximum* de la trempe, on le feroit rougir jusqu'au blanc, et on le plongeroit dans de l'eau à la glace, mais il faut choisir le degré nécessaire pour que le métal ne soit ni trop cassant, ni trop mol; c'est la pratique seule et la grande habitude des matières premières, employées soit comme cément, soit comme combustible, soit pour tout autre usage, qui peuvent instruire les ouvriers.

L'Angleterre est jusqu'à présent en possession de fournir à l'Europe les meilleurs aciers fondus et

ouvrés. J'ai entendu dire à un artiste qui a voyagé dans ce pays, que cette supériorité ne dépendoit pas seulement de la bonté des procédés qu'on y emploie, mais de la sage précaution qu'ont les fabricans anglois de sacrifier tout ce qui est médiocre, de remettre à la fonte l'acier qui n'est point parvenu au degré de perfection que l'on souhaitoit. Ils emploient dans tous leurs arts cette méthode salutaire : ils poussent leur surveillance jusqu'au scrupule et à la minutie. C'est ainsi qu'ils sont venus à bout de faire la réputation de leurs manufactures, de leurs fabriques en tout genre.

Il ne faut pas croire au surplus que nous veuillions faire la censure des fabriques belges. Nous avons eu occasion de voir, tant à Namur qu'à Liége, des ouvrages d'une fort belle trempe, et d'un fini précieux. La recherche qu'en fait l'étranger, les commandes considérables qu'il ne cesse de faire, en sont la meilleure recommandation.

Presque tout ce qui nous reste à parcourir du département, faisoit partie du duché de Limbourg. Cette principauté enfermée entre l'évêché de Liége et la principauté de Juliers, comprenoit, avant sa réunion à la France, deux parties distinctes, dont l'une contenant les banlieues de Fauquemont, de Dalem et de Rolduc, appartenoit à la république des Provinces-Unies; l'autre étoit jointe au Brabant, et se trouvoit sous la domination de l'empereur.

La première portion étoit nommée pays d'*Outre-*

Meuse, parce que, par rapport aux Hollandois elle se trouvoit au-delà de cette rivière.

La réunion du duché de Limbourg à celui de Brabant, date de la fin du treizième siècle. Voici quelle en fut l'occasion.

A la mort de Henri, dernier duc de Limbourg, Adolphe, comte de Berg et de Meurs, son héritier, vendit la principauté en question à Jean I, duc de Brabant, surnommé le Victorieux. Reinold, comte de Gueldres, qui avoit épousé la sœur du feu duc de Limbourg, et qui prétendit que le marché étoit fait à son préjudice, s'opposa à la vente. De-là vint une guerre cruelle et sanglante qui dura plus de cinq ans.

Les deux rivaux n'étant pas assez forts pour soutenir leurs droits, les vendirent; savoir, le comte de Gueldres au comte de Luxembourg (cette dernière principauté n'étoit pas encore érigée en duché), et le comte de Berg au duc de Brabant. Il résulta de ces arrangemens que les acheteurs marchèrent à la guerre, comme chefs, et que les vendeurs n'y vinrent que comme alliés. Comme, suivant toute apparence, le marché n'étoit que conditionnel, ceux-ci étoient les plus acharnés, et excitèrent à qui mieux mieux le fléau de la guerre; chaque parti se fit des alliés importans, et le sang humain coula. Le plus dangereux ennemi du duc de Brabant étoit l'archevêque de Cologne, déjà redoutable par les déprédations qu'exerçoient ses sujets, au moyen de la forteresse de Woringen près de Co-

logne. Adolphe, comte de Berg, représenta à son acquéreur qu'en abaissant la puissance du plus acharné de ses ennemis, il porteroit un coup mortel à ses adversaires : il lui proposa en conséquence de s'emparer de la forteresse de Woringen.

Le duc de Brabant, prompt à se rendre à ses avis, vint mettre le siége devant la place, vers le mois de mai 1288. Les assiégés firent une défense opiniâtre, et donnèrent au comte de Luxembourg le temps de rassembler vingt mille hommes. Des forces aussi supérieures jointes à l'excommunication prononcée, suivant l'usage du temps, par l'archevêque de Cologne contre son ennemi, ne permettoient pas de douter de la victoire. On se croyoit tellement sûr du succès, que l'on avoit fait charger plusieurs chariots de chaînes destinées à garotter les vaincus.

La bataille se donna entre Nuys et Cologne, le 5 juin 1288. L'archevêque de Cologne étoit à la tête de l'armée avec ses Westphaliens qui formoient le centre.

Le duc de Brabant rangea en bon ordre sa petite armée, se réserva également le commandement du centre, donna l'aîle droite à Adolphe et les autres positions aux différens seigneurs de son parti. L'action fut chaude et meurtrière. La victoire se déclara en faveur des Brabançons, et les vaincus se retirèrent en désordre, laissant sur le champ de bataille quatre mille hommes tués, et parmi les prisonniers, l'archevêque de Cologne et le comte de

Dép.t de Lourthe.



Limbourg.


V.E. III - Biblioteca Nazionale
NAPOLI

Gueldres : on ne rendit à celui-ci sa liberté qu'après qu'il eut donné le désistement formel de ses prétentions, et qu'il eut abandonné plusieurs de ses possessions.

En reconnoissance de ses succès, le duc de Brabant fit bâtir l'église de Notre-Dame des Victoires, sur le Sablon à Bruxelles. Il institua aussi, en mémoire de ce grand événement une fète qu'on célébroit de temps en temps, lorsque le pays n'étoit pas en guerre, et que l'on nomma *Ommegang*. Cette solemnité étoit conséquemment tout l'opposé des fêtes que l'on célébroit à Rome, en l'honneur de Janus. On n'invoquoit jamais cette divinité qu'en temps de guerre : pendant la paix son temple étoit fermé.

La ville de Limbourg est sur une montagne, au pied de laquelle coule la Wèse. Elle est extrêmement petite, car à peine y avons-nous compté une centaine de maisons, mais au bas de la montagne, et sur la rive de la Wèse, est le faubourg de Dalhem, beaucoup plus grand et plus peuplé que la ville même. Il y avoit autrefois un château régulier assis sur le roc, flanqué de bastions et d'autres ouvrages en pierre de taille. Comme il étoit sur la croupe de la montagne, il étoit impossible d'y faire jouer des mines. Les places des environs, entr'autres Néau et Verviers, sont très-commerçantes et renommées par leurs manufactures de draps.

La première est à peu de distance de la Wèse qui passe dans un de ses hameaux. Elle est entourée de bois et de montagnes si élevées qu'il y fait extrê-

mement froid, et qu'on y trouve souvent de la neige lors même que l'été est fort avancé. En hiver, on ne sauroit marcher sans guide dans le pays et la plupart des chemins sont impraticables.

Ce qui favorise ici les manufactures d'étoffes, c'est la nature même du sol peu propre à la culture, et qui convient davantage au pâturage des bestiaux.

Les Limbourgeois, dont l'occupation presque exclusive est de faire paître leurs troupeaux, de faire du beurre et du fromage, ont la main plus douce, plus convenable au travail délicat de la filature des laines, que des cultivateurs sans cesse attachés à la glèbe, et qui maîtrisent l'ingratitude du sol.

C'est pour cela que leurs travaux sont précieux, non seulement pour les établissemens du pays, mais encore pour les cantons voisins du département de la Roër. Dans ces cantons, les travaux de l'agriculture rendent les mains trop rudes pour qu'elles puissent donner au fil la délicatesse nécessaire. On confie d'ailleurs, comme en Angleterre aux femmes et aux enfans les filatures les plus déliées. En Prusse, on suit une méthode qui paroît bien singulière aux étrangers; ce sont les soldats qui filent la laine, qui fabriquent la plus grande partie des draps dits de Silésie.

Les rois de Prusse ont en quelque sorte vaincu dans les hommes cette tendance naturelle à l'habitude qui ne les rend généralement propres qu'à un seul métier. Leurs sujets, soldats pendant quelques mois de l'année, sont ensuite tour-à-tour agriculteurs,

teurs, ouvriers et mécaniciens. Prodige que l'imagiuation d'un homme d'État oseroit à peine concevoir, et qui est cependant exécuté depuis plus d'un siècle à la face de toute l'Europe, sans qu'aucune autre puissance ait tenté de l'imiter.

La laine qu'on y emploie est celle du pays ou des environs pour les étoffes grossières; mais pour les draps d'un prix plus recherché, on fait usage de laine de vigogne, ou de mouton que l'on fait venir d'Espagne. La plus fine vient de Bilbao, celles de qualités inférieures viennent des autres provinces, ou plutôt des autres royaumes réunis sous un seul souverain. On les embarque à Cadix pour Ostende; de-là on les transporte en partie par eau, en partie par terre. On sent que la difficulté des communications maritimes a dû augmenter le prix de ces matières premières et indispensables, et conséquemment appauvrir les manufactures.

Lorsque ces laines arrivent, on est obligé, avant d'en faire usage, de les laver pour les débarrasser de toutes les matières hétérogènes; on les met à cet effet dans des fosses murées, où on les passe dans plusieurs eaux. C'est après cette première opération qu'on les distribue pour être filées, aux gens de la campagne. On les passe ensuite à la teinture avant de les envoyer à la draperie; cette manière de teindre est plus solide et plus durable que lorsqu'on teint en *pièce*, c'est-à-dire, lorsqu'on met le drap tout fabriqué dans la cuve. Pour que la teinture soit bonne, il faut qu'elle ait été pratiquée deux

fois. On commence ordinairement par teindre en bleu, parce que c'est la plus solide et la plus tenace des couleurs, et qu'elle se prête fort bien à recevoir les autres.

Lorsque les draps sont unis, c'est-à-dire, d'une seule couleur, il est assez difficile de reconnoître si la teinture a été réitérée, si elle a été faite en pièce ou en laines; mais il est des étoffes pour lesquelles il est indispensable d'employer le dernier procédé; nous voulons parler de celles de plusieurs couleurs. Il est nécessaire d'employer des laines de diverses espèces, ce qui procure une teinte variée et chatoyante fort agréable. Le seul inconvénient, c'est que, comme l'on peut diversifier ces draps de plusieurs milliers de manières, la mode change fréquemment, et les manufactures sont sujettes à des pertes. Il est donc plus sage pour elles de fabriquer principalement des étoffes unies. Si l'on ne parvient pas tout-à-fait à éluder l'empire de la mode : si certaine couleur règne aujourd'hui pour faire demain place à une autre, au moins est-il vrai de dire que ces variations ne sont pas générales, et d'ailleurs, tel goût qui s'est momentanément passé, ne tarde pas à revenir.

Le drap se fabrique exclusivement avec les matières animales; ce qu'on appelle dans le commerce fort improprement *drap de coton*, n'a point et ne sauroit avoir les propriétés du drap. Un savant français (Monge) a découvert la raison pour laquelle la laine, la soie, les cheveux (5), les poils

de la plupart des animaux avoient une tendance à se fouler, à former du drap ou du feutre; il a reconnu, à l'aide du microscope, dans l'organisation des poils, des espèces d'écailles juxta-posées les unes sur les autres, à-peu-près comme les tuiles ou les ardoises qui forment la toiture des maisons. On peut s'en assurer sans instrument, par le tact tout seul; prenez un crin de cheval, bien tendu, passez légèrement dessus votre doigt, tantôt dans un sens, tantôt dans l'autre : d'un côté, vous trouverez une surface douce et unie; de l'autre, une superficie raboteuse, lorsque vous frottez dans le sens contraire à la disposition des écailles. Il paroît que cette organisation a beaucoup de rapport avec celle de la plante aquatique appelée prêle ou queue de cheval.

Lorsque plusieurs poils ont séjourné longtemps auprès l'un de l'autre, chargés d'un poids et exposés à quelqu'humidité, ces petites écailles s'engrènent les unes dans les autres, et s'accrochent de manière à ne pouvoir plus être séparées qu'avec peine. Voilà pourquoi les toisons des brebis se *feutrent* d'elles-mêmes, et pourquoi des cheveux qu'on a longtemps négligé de peigner contractent par la sueur une telle adhérence, qu'on ne peut plus les désunir sans les briser ou les arracher. L'homme a profité de cette tendance naturelle au feutrage, sans la soupçonner : il n'a été guidé que par le hasard ou par une sorte d'instinct, si nous osons nous exprimer ainsi. Il a formé avec des laines un tissu grossier; puis, en lui faisant subir l'épreuve du moulin à foulon, il en a

tiré une étoffe opaque et moëlleuse. De même il a rassemblé des poils de lapins, de castor, de la laine et d'autres substances animales, les a macérés dans une chaudière, et après les avoir longtemps foulés, il a obtenu le feutre avec lequel il fait des chapeaux.

Le drap ne diffère du feutre qu'en ce que, dans le premier, les matières ne sont point placées au hasard et sont disposées d'avance par la main intelligente de l'ouvrier; tandis que le second est une véritable pâte, une agglutination confuse de molécules hétérogènes.

J'ai vu à Paris quelques échantillons d'une laine artificielle faite avec de la corne; on les avoit teints de diverses couleurs, et celui qui les possédoit assuroit qu'il étoit possible d'en fabriquer du drap ou des chapeaux. J'ai remarqué en effet que cette laine feutrée, sans être d'une grande finesse, n'étoit pas néanmoins des plus grossières : la facilité avec laquelle elle se frisoit, sembloit annoncer la possibilité d'en tirer parti par le foulage.

Mais il restoit à savoir si ces fils contenoient une organisation analogue à celle que Monge a reconnue dans les poils des animaux. Le tact n'a pu m'en convaincre, parce que si les écailles existent, il est probable que leurs articulations ne sont pas précisément dans la même direction que celles bien remarquables dans un crin de cheval ou un cheveu. Leur position doit dépendre nécessairement du sens dans lequel la corne a été mise en œuvre: le microscope pouvoit donner à cet égard des lumières sa-

tisfaisantes, mais je n'en avois pas sous ma main.

Je crois, au reste, que l'on n'a point encore assez fait de tentatives pour découvrir les animaux qui peuvent donner la laine la plus fine. La brebis des Kalmouks, dont l'énorme queue est traînée sur une espèce d'attelage (6); le castor du Canada, si précieux pour nos fabriques de chapeaux; la chèvre de Syrie, ne fournissent pas un poil plus fin ni plus beau que la vigogne d'Amérique. Cet animal, plus petit que le lama, moins propre aux rudes travaux auxquels l'homme sait associer les animaux domestiques, est infiniment plus précieux par sa toison: la laine en est de teinte rose un peu claire, et se blanchiroit difficilement; mais elle est susceptible de recevoir toutes les couleurs. Cette matière est aussi précieuse, aussi recherchée que la soie, et rend en conséquence les draps qu'on en fabrique d'une cherté excessive. Leur prix n'est pas moindre de 2 à 300 francs l'aune; mais comme peu de fortunes pourroient atteindre à cette dépense de luxe, on emploie de la laine de moindre qualité, prise sur des parties de l'animal où la toison n'est pas aussi estimée; on la mêle encore avec d'autres laines d'Espagne ou de France, et l'on parvient ainsi à diminuer la cherté de l'habillement. Ces précautions sont d'autant plus indispensables qu'il n'en est pas du beau drap de vigogne comme d'un voile de dentelle, d'une superbe pièce de mousseline unie ou brodée, qui portent avec eux leur recommandation, et satisfont la vanité de leur propriétaire. Les étoffes

d'une qualité supérieure ne se distinguent pas tellement de celles d'un prix moyen, qu'il soit facile de remarquer, au premier coup d'œil, la richesse d'un habillement. Heureusement pour les manufacturiers, l'amour-propre de nos agréables ne leur permet pas de douter qu'on ne sache apprécier la richesse de leur mise dans les momens même où une sorte de modestie les force de garder le silence. Un petit maître, vêtu des étoffes les plus précieuses, mais qui ne sauroit en faire parfaitement connoître la valeur qu'en produisant le mémoire de son tailleur ou de son marchand, éprouve cependant une vive satisfaction; il croit lire dans tous les yeux l'approbation ou même l'envie si funeste aux gens d'un vrai mérite, et qui a tant de charmes pour les hommes futiles. Il ressemble au fat que nous peint l'ingénieux pinceau d'Young (7), dont «la montre, » enrichie de diamans, quoique cachée, a pour lui » la vertu d'une conscience irréprochable, et lui » inspire le plus solide contentement». Bien loin de détruire une pareille extravagance, il faut la mettre en crédit: elle fait mouvoir des bras et vivre de laborieuses familles.

NOTES.

(1) *Leodicum* et *Lüttich* paroîtroient dériver de la même racine.

(2) Nous avons déjà rapporté quelle étoit l'excessive propreté de toutes les villes de la ci-devant Belgique. Louvain et le pays de Liége font seuls exception à la règle.

(3) On ne sauroit se faire d'idée jusqu'à quel point la mauvaise prononciation dénature les mots d'une langue. Il est plaisant de voir dans les voyages de Cook de quelle manière les insulaires de la mer du Sud défiguroient le nom de ce célèbre et malheureux navigateur, et celui de ses compagnons. Cela tient d'une part à l'insouciance et à une sorte de paresse, et de l'autre au défaut de certaines lettres qui se trouvent dans tel idiome, et manquent absolument dans tel autre. Les Chinois, par exemple, manquent des lettres B, D, R, X, Z, et leur en substituent de très-différentes qui sont L, P, T et S (rude). Il en résulte que leur prononciation rend dans leur bouche notre propre langue méconnoissable à un François. Un jésuite qui a donné des mémoires intéressans sur cet empire, assure qu'au lieu de dire *hoc est corpus meum*, ils prononcent à-peu-près ainsi : *ho-ke, oge-sou-tou, co-oul-pou-sou, me-voum.* Il est dans l'harmonie de leur langue de faire une espèce de hoquet à chaque syllabe.

(4) C'est la partie la plus pauvre, non seulement de la ville de Liége, mais de toute la principauté.

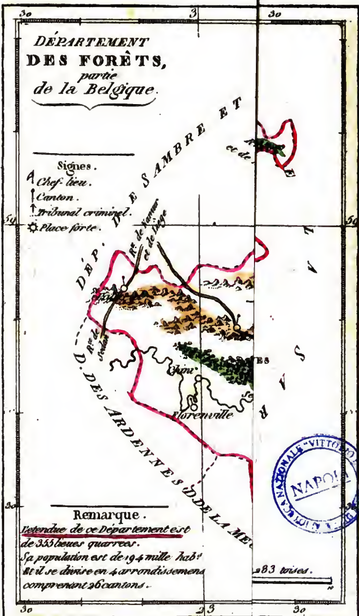
(5) Monge ne cite point, dans ses expériences, les plumes d'oiseaux qui ont avec les poils de tous les animaux, sans exception, et particulièrement avec les poin-

tes du porc-épic, la plus grande analogie, pour la texture et la conformation. Il seroit peut-être possible, au moyen de préparations quelconques, de les rendre propres à en fabriquer un feutre grossier. Si j'avois le temps et les moyens nécessaires à cette sorte d'expérience, je ne doute pas que je ne parvinsse à en obtenir une espèce de carton de nature animale. Il suffiroit pour cela d'y faire un mélange de quelques autres matières que le tâtonnement et l'expérience indiqueroient.

(6) Les moutons de l'Ukraine, de la Tartarie, et en général du nord de l'Asie, ont une queue énorme qui est précieuse, non seulement par la longue laine qui la recouvre, mais encore par la viande succulente qu'elle produit. Les pasteurs de ces contrées préviennent l'inconvénient qui en diminueroit la valeur si les moutons la laissoient flotter dans les mares et dans la boue, en l'enfermant dans une petite boîte qui roule sur quatre petites roues.

(7) L'élégant Letourneur a su rendre gracieux et touchans dans notre langue les accords sévères et mélancoliques de la lyre d'Young. Le Poëme des nuits, et d'autres mélanges du même auteur, ont obtenu un succès complet : mais, je ne sais pour quelle raison aucun traducteur n'avoit hasardé de nous faire connoître ses satyres. Peut-être étoit-on rebuté par la difficulté qu'opposoit le génie de la langue; peut-être aussi craignoit-on de publier une production écrite d'un style si différent de celui que l'on connoissoit au philosophe anglois. T. P. Bertin n'a point été découragé par ces obstacles, il en a fait imprimer il y a quelques années, une version libre qui a obtenu deux éditions, et dont on a parlé avec de grands et de justes éloges.




DÉPARTEMENT
DES FORÊTS,
partie
de la Belgique.
Signes.
Chef-lieu.
Canton.
Tribunal criminel.
Place forte.
DÉP. DE SAMBRE ET
D. DES ARDENNES
Florenville
Remarque.
L'étendue de ce Département est
de 355 lieues quarrées.
Sa population est de 194 mille hab.
Et il se divise en 4 arrondissemens
comprenant 26 cantons.
283 toises.

VOYAGE

DANS LA CI-DEVANT

BELGIQUE.

DÉPARTEMENT DES FORÊTS.

Les divisions établies entre les diverses portions intégrantes d'un empire, sont moins fondées sur la nature du sol, sur les observations topographiques et géologiques, que sur certaines convenances locales, et sur la nécessité d'établir entre ces provinces la plus grande égalité possible, sinon de population, au moins de territoire.

C'est sur une pareille base qu'a été organisée, en 1791, la subdivision de la France en quatre-vingt-trois départemens. Des coutumes, des lois particulières, isoloient les unes des autres des parties inégales du royaume. Un des buts principaux, et en même temps des plus hardis comme des plus utiles, que se proposèrent les novateurs de l'assemblée constituante, ce fut d'établir dans l'Etat, uniformité de lois et d'institutions; de faire disparoître les différences qu'avoient nécessairement amenées dans

les diverses provinces, les priviléges particuliers dont chacune d'elles jouissoit à l'exclusion des autres.

Si les membres qui eurent le plus de part à ces changemens, par lesquels ils avoient conçu le chimérique espoir de créer, en quelque sorte, une monarchie républicaine, commirent beaucoup de fautes, et sur-tout de très-graves, on ne peut du moins leur refuser une connoissance assez étendue et même assez exacte du cœur humain. Ils comprirent qu'il ne s'agissoit pas de démembrer, pièce à pièce, l'antique édifice, et d'en renouveler successivement les parties; ils confondirent tout, ils brouillèrent tous les élémens de l'ancienne constitution de l'Etat, afin de tirer, de cette espèce de chaos, le nouvel ordre de choses qu'ils avoient conçu; beau rêve, dont les secousses, occasionnées par la fermentation de tant de passions, par le froissement de tant d'intérêts, ne tardèrent pas à les désabuser.

Ce qu'ils entreprirent en grand pour l'ensemble de l'administration, ils l'exécutèrent plus heureusement et d'une manière aussi plus apparente, par rapport à la formation et à l'organisation des nouvelles provinces. On sait qu'ils partagèrent la France en moins d'une centaine de quarrés parfaitement égaux, que chacun de ces quarrés reçut son nom des rivières ou des lieux les plus remarquables qu'il renfermoit; et pour ne pas établir une symétrie trop choquante, et d'une exécution d'ailleurs presqu'impossible, ils découpèrent à chacun

des quarrés des limites irrégulières, pour la formation desquelles ils eurent égard, soit à de grandes villes, soit à des sources de fleuves ou de rivières.

Le même principe qui a présidé à la division de l'ancienne France, a été également mis en application lorsqu'il s'agit de partager la Belgique en plusieurs départemens; on les a fait à-peu-près égaux, et non seulement on n'a point observé l'ancien ordre des provinces, mais on a fait encore tout ce qu'il étoit possible de mettre en usage pour s'en écarter.

Quant à nous, si nous n'avions obéi qu'à notre propre inclination, nous ne nous serions astreints à aucun ordre méthodique, tiré des lignes de démarcations arbitraires ou déterminées par des considérations politiques; nous n'aurions suivi d'autre marche que celle indiquée par la distribution naturelle des lieux.

Nous aurions d'abord longé les côtes de la ci-devant Flandre, baignées soit par la mer du nord, soit par l'Escaut. Après avoir examiné ces parages, peu propres aux travaux de l'agriculture, mais dont les habitans trouvent, dans l'exercice d'un autre genre d'industrie, l'existence que l'homme ne doit ici bas qu'à la sueur de son corps, nous eussions parcouru les marécages du Brabant hollandois, pour venir ensuite admirer dans toute sa pompe l'opulence que peuvent procurer et la fécondité d'un sol favorisé par la nature, et les travaux plus heureux du labourage, et l'infatigable activité des arts et du

commerce. Le Brabant autrichien, les environs de Malines et d'Anvers, la partie la plus haute de la Flandre, nous eussent offert ce spectacle enchanteur. Les manufactures du pays de Liége eussent également attiré notre attention, et eussent peut-être provoqué une excursion anticipée dans le département de la Roër, à Aix-la-Chapelle, à Burscheid et dans les autres lieux où nous nous promettons d'aller porter nos observations.

Les départemens de Jemmappes, de Sambre et Meuse et des Forêts, où se trouve concentrée une grande partie des Ardennes, eussent offert à nos recherches des intérêts d'un autre genre. Nous ne les eussions point, si nous osons nous exprimer ainsi, visités en détail; nous les eussions considérés en masse.

Mais il falloit observer quelqu'ordre dans notre relation; il falloit que, la carte à la main, le lecteur pût nous suivre dans une course sage, réfléchie, et nous nous sommes déterminés à présenter, d'une manière analytique, la description exacte et scrupuleuse de chaque département en particulier, quoique, pour notre propre compte, nous ayions le plus souvent observé l'ensemble. Cependant, comme leur distribution n'a pas été tellement arbitraire qu'ils n'aient conservé des nuances qui les distinguent, on a dû s'apercevoir que nous avions isolément traité des productions ou des qualités qui leur appartiennent en propre. Si tous, ou plusieurs d'entr'eux, ont des caractères communs, nous nous

sommes plus volontiers appesantis sur leur description, dans ceux des départemens qui les possédoient au degré le plus éminent.

Nous avons, en parcourant ceux de Sambre et Meuse et de Jemmappes, vu déjà une portion considérable de la forêt des Ardennes: nous en trouvons ici le centre. Le département des Forêts présente, sous certains égards, tant de rapports avec les lieux qui avoisinent Namur, qu'il sembleroit que nous n'avons pas besoin de donner une idée générale des productions de son territoire et de la température de l'atmosphère. Un sol hérissé de montagnes, souvent inaccessibles, couronné de bois immenses, abondant en mines de toute nature, presque point de plaines ni de côteaux réservés pour la culture; tel est en partie ce que nous avons vu dans le département de Sambre et Meuse; c'est ce que nous voyons encore ici. La différence n'est que du plus au moins, c'est-à-dire, que le pays de Luxembourg est infiniment plus *fourré* et moins peuplé que tous ceux que nous avons eu occasion de voir jusqu'à présent.

Les forêts, la plupart nationales, sont soumises à des règles à-peu-près uniformes, de coupe et d'exploitation; elles sont aussi dans un état de dégradation qui nécessite toute la surveillance de la nouvelle administration forestière.

Les bois appartenant aux particuliers ne sont guère dans une situation plus florissante. On ne sait ce que l'on doit suivre, ou de nos anciennes or-

donnances des eaux et forêts, ou des anciennes lois du pays, ou enfin de quelques lois transitoires et incomplètes successivement décrétées depuis la révolution.

Bien des personnes s'imaginent que de toutes les propriétés foncières, les bois sont et les plus faciles à conserver, et les plus commodes à gouverner. Il ne faut, suivant elles, que laisser agir la nature. Si l'on coupe certains arbres, tels que le chêne et plusieurs autres, ils renaissent eux-mêmes de leurs débris : la souche, demeurée en terre, pousse des cépées qui, en quelques années, fournissent de l'ombre et bientôt après appellent la coignée du bucheron.

Sont-ce des hêtres, des ormes et d'autres végétaux auxquels cette précieuse qualité de la reproduction est refusée? Il suffit, disent-ils, de faire des réserves, de laisser subsister, d'espace en espace, de frêles baliveaux, et alors la semence de ces arbres, qui ont survécu à tout ce qui les entouroit, se disperse sur la surface de la terre, s'y enfonce par une racine pivotante, et produit une génération nouvelle.

Mais bien des obstacles s'opposent à ce que les événemens répondent à l'attente de ces insoucians propriétaires, qui ne récoltent que pour eux, et qui ne s'inquiètent guère que leur postérité souffre ou non de leur négligence.

D'abord, la mauvaise exploitation fait souvent périr la souche, ou ne lui permet de jeter que des branches maigres et, pour ainsi dire, avortées. Les

mousses qui recouvrent le terrein repoussent les graines et les empêchent de pomper le suc nourricier de la terre; plus que tout cela encore, c'est que le peu d'arbres qui bravent tous ces dangers, périssent par l'abroutissement, par les ravages qu'y font les troupeaux introduits en fraude.

Les baliveaux, dont le double but est de donner une graine reproductrice et de servir d'abri aux jeunes arbres, contribuent aussi à les étouffer, en leur ravissant une portion des sucs de la terre, ou à leur dérober les rayons du soleil.

Ajoutons encore à cela que l'on pèche par deux extrémités contraires, toutes deux également funestes à l'abondance, à l'utilité de l'exploitation. Les uns, impatiens de recueillir, font tomber les arbres avant qu'ils aient atteint leur maturité et tout leur degré de croissance; ou bien, voulant anticiper le plus possible sur leur produit, ils en élaguent indiscrètement les branches, pour recueillir quelques bûches et quelques milliers de fagots. D'autres, veulent les laisser trop longtemps sur pied; ils conservent du moins les plus forts, pour les faire servir de baliveaux, et, indépendamment du grand préjudice que portent aux jeunes taillis ces masses énormes, il arrive quelquefois qu'ils se détériorent ou meurent sur pied; et dans ce cas, leur bois, avarié et vermoulu, perd considérablement de son prix.

C'est ainsi que se forment peu-à-peu ces clairières, ces vides immenses, ces solitudes, où l'on ne voit

pas un seul pied d'arbre ; et les bruyères, les mousses, les autres plantes parasites, ne tardent pas à s'emparer du terrein : indices sinistres de la stérilité, elles ne font que l'augmenter de plus en plus, en étouffant les nouvelles semences.

Le savant Duhamel atteste que de son temps le mal étoit déjà presqu'irréparable en France. Il a calculé les pertes de la belle forêt de Fontainebleau, et il a prédit que l'exploitation de haute futaie, actuellement sur pied, sera la dernière qu'il sera possible d'y faire ! Quelles seront les pépinières qui pourront fournir au repeuplement général de nos forêts ? Quelles sommes pourront y suffire ?

Cette méthode meurtrière n'est pas, il faut nous empresser d'en convenir, adoptée indistinctement par tous les habitans de ce pays qui y possèdent des bois. Nous en avons vu qui, pénétrés de cette vérité, que l'*aménagement* des forêts consiste à savoir assortir et marier, si l'on peut se servir de ce terme, les différentes espèces d'arbres, à en combiner la coupe, les réserves, le repeuplement, d'après leur essence et la nature du sol, savent approprier la culture à la facilité des consommateurs, et à la commodité des débouchés.

Ceux-là sont persuadés avec raison qu'ils ne travaillent pas seulement pour leurs successeurs, qu'ils travaillent aussi pour leur propre avantage ; quoiqu'une très-forte partie des bois de ce département soit peuplée d'arbres de haute futaie (1), c'est-à-dire, d'espèces qui ne se repeuplent que par semis

ou

ou par rachées (les rachées sont pour les arbres ce que sont les provignages pour la vigne, les marcottes pour les œillets, etc.), et qui ne poussent pas de cépées lorsqu'on a coupé le tronc jusqu'à la superficie de la terre, on les déracine ordinairement; mais dans les cantons où il existe des chênes, des osiers, des saules, des châtaigniers, on établit des taillis en coupes réglées. L'exploitation de ces différentes espèces d'arbres est dirigée d'après l'usage auquel ils sont habituellement destinés. L'osier dont on ne recherche que les branches souples, minces et flexibles, se coupe tous les ans; les saules, les peupliers, sont étêtés tous les trois ans, et donnent des produits très-utiles.

Les châtaigniers, les coudriers, d'où l'on tire des cerceaux ou des baguettes, s'exploitent dans l'intervalle de six, sept, jusqu'à dix ans. Les taillis de chênes donnent rarement aucun produit avant vingt années révolues, et alors, ils donnent du bois à charbon, des bourrées, et de petites perches. Cinq ans plus tard on en tire des soliveaux et d'autres menus bois de charpente. L'expérience prouve que si l'on ne pousse pas la lenteur à l'excès, on ne perd rien pour attendre : des calculs mathématiques démontrent qu'en cinq ans de plus on double le produit des charpentes; cela ne sera pas difficile à concevoir, lorsqu'on fera attention qu'un simple jet ne prend point d'une année à l'autre un accroissement bien considérable; mais lorsque ce jet est devenu un grand arbre où la végétation agit dans toute sa

force, le développement des branches se fait avec beaucoup plus de rapidité; les feuilles par où se fait la transpiration des végétaux étant en plus grand nombre, attirent une plus grande quantité de séve (2); les branches latérales ainsi que le tronc augmentent sensiblement de volume. L'accumulation des couches concentriques donne au bois plus de densité et de dureté, et le rend propre à faire des arbres de pressoirs, de treuils ou de cabestans, des courbes de roues à moulin, des *moutons de sonnettes*, et autres instrumens si précieux, si nécessaires dans les arts mécaniques.

Ces propriétaires industrieux étant la plupart maîtres de forges, ou possédant d'autres usines dans le pays, ne vendent pas leurs bois à des marchands, lesquels, guidés par une sordide avidité, ont la fatale habitude de dévaster les bois dont on leur vend la coupe. Ils surveillent eux-mêmes l'exploitation et déterminent l'emploi des différentes sortes de bois.

Comme il se trouve dans le département et dans ceux qui l'avoisinent, un grand nombre de tanneries, on consacre des portions de forêts à faire du bois *pelard*, ainsi nommé, parce qu'on en ôte l'écorce pour préparer les cuirs dans les fosses de tanneurs.

Pour faire du *bois pelard* on fait avec soin le triage des arbres qui ne sont point propres à être pelés, et on commence par les abattre : on laisse les autres sur pied, on fend depuis le haut jusqu'en

bas l'écorce avec la pointe d'une serpe, puis à l'aide d'un morceau de bois dur, on la détache entièrement. Plus les arbres sont jeunes, plus leur écorce est épaisse et abondante, plus aussi elle est estimée : on les pèle ainsi ordinairement au-dessous de l'âge de vingt ans. On enjoint expressément à ceux qui font cette opération, de couper les arbres à fur et mesure qu'ils les ont écorcés, autrement l'ardeur du soleil les dessécheroit, et en feroit périr la souche.

Il est fâcheux qu'une nécessité impérieuse force d'enlever l'écorce des arbres; car le bois se dessèche davantage, et le bois à brûler qu'on en tire se consomme très-vîte; voilà pourquoi il étoit défendu autrefois et l'est peut-être encore, de faire du pelard autrement que dans la gruerie de Château-Regnauld, en faveur de la ville de Mézières. Le grand nombre de tanneries qui existent, soit dans cette ville, soit dans ses environs, nécessite une consommation prodigieuse d'écorces.

Il paroît au reste qu'il existe un rapport étonnant entre le cuir des animaux et le principe condensateur que nos chimistes ont découvert dans l'écorce de chêne, et qu'ils ont nommé le tannin. M. Séguin a poussé plus loin l'application de cette découverte, il a débarrassé le *tannin* des matières hétérogènes avec lesquelles il est confondu; et le mettant seul en contact avec le cuir, il est parvenu à le préparer beaucoup plus promptement qu'on ne pouvoit le faire par les anciens procédés.

Si le tannin exerce sa vertu astringente sur les matières animales, celles-ci, à leur tour, n'ont pas une moindre action sur lui. En effet, si, pendant que l'on écorce un taillis, il passe à quelque distance, seulement à cent cinquante ou deux cents pas, un troupeau de moutons, et si le vent donne du même côté, l'écorce devient si adhérente qu'il n'est plus possible de l'enlever. Les esprits animaux qui s'échappent de ces bêtes à laines, condensent la substance spongieuse et humide de l'écorce, elle n'obéit plus à la main de l'ouvrier, il faut qu'il cesse son travail.

Lorsqu'on est bien pénétré de l'importance des bois, on ne s'occupe pas à y entretenir une seule essence, ou au moins des sortes peu variées : on en cultive de toutes les espèces possibles. C'est le vrai moyen de jouir sûrement et promptement, de pouvoir recueillir dans presque toutes les années un produit à-peu-près égal.

Nous n'avons guère remarqué dans les forêts nationales de ce département que des hêtres et des chênes, entre-mêlés de quelques sauvageons, et particulièrement de merisiers et de cerisiers sauvages, et qui sont infiniment utiles par la liqueur spiritueuse qu'on en extrait, et qui est connue dans le commerce, sous le nom de *kirschewaser*, (eau de cerise).

Dans celles qui appartiennent à des particuliers, et particulièrement dans les bois qui forment les parcs des anciens châteaux, on cultive des arbres

étrangers qu'il est si fort à souhaiter de voir naturaliser en France. En Amérique particulièrement, les arbres ont une force de végétation remarquable : leur bois est très-dur, et convient parfaitement à l'ébénisterie. Je ne sais si l'acajou réussiroit dans nos climats, mais le faux ébénier, le tulipier de Virginie, toutes les espèces d'acacia, le hètre noir, le catalpa et beaucoup d'autres y croissent à merveille. C'est une conquête précieuse à faire.

Imitons la nature : elle disperse les familles de plantes; elle a imaginé des moyens admirables propres à en porter au loin, et à en disséminer les graines. Si elle permet à quelques espèces semblables de former des groupes, des touffes épaisses : au printemps suivant la disposition n'est plus la même. Le sol dont les sucs propres à une sorte de végétal sont épuisés, est très-bon pour en nourrir d'autres. La providence a rendu ces mutations nécessaires, en donnant aux fruits des formes telles qu'ils puissent être portés au loin. Les fleuves, les vents, les animaux, l'Océan lui-même sont les véhicules des graines; les courans de la mer ont naturalisé aux îles Séchelles le coco des Maldives : on trouve sur le bord des mers des plantes qui croissent de préférence sur les montagnes (3), parce que les rivières en ont charié les semences. Les fruits du sapin, du bouleau, de l'érable et du frêne, sont pourvus d'aîles; le pissenlit et les autres fleurs composées voltigent en l'air, à l'aide d'une aigrette soyeuse (4).

Les animaux enfin contribuent sans le savoir à

cette propagation, et surtout à ce changement de terrein que semble s'être plus particulièrement proposé l'auteur de toutes choses. Ils avalent des baies pour se nourrir de leur pulpe, et ils en sèment les graines en rendant leurs excrémens, ou bien leur toison s'accroche à diverses espèces de fruits armés d'un hameçon; et telle est l'admirable variété que l'on remarque dans tous les ouvrages de la création, que la position de cet hameçon n'est point partout la même. Elle est appropriée à la forme et à la nature des fruits. Dans quelques-uns il tient à la graine, dans d'autres, au péricarpe ou enveloppe, dans quelques autres, au calice persistant qui en entoure la base, même après que la fleur est tombée.

Il faut donc, le plus possible, encourager dans toutes les branches de l'agriculture, la naturalisation des plantes exotiques, sans exclure pour cela les plantes indigènes.

Nous avons voulu, avant de visiter les villes, examiner cette portion, nous dirions volontiers ces débris des Ardennes, car César atteste que de son temps cette masse vénérable de forêts s'étendoit d'orient en occident, depuis le Rhin jusqu'aux environs de Reims; et que du sud au nord, elle traversoit le pays des Trévіriens, et se prolongeoit sans interruption jusqu'à l'Océan. Ainsi donc les pays de Trèves, de Cologne, de Mayence, de Liége; les anciens duchés de Luxembourg, de Limbourg, de Juliers, de Brabant; le comté de Namur, le Hainaut, la Flan-

dre et l'Artois en étoient couverts. Comme le département où nous nous trouvons en ce moment, est celui de tous où les forêts ont été le moins dévastées, en partie par la difficulté de l'exploitation, il est peu fertile : on cultive cependant un peu de bled dans la partie septentrionale. Les fermiers sont d'ailleurs, jusqu'à un certain point, indemnisés par le bétail qu'ils élèvent. Le mouton des Ardennes a un goût délicat. Si l'on y introduit des béliers espagnols, du troupeau de Rambouillet, il n'est pas douteux que les bêtes à laine ne s'y améliorent sensiblement par l'abondance et la bonne qualité des pâturages.

Il est aisé de voir que le centre du département, et en général toute la partie nord-ouest, sont plus élevés que le reste, par la direction des rivières qui, à la réserve de celle de Semoi et de quelques autres moins considérables, vont presque toutes se réunir à la Moselle. La rivière de Sour, dans un cours d'ailleurs fort borné, rassemble une grande partie de ces branches éparses ; elle est l'intermédiaire de cette jonction qu'elle opère presqu'à elle seule.

Nous n'avons pas vu dans cette partie de notre voyage, de villes opulentes, ni remarquables par leur commerce ou par de riches manufactures. Elles sont presque toutes peuplées d'artisans, de taillandiers et d'autres ouvriers en fer. Le grand nombre de forges et de mines qui existent dans le pays, favorisent ce genre d'industrie. Quelques-unes, comme une partie de celles de l'ancienne

France, présentent un aspect qui m'a toujours déplu; c'est une excessive multiplicité d'auberges. Un petit propriétaire a-t-il un médiocre revenu en biens fonds, il veut encore tirer parti de son propre domicile; il s'empresse de décorer la façade extérieure, d'une enseigne qui annonce que sa maison est une hôtellerie. Comme il n'est pas possible, à moins que la moitié de la ville n'aille manger et loger à l'auberge, que tous ces établissemens soient également bien achalandés, une quantité considérable d'habitans perd, dans l'attente inutile d'une chance favorable, un temps précieux que des métiers faciles et sédentaires occuperoient avec beaucoup plus de fruit et d'agrément.

La ville de Luxembourg, très-rapprochée de nos anciennes frontières, a de tout temps passé pour une place inexpugnable. Le roc presqu'inaccessible sur lequel elle est bâtie, étoit on ne peut plus favorable à l'établissement d'une forteresse; aussi, avant 936, y existoit-il déjà un château.

Sigefroi, qui descendoit en droite ligne de Pharamond, fut le premier comte de Luxembourg, et le véritable fondateur de la ville. Il acquit ce château, moyennant un échange, de Brunon, dit le Grand, archevêque de Cologne, et s'occupa aussitôt d'en faire une ville. Les Romains avoient appelé ce fort : *Augusta Romanorum;* Mérovée, roi des Francs, après en avoir fait la conquête, l'avoit consacré au Soleil, et l'avoit appelé en conséquence : *Lucis Burgum ;* comme qui diroit : Château de la



Dép.t des Forêts.

Luxembourg.



lumière. (Il faut observer qu'en allemand, ancien et moderne, *burg* signifie château, et non pas *bourg*, comme quelques géographes le prétendent.) Il ne paroît pas que Sigefroi ait rien changé à ce nom; cependant, on le voit diversement orthographié dans les vieilles chartes : on lit tantôt *Lucelembourg*, *Lucilimbourg*, *Lucelbourg*, *Lutzelbourg*, etc. Chacune de ces manières a ses partisans, parce que les uns dérivent la première partie de *lucus*, bois épais; les autres de *leuca*, qui signifie lieue; enfin, *lutzel*, en celtique, signifie petit, et cette conjecture a entraîné le plus grand nombre, parce qu'en effet la ville de Luxembourg n'est pas extrêmement considérable.

On y a toujours attaché plus d'importance, à cause de ses fortifications, que sous d'autres rapports. L'un des ingénieurs qui ont le plus contribué à les agrandir, est M. de Bauffe, mort à Belgrade, en 1738; non seulement il y a ajouté beaucoup de nouveaux ouvrages, mais il a pratiqué, sous les rochers, une multitude de mines et de contremines. La dernière guerre continentale y a nécessité des changemens. Le long siége que Luxembourg a soutenu en dernier lieu contre l'armée françoise, est la preuve la plus forte que l'on puisse donner pour démontrer jusqu'à quel point l'art y a secondé la nature.

C'est auprès du château placé au sommet du roc, que l'on a commencé les premières constructions de la ville. Les bâtimens que l'on y voit disposés

dans une enceinte heptagone, forment ce que l'on appelle la ville haute, ou ancienne; la ville neuve, ou basse, qui est dans la plaine, est séparée de l'autre par la rivière d'Else. Cette même rivière se divise en deux bras et baigne deux quartiers nommés, l'un le *Paffendal*, l'autre le *Grundt* ou le *Munster;* on l'a ainsi appelé, parce que c'est dans l'hôpital de Saint-Jean, qui y est bâti, que l'on a transféré l'abbaye de Munster, située d'abord sous les remparts même de la place. Mais les ingénieurs de Charles-Quint s'étant aperçu que, dans cet endroit, les fortifications n'étoient pas dans les règles, et présentoient un côté foible, l'empereur fit raser l'abbaye, et fit couper des portions de rocs qui nuisoient au développement du glacis de la contrescarpe.

Les environs de la ville sont de grandes vallées remarquables par une multitude de torrens qui s'écoulent du flanc des montagnes.

Nous avons vu de ce côté plusieurs vignobles; mais il y en a davantage sur les rives de la Moselle. Les caves de Luxembourg étant creusées dans le roc, comme celles d'Epernai en Champagne, sont très-favorables pour conserver et *faire* les vins; non seulement on n'a point à craindre les variations de températures qu'occasionne ordinairement l'humidité, mais si les bouteilles viennent à casser, il n'y a rien de perdu : le plancher étant généralement assez propre, le liquide va se réunir intact dans une fosse ménagée exprès, et on l'en retire à fur et me-

sure. La bonne qualité des caves est tellement essentielle à la conservation des vins, que l'on peut attribuer à cette cause la diversité des opinions sur le vin du Rhin. Il y a des gourmets qui le trouvent délicieux, d'autres qui n'ont pour lui qu'une très-médiocre estime : cela dépend beaucoup de la manière dont ce liquide est préparé. En Allemagne, on se sert ordinairement de cuves énormes; celle de Heidelberg, près Manheim, qui contient sept cent cinquante tonnes, mesure de Paris, en est un exemple. Dans les lieux où l'on ne se sert pas de ces cuves bannales, où l'on en construit de plus petites, la fermentation vineuse doit nécessairement s'opérer d'une autre manière, et probablement avec infiniment moins d'énergie. Il en est de même des soins que l'on prend pour conserver le vin, du choix des caves, et d'une infinité de circonstances dont aucune ne laisse pas de produire des effets sensibles.

Arlon, que nous trouvons à quelques lieues de là, au milieu des forêts, a pour origine un village dans lequel on avoit élevé un temple à la Lune; c'est ce qu'indique son nom latin *Ara lunae*, d'où l'on a fait ensuite, *Aralunum, Orlunum*, etc. Nous avons déjà vu que ces étymologies payennes ne sont pas sans exemple dans les Pays-Bas. Ivoy, qui fait aussi partie du duché de Luxembourg, est ainsi nommé parce qu'il y eut d'abord dans ce lieu un temple dédié à Jupiter. Thionville, du Luxembourg françois, vient du latin *Theonis villa*, ville de tous les Dieux, parce qu'il y existoit un Panthéon, c'est-à-

dire, un temple consacré à toutes les divinités : un pareil monument est sans contredit un temple à la *Tolérance*. Nous ajouterons qu'Arlon a vu naître un homme assez célèbre, qui fut le fondateur de la communauté des cordonniers et tailleurs, à Paris; on l'appeloit vulgairement le *bon Henri;* son vrai nom étoit Henri-Michel Buch.

Les autres petites villes que nous avons parcourues ne nous ont pas donné une idée bien grande de l'opulence de leurs habitans. Greven-Macher tire à la vérité quelqu'avantage du trafic des vins de Moselle; située sur cette rivière, elle est dans un emplacement commode pour les débouchés. On la nomme encore *Grave-Macheren*, du mot allemand *graf,* qui signifie comte, et du mot celtique qui signifie frontière, afin de la distinguer de *Coninx-Macheren*, qui est à deux lieues de la première. (*Coninx* veut dire *roi.*)

La cité la plus considérable, la plus marchande et la mieux bâtie du département, après Luxembourg, est sans contredit celle de Bastogne; sa proximité de la Famène, c'est-à-dire, de la partie où le sol est le moins rebelle aux travaux de l'agriculture, en a fait le marché au bled et au bétail de tout le pays; on la nomme pour cette raison *Paris en Ardennes*, et ceux qui la voient trouvent cette dénomination fort loin d'être modeste.

Cette ville a vu naître Jean Beck, dont parlent la plupart des biographes, homme d'une extraction basse; qui, de l'état de simple messager, parvint,

par son seul mérite, à la dignité de mestre-de-camp, général des troupes espagnoles, et de capitaine général du duché de Luxembourg. Ce brave officier fut tué en 1648, à la fameuse bataille de Lens. On raconte de lui qu'un grand seigneur ayant eu l'impolitesse de lui faire des reproches sur sa première condition, il lui répondit avec beaucoup de sang-froid : J'avoue que j'ai été messager, et je n'en rougis point : mon zèle et la manière dont je me suis comporté dans le service ont déterminé sa majesté à me confier le commandement de ses armées ; mais vous, monsieur, si vous étiez né messager, je crains bien que vous ne le fussiez resté toute votre vie.

A quelque distance de Greven-Macher, sur la rive gauche de la Moselle, aux pieds d'une montagne aux environs de laquelle cette rivière reçoit, d'un côté, la Sour, et de l'autre la Sarre, est un petit village nommé Igel. La plupart des voyageurs curieux y vont faire un pélerinage, afin d'y voir une pyramide quadrangulaire de soixante-quatorze pieds de hauteur, ornée de diverses figures allégoriques et d'hiéroglyphes. L'inscription qui est au bas atteste que ce fut un mausolée élevé par deux frères nommés *Secundini*, à la mémoire de leurs père et mère.

Suivant toutes les apparences, ce monument curieux a été érigé entre le règne de Dioclétien et celui du grand Constantin.

Neufchâteau (5), Bidbourg, Chiny, et plusieurs autres cités, nous ont offert trop peu d'intérêt pour

que nous ayions cru devoir les décrire. La première a quelques manufactures peu florissantes : la seconde n'a pour elle que son ancienneté; Antonin en parle dans son itinéraire, et la nomme *Beda-Vicus*, c'est-à-dire, bourg de *Beda*, d'où est venu son nom actuel de Bidbourg.

Chiny étoit jadis une cité assez opulente; mais diverses circonstances, et notamment les guerres, ont concouru à la ruiner. C'est en quelque sorte, aujourd'hui, plutôt un village qu'une véritable ville. Sa fondation remonte à l'an 950. Le territoire qui en dépendoit avoit le titre de comté; mais cette distinction ne laissa pas d'être nuisible au pays, car les François, sous Louis XIV, ayant élevé des prétentions sur le comté de Chiny, il en résulta des débats assez longs et quelques exécutions militaires: la chambre de réunion de Metz finit par adjuger au monarque françois le comté qu'il demandoit; mais il ne se tint point pour satisfait; il demanda encore d'autres terres, d'autres seigneuries qu'il soutenoit devoir en ressortir. On cite à ce sujet un mot fort naïf et fort ingénieux d'un bon paysan. Un officier françois lui ayant demandé jusqu'où s'étendoit le comté de Chiny, le villageois répondit : *Qu'on disoit à Metz qu'il comprenoit la moitié du monde, et que l'autre en dépendoit.*

Mais la possession n'en fut pas longue; car, en 1697, cinq ans après cette occupation, on fit, avec l'Espagne, un traité par lequel la France restituoit toutes ses conquêtes, non seulement en Catalogne,

mais Luxembourg, Charleroi, Mons, Courtrai, Ath, le comté de Chiny, et généralement tout ce que les chambres de Metz et de Brissack avoient réuni à notre territoire.

Vianden, Diekrick et les bourgades environnantes font un trafic assez important de draps et de cuirs. Elles en fournissent tout le département; mais la première de ces marchandises n'étant pas d'une supériorité marquée, les exportations ne s'en étendent pas loin.

Sur l'extrême frontière du département, à deux lieues seulement de Montmédy, où vouloit se réfugier Louis XVI lorsqu'il fut arrêté à Varennes, nous avons été voir la célèbre abbaye d'Orval, où se trouvent aujourd'hui des magasins et des atteliers, à très-peu de distance de la rivière de Semoy. Elle étoit d'abord occupée par des chanoines réguliers; mais, en 1674, on y introduisit l'ordre rigoureux des premiers moines de Cîteaux et de Clairvaux, et si l'on en croit la renommée, la règle y étoit strictement observée. Leur régime différoit de celui des religieux de la Trappe, en ce que leur retraite étoit véritablement utile au bien public. Ils ont successivement défriché les terres des environs; on les voyoit aller ensemble à la campagne, labourer la terre, faire la moisson, et prendre leurs repas au milieu des champs. Leur ordinaire étoit extrêmement frugal; ils ne se nourrissoient que de légumes; ils avoient seulement, deux fois la semaine, un plat d'œufs ou de poissons : ils gardoient un silence perpétuel,

On croira peut-être un jour difficilement que des hommes aient pu se dévouer volontairement à un pareil genre de vie : nous en avons cependant eu la preuve. Quelquefois le fanatisme ni la superstition n'entroient pour rien dans une détermination aussi sévère : des hommes dégoûtés de la vie par des revers, ou qui ne pouvoient supporter une existence souillée par quelque crime, alloient se jeter dans ces tombeaux... Aujourd'hui ils se suicideroient !

Tout ce que nous venons de voir, la totalité du département des Forêts, formoit autrefois une partie assez grande du duché de Luxembourg. Mais cette principauté étoit beaucoup plus étendue ; elle étoit même la plus considérable province de tous les Pays-Bas ; son circuit étoit d'environ soixante-dix lieues ; sa plus grande longueur de vingt-six, en allant du nord au sud ; sa largeur de vingt, de l'est à l'ouest. Le Luxembourg a été primitivement occupé par les Trévirieus, qui, ayant été chassés de leur pays par leurs vainqueurs, émigrèrent en deçà du Rhin, dans la Gaule belgique ; les Romains les accueillirent et leur accordèrent de grands priviléges. Lorsque les Francs eurent détruit l'empire romain, ils furent subjugués par Mérovée, et leur territoire incorporé dans le duché de Moselle. Ce pays fut ensuite érigé en comté, puis en duché. La maison des ducs de Luxembourg a longtemps subsisté en France, et y fut honorée de la pairie ; les seigneurs de cette branche avoient à Paris un hôtel dans l'emplacement où est le palais qu'on nomme encore aujourd'hui

jourd'hui le Luxembourg. La reine Marie de Médicis acheta cet hôtel pendant sa régence, et le fit abattre, pour y bâtir le palais que nous y connoissons encore sous ce nom. Quelque chose de remarquable, c'est que le peuple avoit tellement retenu, tellement adopté ce nom de Luxembourg, que Gaston, duc d'Orléans, l'ayant eu pour apanage après la mort de sa mère, voulut en vain le changer; ce fut en vain que l'on mit au-dessus cette inscription : *Palais d'Orléans;* le peuple demeura fidèle à sa vieille routine.

Enfin, on y étoit si fort attaché, que tout récemment nous avons vu le palais du Luxembourg changer plusieurs fois et de destination et d'*inscription*, sans que l'ancien nom se perdît; nous l'avons successivement transformé en une maison d'arrêt, en palais national du Directoire, palais provisoire des Consuls de la République, palais du Sénat conservateur : inutilement une inscription annonçoit-elle ces diverses métamorphoses; le mot de Luxembourg étoit dans toutes les bouches. Cela n'est pas surprenant, puisque Louis XIV, malgré le juste enthousiasme qu'avoient inspiré les mémorables événemens de son règne, n'a pu parvenir à faire substituer le nom de place de Louis le Grand à celui de place Vendôme. Toutes les puissances de la terre échouent contre les caprices de l'opinion publique, qui montre autant d'attachement et d'obstination à l'égard de certaines choses, de certaines idées, que d'insouciance et de légèreté par rapport à d'au-

tres. Quelquefois c'est une cire molle qui reçoit docilement toutes les impressions qu'on veut lui donner; souvent, s'il m'est permis de me servir d'une semblable comparaison, elle ressemble à du métal fondu jeté dans un moule humide, et qui, au lieu de suivre la route que l'artiste lui a tracée, rejaillit au contraire en-dessus, et forme une surface convexe.

Nous avons donc rempli une partie de la tâche que nous nous sommes volontairement imposée. Nous avons parcouru toute la Belgique, tous les départemens qui, en l'an 4, ont été réunis à notre territoire. En l'an 5, les puissances de l'Europe, liguées contre la France, voyant que le régime républicain y étoit trop affermi pour que l'on pût y réintroduire l'ancienne forme de gouvernement, parurent renoncer à leur projet de rétablir les Bourbons, et desirer la paix. Lord Malmesbury, ambassadeur d'Angleterre, proposoit pour base des négociations le *status ante bellum;* il insistoit sur la restitution de la Belgique (6). Le directoire ayant rejeté cette proposition, la guerre se ralluma avec plus de fureur : le Rhin fut passé sur plusieurs points, et l'Italie envahie par un conquérant intrépide qui détruisit successivement plusieurs armées qu'on lui opposa. L'empereur ayant perdu beaucoup plus de territoire qu'il n'avoit voulu en défendre, il signa la paix. Cette paix ne fut point ratifiée, les Russes, alliés de l'empereur, l'aidèrent à reconquérir une partie de ce qu'avoient pris les François; mais CELUI qui avoit opéré tant de merveilles,

arriva à temps pour empêcher son ouvrage d'être détruit. La paix continentale fut établie sur des bases inébranlables. Il ne restoit plus qu'un ennemi dangereux, l'Angleterre. Au moment où nous écrivons, où nous livrons à l'impression ces mêmes lignes, les foudres guerrières, devenus signaux pacificateurs, annoncent à toute l'Europe qu'il n'existe plus dans cette belle partie du monde de nations divisées par leurs intérêts. Le sang humain a cessé de couler. La Baltique, qui a vu un instant ses rives désolées par les calamités de la guerre, va porter joyeusement les pavillons de tous les peuples maritimes. Nos ports, jadis bloqués par les escadres britanniques, sont libres : le commerce reprend un nouvel essor.

Lorsque nous faisions part à nos lecteurs de nos observations sur les plus commerçantes des villes de la Belgique, nous étions loin d'espérer que cet heureux ordre de choses fût aussi prochain : mais l'extrême modération que nous nous sommes fait un devoir d'apporter dans l'émission de nos opinions, n'en rendra aucun passage disparate avec les circonstances actuelles. Quand nous avons parlé de l'Angleterre, de ses efforts réitérés pour s'attribuer un monopole exclusif, et même de sa jalousie, nous l'avons regardée moins comme une ennemie, que comme une rivale digne de la France. Les commerçans des deux nations ne se feront plus la guerre par leurs corsaires et par leurs armateurs, mais il demeurera entr'eux une noble lutte de ta-

lens, une louable émulation qui tourneront à l'avantage des deux partis.

Déjà ce que nous avons prédit sur la renaissance du port d'Anvers, commence à s'exécuter. La correspondance avec ce pays annonce les préparatifs que l'on fait dans ces lieux, pour jouir enfin de la liberté si longtemps desirée de l'Escaut. Ostende manifeste l'ambition de recevoir dans son port d'autres navires que ceux destinés à la pêcherie et au cabotage. Ses relations avec la Corogne, Séville, Cadix, Malaga et les autres places maritimes de l'Espagne sont rouvertes. L'influence ne peut manquer de s'en faire sentir dans toute la Belgique; les quatre départemens de la rive gauche du Rhin qu'il nous reste à visiter, profiteront aussi de ces circonstances favorables; partout, sur notre passage, nous en remarquerons sans doute les heureux effets.

NOTES.

(1) Les ordonnances forestières qui étoient en vigueur dans l'ancienne France, avant la révolution, conservent encore, pour la plupart, force de loi, parce qu'elles ne sont pas abrogées. Nous ne pensons pas que dans les départemens réunis on doive strictement en observer l'exécution, parce qu'il a été expressément arrêté que les lois françoises antérieures à la réunion n'y auroient d'effet qu'autant qu'elles y seroient promulguées; et l'on n'y a publié que les actes émanés des divers corps législatifs qui, depuis 1790 se sont rapidement succédés. Cependant, comme les lois doivent être partout la *raison écrite*, il ne faut pas s'étonner si on trouve de l'uniformité dans l'esprit de celles qui régissent les différens peuples. Les réglemens forestiers qui faisoient loi dans la Belgique, sont fondés sur des principes à-peu-près semblables à ceux que manifestoient nos ordonnances. Voilà pourquoi il étoit expressément enjoint, comme chez nous, au marchand adjudicaire, de tailler les *futaies*, le plus près de terre qu'il étoit possible; d'émonder les grosses racines, et de pousser la taille jusque dans le cœur de l'arbre. Il résulte de cette méthode d'opérer, que les cépées ayant leur base environnée de terre, poussent avec plus de facilité, et que la marche des hommes et des chevaux n'est point entravée par des obstacles dangereux. Cette volonté du législateur est en général très-bien exécutée! — Pourquoi? — Parce que les marchands ont intérêt à enlever la plus

grande quantité possible de bois, et qu'en nétoyant le terrein, ils obtiennent un bénéfice réel. Que n'est-il possible d'assurer d'une manière aussi évidente l'exécution de toutes les autres lois, par l'intérêt même de ceux qui les doivent observer!

(2) Dans l'économie végétale l'usage des feuilles est non seulement de pomper dans l'air des substances nutritives, mais encore de servir d'organes pour l'excrétion et la transpiration. Ce qu'il y a de plus merveilleux, c'est que toutes les feuilles de la même branche communiquent entr'elles par des canaux imperceptibles et non interrompus. Plongez dans l'eau une seule des feuilles d'une branche d'arbre coupée, elle y entretiendra la verdure et la vie, et pourrira la première.

(3) La nature a tant de ressources pour disséminer les graines reproductrices des plantes, que l'on est étonné, dans les excursions botaniques, de voir certaines espèces de plantes dominer dans des espaces considérables de terrein, et en exclure toutes les autres. Il ne paroît pas moins singulier qu'il y ait des végétaux qui croissent presque uniquement sur les montagnes, sur les bords des rivières, dans les creux des vallées, enfin dans des expositions particulières. On croiroit au premier abord que les innombrables véhicules que la nature a établis pour disperser les semences, devroient amener plus d'uniformité. Qu'est-ce donc qui empêche des graines chassées du haut d'une colline dans le creux d'un ravin, d'y germer et d'y prospérer? L'objection seroit vraie à l'égard des végétaux qui croissent artificiellement dans nos jardins. Nous forçons des plantes de croître dans un climat, dans une exposition qui leur est étrangère, par cela même qu'isolées, elles pompent à leur aise les sucs nourriciers : mais il n'en est

pas de même dans les lieux où elles sont abandonnées à la nature. Celles pour lesquelles le sol ou la situation se trouvent le plus favorables, étouffent les autres et les font bientôt périr.

(4) L'*erigeron* du Canada (*pappus pilosus*), dont on avoit cultivé quelques individus au Jardin des Plantes de Paris, s'est ensuite répandu dans toute la France, au moyen de l'aigrette soyeuse qui entoure ses graines. Les grives avalent les baies de *gui*, dont les graines ne se digèrent pas dans leur estomac. Elles les rendent avec leurs excrémens sur d'autres arbres où croît cette plante parasite.

(5) Neufchâteau, par son nom même, indique clairement un château neuf; *Novum-Castrum* ou *Neo-Castrum* : on pourroit donc s'en tenir à cette probabilité étymologique. Point du tout, il se trouve des gens qui assurent que cette petite ville a été ainsi nommée, parce que dans le principe on y avoit élevé neuf châteaux. Cela ressemble aux *neuf issues* du Pont-Neuf. Toutes ces étymologies forcées me rappellent le badinage d'*Étienne Tabourot*, plus connu sous le nom du *seigneur des accords*, à l'occasion de l'origine du mot *moutarde.* Il prétend qu'au-dessus de la porte d'un ancien édifice de Dijon, où l'on vendoit cette denrée, se trouvoient les armes de la ville avec la devise *Moult me tarde* qui étoit disposée sur un rouleau de cette manière :

ME

MOVLT TARDE.

le mot *me* s'étant effacé, il ne paroissoit plus que *moult tarde*; et comme l'on n'étoit pas bien fixé encore sur le nom à donner à cette substance faite avec le senevé, les

étrangers prirent cette inscription pour une enseigne, et crurent bonnement que c'étoit le nom qu'on donnoit dans le pays à la marchandise. Cette facétie a une sorte de vraisemblance, et pourroit bien être une réalité.

(6) Il paroît toutefois, que si on avoit pu s'entendre sur d'autres articles, les Anglois auroient abandonné leurs prétentions relatives à la Belgique, quoique ce soit sur les revenus de ce beau pays qu'ils aient fait garantir et hypothéquer les énormes subsides accordés à l'empereur pour la continuation de la guerre. Ils exigeoient principalement qu'on leur cédât, en toute propriété, le cap de Bonne-Espérance, Ceylan et la Trinité.


Biblioteca Nazionale
V. E. III - NAPOLI



D. D
PARTEMENT
A SARRE,
de la Rive gauche
du Rhin.
Remarque
de ce Dép. est de 350
carrees
ation est de 219 mille hab
se en 2 arrondissement
et 34 cantons.
D. DE L'OURT
Prüm R.
Prüym
D.
Rt de Luxembourg
Mayence
50
50

VOYAGE SUR LA RIVE GAUCHE DU RHIN.

DEPARTEMENT DE LA SARRE.

Le projet d'établir une langue universelle, commune à tous les peuples du globe, ou du moins à ceux d'entr'eux que leurs relations commerciales et politiques rapprochent davantage, a été la brillante chimère dont se sont bercés une foule de savans depuis le quinzième siècle. Mais ces érudits, au lieu de s'occuper de théories que la pratique ne sauroit réaliser, auroient rendu à leurs compatriotes, et même aux autres nations civilisées, un plus grand service, en proposant des moyens simples et faciles de faire disparoître les patois, d'établir dans le même empire une salutaire homogénéité d'idiome.

Il est impossible de faire un pas dans la France sans apercevoir dans le langage des habitans des nuances très-sensibles. Quelquefois même ce changement est brusque, et vous êtes tout étonnés, après vous être péniblement familiarisés avec le jargon

d'une province quelconque, de trouver à quelques lieues de-là, une nouvelle étude à faire.

Cet inconvénient est la suite nécessaire des conquêtes, de la formation successive des empires qui reculent lentement leurs frontières qui absorbent peu à peu les petits États circonvoisins, ou s'enrichissent des dépouilles des puissances qui les entourent.

Dans la ci-devant Belgique, nous avons trouvé, en passant d'un département à l'autre, des différences très-marquées dans le langage des habitans. Le flamand, le vallon, le françois qu'on y parle, ne sont point partout au même degré de pureté. Le voisinage de l'Allemagne s'y fait sentir ; et nous avons vu des villes où l'on parloit assez bien l'allemand. Dans les départemens de la rive gauche du Rhin que nous commençons à visiter, c'est l'allemand pur que nous trouvons, à la vérité avec une inflexion ou accent particulier, mais que des oreilles françoises peuvent difficilement reconnoître (1).

Ne seroit-il donc point possible de faire cesser cette différence de jargon entre les différens membres de la même nation ? Ne devroit-on pas s'occuper sans relâche des moyens les plus propres à favoriser d'abord, dans notre patrie, l'étude de la langue françoise; ensuite à la rendre exclusive, ce qui seroit facile à faire, si, au bout d'un certain laps de temps, on n'admettoit à certains emplois publics que les personnes sachant parler le vrai françois. Il faudroit, de plus, exiger que tous les actes

publics, et même les simples obligations entre particuliers, dussent, pour être valables, être rédigées dans l'idiome de la capitale ; car c'est celui qu'out formé et perfectionné les écrivains dont la nation se glorifie.

Je sens bien que cette mesure entraîneroit une foule d'inconvéniens. Mylord Chesterfield a démontré que de deux ministres plénipotentiaires étrangers, c'étoit celui dans la langue duquel se faisoient les négociations qui avoit le plus d'avantage. Que seroit-ce donc si les fripons, les escrocs, qui trouvent dans les amphibologies d'un idiome quelconque, des ressources pour faire des dupes, pouvoient se trouver dans le cas de traiter avec des hommes incapables de comprendre sans interprète le texte de leurs conventions ? Mais n'oublions pas que toute réforme est destinée à corriger des abus, et que cependant elle en occasionne nécessairement elle-même. Il s'agit donc, pour résoudre ces sortes de difficultés, de comparer les inconvéniens résultant de l'état actuel des choses, avec ceux que pourra amener un changement. En attendant, il faut opérer peu à peu, et par degrés insensibles, une salutaire réformation. On ôte ainsi tout prétexte aux préjugés ou à la malveillance; et le vulgaire profite, sans aucunement s'en douter, de ce qu'on fait pour lui. C'est ce qu'on a déjà fait avec assez de succès dans la Belgique, où il n'est permis de plaider qu'en françois, où tous les jugemens sont rendus dans la langue de la métropole. On ne tardera

probablement pas à en user de même à l'égard des pays de la rive gauche du Rhin, mais cela ne suffit point tout-à-fait pour propager l'idiome dominant. Il faut le mettre à la portée du peuple : il faut que la classe la moins instruite, et par conséquent la plus indifférente aux progrès du beau langage, se trouve dans la nécessité, si non de l'apprendre (ce que des travaux continus, une éducation grossière et une conception dure dans la classe inférieure du peuple rendroient impraticable), au moins d'y faire instruire ses enfans.

Vers 1793, lorsqu'une impulsion exagérée étoit donnée à tous les esprits; lorsque le spectacle horrible d'une poignée d'hommes qui maîtrisoient, emprisonnoient et immoloient à leur gré vingt-cinq millions d'individus, ne permettoit plus de douter de rien; lorsque dans toutes les écoles retentissoient avec enthousiasme ces paroles séduisantes : *il faut simplifier les procédés; s'écarter des vieilles routines; révolutionner, sansculotiser la science;* lorsque nos plus habiles chimistes entraînés par le torrent, comme les autres, s'occupoient sérieusement de faire de la poudre en vingt-quatre heures, de tanner le cuir en trois jours, de faire fondre du canon par de jeunes élèves sans expérience; alors, disons-nous, le comité d'*instruction publique* se vantoit d'opérer incessamment une révolution dans le langage, d'établir un idiome uniforme dans toute la république. Il ne s'agissoit de rien moins que d'envoyer sur tous les points de la France des maîtres

d'école missionnaires. Et ce fut en grande partie dans cette intention que furent fondées les fameuses *écoles normales* (2) où l'on discuta gravement d'une réforme dans l'orthographe, qui devoit être sanctionnée par la convention ! Malheureusement, ou plutôt heureusement, les résultats ne répondirent point à ce qu'on en avoit espéré : les professeurs y développèrent dans toute leur intégrité les belles doctrines des Euler, des Newton, des Lavoisier ; l'estimable Laharpe s'éleva avec chaleur contre le fanatisme de la langue révolutionnaire, et l'établissement fut détruit.

Si les projets que l'on formoit à cette époque, étoient extravagans (3), par cela seul peut-être que l'imagination vive de ceux qui les enfantoient, franchissoit tous les obstacles, et vouloit recueillir immédiatement après avoir semé, ne pourroit-on pas, aujourd'hui que les esprits sont refroidis, que la raison a repris son empire, que nous commençons, en un mot, à redevenir François, revenir sur ce qu'ils avoient d'utile, de physiquement et moralement praticable ?

Vous vous plaignez de la disette des hommes capables d'instruire la jeunesse : hé ! bien, établissez des chaires ambulantes. Que des professeurs éclairés parcourent nos départemens, et surtout nos nouvelles conquêtes; qu'ils en inspectent et surveillent rigoureusement les écoles publiques et particulières; que les écoles centrales elles-mêmes des

grandes villes, ne soient pas à l'abri de leurs censures, et vous obtiendrez des résultats qui, en peu d'années surpasseront vos espérances.

Ces réflexions n'étoient point étrangères à notre objet : elles nous ont été suggérées par l'inconvénient réel qu'éprouvent les voyageurs, lorsqu'ils s'arrêtent ou séjournent dans les hôtelleries ; lorsqu'ils ont besoin de s'expliquer avec les postillons, ou qu'on leur demande l'exhibition de leurs passeports. Il faut alors s'exprimer par gestes et par signes comme des sourds et muets, interpréter par approximation le langage étranger et le baragouin françois, beaucoup moins intelligible encore ; et l'on feroit un gros volume des étranges méprises, quelquefois on ne peut plus divertissantes, qui arrivent en pareil cas.

On a fait beaucoup de brochures et de raisonnemens pour démontrer que le Rhin étoit la limite naturelle de la France, et qu'en bonne conscience les Allemands devoient nous céder tous les pays qui s'étendent jusqu'à ce beau fleuve.

On auroit pu, par extension du même principe, reculer nos frontières jusques dans le cœur de la Hollande où le Rhin vient se perdre au milieu des sables ; mais la dialectique et les argumens tirés de la géographie physique n'étoient pas le seul appui de nos prétentions ; car rien n'eût empêché les Allemands de trouver aussi d'excellentes raisons pour nous enlever quelques provinces, et pour

arrondir eux-mêmes leurs possessions : mais les événemens de la guerre les mirent dans l'impossibilité de se refuser à ces arrangemens.

Outre les sept provinces des pays bas autrichiens, ils furent donc obligés de nous céder une vaste étendue de territoire évaluée à environ 1330 lieues quarrées, dont 180 furent réunies au département de l'Ourthe. Ainsi la superficie des quatre départemens réunis n'est guère que de 1150 lieues quarrées, et la population est évaluée à un million six cent mille habitans.

Les pays qu'ils comprennent appartenoient autrefois à trois cercles de l'Empire au cercle de Westphalie, à ceux du Haut et du Bas-Rhin. Le territoire de ces trois cercles qui reste sur la rive droite, paroît devoir être l'objet des indemnités qui s'agitent, en ce moment, à la diète de Ratisbonne, et qui seront sans doute définitivement réglées lorsque l'impression de cet ouvrage sera terminée.

Nous n'entretiendrons pas en conséquence nos lecteurs de conjectures sur le sort que le bruit public assigne aux fragmens de ces trois cercles : nous risquerions d'être démentis par l'événement. D'ailleurs, notre but unique étant de parcourir les contrées nouvellement incorporées à la république, c'est seulement sur la portion de territoire située sur la rive gauche du Rhin que nous avons porté nos observations.

On y trouve presque tout l'électorat de Trèves, la majeure partie du Palatinat; tout le duché des

Deux-Ponts, partie des évêchés de Spire, de Worms, de l'archevêché de Mayence; le pays de Juliers; une portion des provinces de Gueldre et de Clèves, et plusieurs autres principautés qui y sont enclavées, en tout ou en partie.

Nous donnerons séparément un aperçu statistique de chacun de ces nouveaux départemens; mais nous croyons à propos de dire avant tout un mot de l'ensemble. La partie septentrionale est sans contredit la plus fertile, et la plus riche par ses manufactures et ses usines. Elle abonde en toutes sortes de mines de fer et de charbon de terre.

Les cantons riverains du fleuve ont, indépendamment des avantages que présente la fécondité du sol, une source d'opulence que leur procure la navigation du Rhin, soit par le commerce qu'ils sont à portée d'y faire, soit par le *transit* des marchandises, dont nous parlerons plus amplement par la suite.

Le département de la Sarre, que nous parcourons le premier, contient une grande partie de l'ancien électorat de Trèves, c'est le moins riche des quatre : il est néanmoins infiniment précieux par ses vins, ses forges, ses salines, ses mines de plomb et de houille, ses manufactures de toile, et les forêts qui en couvrent la partie méridionale. On y récolte peu de grains, si ce n'est vers le nord où il confine vers le pays de Juliers : mais en récompense ses productions sont chariées par la Sarre et la Moselle, et ces deux rivières qui se joignent un peu au-dessus de Trèves,

Trèves, les transportent par le Rhin dans toute la Hollande et dans la Basse-Saxe.

Il est encore abondant en bestiaux de toutes espèces, en chevaux, en bêtes à corne et à laine. Les carrières de sélénite et de pierre à chaux y sont d'une excellente qualité, leur exploitation est florissante et très-productive.

Trèves, chef-lieu du département, est une ville grande et jolie, d'une origine très-ancienne, mais qui ne remonte cependant point aussi haut que quelques historiens l'ont supposé. Sous Auguste, elle fut déclarée capitale de la Belgique, et sous Constantin, on l'honora du titre de capitale de toutes les Gaules. On la connoissoit sous le nom de *Trevirium* ou d'*Augusta Trevirorum*. Elle avoit alors une puissance redoutable : la magnificence de ses bâtimens, tous construits dans le style romain, l'opulence de ses habitans, lui donnoient une telle importance, qu'Ammien Marcellin l'appela une seconde Rome. Tacite en parle souvent, et avec distinction. Seulement on n'est pas d'accord sur l'orthographe du nom des peuples qui en furent les premiers maîtres. Certains auteurs les appellent *Treviri*, d'autres disent *Treveri :* Tacite et les inscriptions partagent cette opinion; cependant le nom de la ville est au singulier *Trevir*, qui dans l'ancienne orthographe s'écrivoit *Treuir*. C'est pour cela que les Allemands appellent *Trier* la ville capitale. Ce mot dans leur langue se prononce *Trir*.

Le célebre historien que nous venons de citer,

nous apprend que les Tréviriens se vantoient d'être descendus des Germains. *Circa adfectationem, germanicae originis, ultrò ambitiosi sunt.* Leur territoire comprenoit une vaste étendue de pays, depuis le Rhin jusqu'à la Meuse. *Haec CIVITAS,* dit César, *Rhenum tangit.*

On en concluëroit mal à propos que du temps où vivoit cet illustre conquérant, Trèves étoit bâtie sur les bords même du Rhin, et que ce n'étoit pas la même ville que nous voyons aujourd'hui. *Civitas,* en effet, ne signifie point, comme le mot *urbs*, une enceinte de murailles; il exprime aussi la *banlieue*, il désigne le territoire soumis à la dépendance d'une grande ville. Le même auteur nous apprend lui-même que les ponts qu'il jeta sur le Rhin étoient appuyés sur le rivage appartenant à cette cité. *In Treveris, praesidio ad pontem relicto.*

Lors même que sous Auguste, plusieurs peuplades germaniques vinrent s'établir en deçà du Rhin, les Tréviriens ne perdirent point néanmoins leurs droits sur la rive gauche de ce fleuve.

Pline atteste que le *vicus ambitinus* où Suétone prétend que Caligula étoit né, étoit situé dans le pays de Trèves, *supra confluentes*, c'est-à-dire, au-dessus de la jonction du Rhin et de la Moselle; à quelque distance du lieu où nous voyons présentement Coblentz.

La domination des Romains et le séjour que quelques-uns de leurs empereurs ont fait dans la ville de Trèves, y ont laissé des traces que le temps n'a

pu entièrement effacer. Outre le grand nombre d'églises que nous y voyons, et qui sont des monumens de la magnificence des princes du Bas-Empire, on y voit un assez grand nombre de belles antiquités romaines.

Le pont jeté sur la Moselle est remarquable par les piliers et par les colonnes dont il est orné, témoignage incontestable de la grandeur qu'apportoient les maîtres du monde dans leurs ouvrages, et spécialement dans ceux d'architecture. On voit autour de la ville quelques debris d'anciennes tours, et les ruines d'un amphithéâtre qui présentent le même caractère. Voilà ce qui reste des dévastations sans nombre qu'y firent tour-à-tour les Francs, les Aquitains et les hordes barbares du nord.

Les fouilles faites dans cette ville et dans ses environs, ont souvent prouvé la déconverte d'antiques, telles que, urnes funéraires, médailles et autres objets non moins précieux pour les savans qui s'en servent pour éclairer des points douteux dans l'histoire, ou pour étudier d'anciennes coutumes importantes à connoître sous une multitude de rapports. On vient récemment de trouver quelques-unes de ces pierres appelées *votiva*, que l'on consacroit aux divinités romaines et celtiques, et près de 3,000 médailles en grand et petit bronze, de divers empereurs d'occident, et notamment de Jules-César, d'Auguste, de Néron, de Nerva, de Vespasien, de Gallien père et fils et de Trajan.

On a encore découvert des statues de bronze de

médiocre grandeur, telles qu'une Diane, une Vénus, une Vesta, un Priape, une Aurore. D'autres figures de même matière représentoient un Druïde, deux Boucs et un petit Cheval. Enfin deux Lampes sépulcrales, des Urnes cinéraires et un Collier romain trouvés dans un tombeau, réunis à une foule d'autres monumens du même genre qu'on a successivement découverts, attestent l'antique splendeur dont jouissoit cette jolie ville, autrefois capitale de ce qu'on appeloit la Belgique première.

C'étoit une dénomination dont on se servoit pour distinguer cette partie du territoire des Belges, comme la Germanie elle-même étoit distinguée par les Romains, en Germanie *première ou supérieure* dont Mayence étoit la capitale, et qui s'étendoit le long du Rhin jusqu'à *Antunnacum* (Andernach), et en Germanie seconde ou antérieure que la rivière *Obringa* séparoit de l'autre.

Nous rendons compte de cette démarcation, parce que différens auteurs en sont partis pour soutenir que les Tréviriens n'avoient point conservé l'intégrité de leur territoire; qu'il avoit été morcelé et démembré. Mais il paroît que ces limites étoient purement et simplement établies pour régler le service et le commandement militaire, et que les Romains n'avoient porté aucune atteinte aux droits des Tréviriens, lesquels étendoient, comme nous l'avons dit, leurs possessions jusqu'au fleuve.

Avant les conquêtes dernières des François, Trèves

et tout le pays qui en dépend étoient gouvernés temporellement par un archevêque qui avoit la dignité d'électeur d'Empire. On ne sait pas avec précision à quelle époque cet archevêché prit son origine, mais l'on sait que par suite des libéralités de Pepin, de Charlemagne et de Louis le Débonnaire, l'église de Trèves ayant acquis des biens considérables, ce fut vers le règne d'Othon II que ses archevêques commencèrent à se comporter en princes souverains. Ludolphe de Saxe fut le premier électeur de Trèves : ses successeurs n'épargnèrent rien pour étendre leur autorité. Ils firent tant par des cessions, par des échanges et par des acquisitions partielles, qu'ils ajoutèrent à leur domaine une portion considérable de territoire. Le Rhin, la Moselle, la Sarre, et des rivières moins considérables et moins importantes, quant à la navigation, arrosoient le sol de l'électorat. La Sarre, navigable depuis *Saralbe*, petite ville de Lorraine, (4) partageoit le pays en deux portions, dont celle située au nord est la plus fertile, et l'autre montueuse et couverte de bois. La noblesse y possédoit près des deux tiers des terres, ce qui étoit loin de contribuer à la prospérité du pays; aussi ne produisoit-il pas assez de bled pour sa consommation intérieure : mais au moyen de ses autres ressources, il ne laissoit pas de fleurir et de fournir aux besoins de l'Empire un contingent assez considérable.

L'archevêque de Trèves, comme puissance spirituelle, avoit pour suffragans des évêques de la

Lorraine. A la chambre de l'Empire, il prenoit la qualité de chancelier de l'Empire pour *les Gaules*. Mais cette chancellerie étoit une dignité *in partibus*; il vouloit ainsi désigner la prétendue dépendance du royaume d'Arles. Les qualités chimériques dont les princes paroissoient si jaloux, sont en apparence des puérilités; mais ces puérilités ont quelquefois des résultats sérieux. Quand elles ne feroient qu'entretenir une sorte d'animosité dans le cœur du souverain qui est revêtu de ces dignités imaginaires, quand elles ne feroient que lui inspirer le desir de réaliser sa domination, elles peuvent, favorisées par les circonstances, par le génie politique ou militaire de ce même prince, produire de grands événemens, et même des révolutions.

Industrie languissante, commerce peu actif, mais qui ne demande qu'à prendre son essor, voilà ce que nous avons observé à Trèves. Cette cité, comme nous l'avons dit, est assez belle; sa situation est d'ailleurs fort agréable.

Si le hasard ne présidoit pas le plus souvent à la construction des villes, il sembleroit que l'emplacement de celle-ci a été mal choisi. Ses fondateurs auroient dû plutôt en jeter les bases au confluent de la Sarre et de la Moselle; mais on ne sait pourquoi elle a été bâtie de préférence au confluent de la petite rivière d'*Olebia*, en allemand *Weberbach*, qui passe au milieu de la ville. Trèves est située entre deux montagnes assez élevées, le terrein qu'elle couvre n'est point uni; les rues sont rare-

Dép.t de la Sarre

Trèves.




Biblioteca Nazionale V. E. III
NAPOLI

ment de niveau, la plupart montent ou descendent avec beaucoup de roideur. L'église métropolitaine est bâtie sur une éminence, ce qui lui donne de loin un aspect plus majestueux ; vue de près, elle fait naître un bien plus grand et bien plus juste étonnement. Les pierres qui ont servi à sa construction sont d'un si gros volume, que les bonnes gens du pays assurent que le diable seul a pu les poser. Cependant ceux qui ne croyent point que l'esprit malin, en vertu sans doute d'une punition qui lui auroit été infligée, ait travaillé à bâtir cet édifice religieux, n'en trouvent pas moins inconcevable qu'on ait pu exécuter ce temple superbe, dans un temps où les machines étoient loin d'avoir acquis la perfection qu'on leur a donnée de nos jours ; où les constructeurs n'étoient point dirigés, comme nos architectes modernes, par une connoissance exacte des mathématiques ; où ils ignoroient les beaux théorêmes qu'on a réalisés sur la coupe des pierres.

Est-il donc vrai que la patience supplée quelquefois le génie d'invention ? Dans l'Inde, les maçons ne possèdent point l'art de dresser des échafauds à la hauteur de la muraille qu'ils construisent ; ils forment tout bonnement un talus de terre qu'ils élèvent à fur et mesure que l'ouvrage avance. Ils conduisent, par ce moyen, à l'aide de bras d'hommes, d'énormes pierres jusqu'au sommet de leurs édifices, et exécutent ainsi de hauts bâtimens sans avoir recours aux chèvres, aux treuils, à ces machines merveilleuses qui n'ajoutent rien aux forces

de l'homme, mais qui lui facilitent le moyen d'en diriger, d'en combiner l'emploi, de la manière la plus avantageuse.

Je doute néanmoins que les Indiens puissent, à l'aide de ces procédés qui annoncent l'enfance des arts, le néant de l'esprit inventif, imiter l'église de Saint-Pierre de Rome, le Panthéon de Paris, la Basilique de Saint-Paul à Londres; ou qu'ils puissent même élever à une grande hauteur des rochers d'un volume semblable aux deux pierres qui forment le fronton de la magnifique colonnade du Louvre; mais ils ne laissent pas d'enfanter des merveilles, des chefs-d'œuvre sur lesquels un architecte européen jetteroit un œil d'envie.

On peut en dire à-peu-près autant de nos ancêtres. Comment se fait-il qu'ils aient rempli les grandes villes d'Europe de monumens superbes qui, aujourd'hui exigeroient de telles dépenses qu'on auroit peine à les entreprendre, ou, ce qui est un malheur bien déplorable, qu'on les abandonneroit imparfaits?

Il faut en donner pour principale raison, la révolution qu'a apportée dans le système militaire et financier de l'Europe, l'invention des armes à feu. Les guerres, aujourd'hui, sont bien autrement dispendieuses qu'elles ne l'étoient jadis. A peine le repos dont les peuples jouissent pendant la paix, permet-il aux Gouvernemens de réparer les désastres d'une guerre aussi ruineuse pour les vainqueurs que pour les vaincus. Si l'on édifie, on recherche

encore un but d'utilité. On construit des ponts, on répare des routes, on en ouvre de nouvelles. Les anciens et même les hommes du moyen âge mettoient beaucoup plus que nous de luxe en architecture; ils épargnoient d'autant moins les frais, que des idées religieuses étoient attachées aux établissemens qu'ils exécutoient, et qu'ils se gardoient bien d'abandonner, une fois qu'ils étoient commencés, à moins d'une nécessité absolue.

Une autre cause qui a dû concourir nécessairement avec la première, c'est le bas prix de la main d'œuvre. On mettoit alors des vassaux, des paysans en requisition, en corvée, pour travailler à ces édifices. La modique rétribution qu'on leur accordoit, soit pour l'extraction des matériaux du sein des carrières, alors plus abondantes et plus près de la surface de la terre, soit pour les tailler, soit pour les mettre en place, étoit presque nulle.

Ne pourrions-nous pas en Europe rivaliser avec l'industrie des Indiens? Pourquoi les Anglois, au lieu d'aller porter, par de-là les mers, l'or de notre continent pour rapporter des mousselines et des étoffes de coton, n'imiteroient-ils pas leurs procédés? Allons plus loin, les machines angloises ne sont-elles pas infiniment supérieures aux moyens grossiers qu'emploient les habitans du Mysore et du Bengale? Cette supériorité des ouvriers européens est incontestable, et n'est point contestée; mais la différence des salaires met un obstacle à ce que nous puissions rivaliser d'industrie les artisans

de la presqu'île de l'Inde. On fait dans ce pays pour quelques misérables pièces de monnoie, ce que nous ne saurions exécuter en Europe avec de l'argent ou de l'or. Il en résulte qu'on a beaucoup meilleur marché d'entreprendre des voyages de long cours, d'exposer les jours d'une grande quantité d'hommes (il est vrai que dans les calculs statistiques la vie des hommes n'est comptée ordinairement pour rien), et de porter nos trésors dans une contrée infiniment plus riche que la nôtre, que d'imiter les procédés lents et dispendieux des Indiens.

L'expérience démontre en effet, que pour les ouvrages des arts, la main de l'homme employée sans intermédiaire, approche bien plus de la perfection que d'ingénieuses machines. Pour ne citer que des exemples à la portée de tout le monde, nous rappellerons que les bas tricotés à la main sont d'une bien meilleure qualité, et d'un tissu plus solide que ceux faits au métier. Quelque simples, quelque belles que soient les machines à tailler les limes, la main de l'ouvrier donne par ses mouvemens isochrones, beaucoup plus de précision et d'uniformité à la taille. La machine est aveugle et produit toujours un effet semblable, mais, par cela même, il se trouve beaucoup d'inégalité dans les résultats; tandis que l'ouvrier sent, à la résistance que lui oppose la matière, les endroits où elle est plus ou moins dure, où elle se laisse plus ou moins aisément pénétrer. Il modère ses coups d'après les observations que lui donnent l'expérience et la routine.

Trèves a vu naître des personnages dont l'histoire a rendu les noms fameux. Drusille, fille de Germanicus et d'Agrippine, dont Suétone, Dion et Sénèque ont parlé avec beaucoup de détail, est née dans cette ville. Bien dégénérée de la vertu de ses père et mère, elle se livra aux plus grands désordres. Elle épousa Caligula, mari bien digne d'elle, et qui l'aima si passionnément, qu'après sa mort il la plaça au nombre des divinités, et lui érigea dans le sénat une statue d'or. Le vulgaire qui obéit aveuglément aux impulsions de ses maîtres, s'empressa de suivre l'exemple de l'empereur, et d'imiter les cérémonies extravagantes qu'il faisoit en l'honneur de son épouse. Les hommes sensés se virent également contraints à se laisser entraîner par le torrent. Cependant il étoit difficile de prendre un parti tel que l'on ne pût déplaire à l'empereur. Un nommé Olivius Galianus avoit assuré avec d'abominables imprécations, qu'il avoit vu Drusille monter au ciel. Si vous paroissiez affligé, on vous accusoit de gémir sur cet heureux événement : si vous paroissiez gai, ou si vous affectiez un air d'indifférence, on vous faisoit un crime de vous réjouir de la mort de cette femme exécrable.

Cette ville fut le théâtre de plusieurs événemens célèbres dans les annales de notre histoire militaire. La bataille de Consarbruck perdue en 1675, par le maréchal de Créquy, et la défense opiniâtre qu'il fit ensuite de cette place, sont des faits mémorables qui ne seront jamais oubliés. Si le résultat de ces

deux événemens fut contraire au succès de nos armes, il n'en est pas moins glorieux pour les intrépides défenseurs de la France.

Le 11 août, c'est-à-dire, deux mois au plus après la mort de nos plus illustres généraux, du vicomte de Turenne (5); le maréchal de Créquy déjà recommandable par la conduite qu'il avoit tenue dans les campagnes précédentes, voulut secourir Trèves devant laquelle le vieux duc de Lorraine venoit de mettre le siége. Il paroît que cette mesure du duc de Lorraine étoit une feinte, parce que son but étoit plutôt d'effectuer sa jonction avec le prince d'Orange. C'est effectivement ce qui eut lieu, et voilà pourquoi les historiens sont partagés sur la question de savoir à quel capitaine on doit attribuer l'honneur de cette journée. Les uns ont écrit que le duc George-Guillaume de Brunswick et le duc de Holstein étoient les seuls généraux ennemis; d'autres assurent que le duc de Lorraine eut la principale part à l'action. Quoi qu'il en soit, leurs forces réunies étoient doubles des nôtres. Ils surprirent le maréchal de Créquy dans ses retranchemens, et enlevèrent la tête du pont de *Consarbruck*, lorsqu'il étoit à peine averti de leur marche. Il avoit encore commis une faute. N'ayant pas le projet d'attendre l'ennemi, mais voulant au contraire, marcher à sa rencontre, il avoit négligé de faire sonder les gués de la rivière, de sorte que sa cavalerie ne put donner, et finit même par se décourager et par abandonner l'armée. Il n'en persista pas moins dans le dessein

de faire une valeureuse résistance; il rassembla ses soldats dans le meilleur ordre possible, chargea les alliés avec vigueur, et tailla en pièces tout ce qui s'opposoit à son passage; mais le succès ne fut pas de longue durée : les forces supérieures de l'ennemi lui opposèrent un obstacle insurmontable. Nos meilleures troupes furent taillées en pièces; enfin le désordre fut poussé à un tel point, que le maréchal de Créquy ayant échappé, comme par miracle, à l'horreur du carnage, se réfugia, lui quatrième, dans Trèves, où il eut bien de la peine à recueillir les malheureux débris de son armée.

Les alliés profitèrent, comme ils le devoient, de cet avantage, et pressèrent avec activité la place de Trèves. Le commandement du siége fut confié au duc de Lorraine. On dit que Louis XIV qui connoissoit enfin les revers, après avoir mené à son gré toute l'Europe, craignant avec raison les suites de ce fâcheux événement, qui concouroit avec d'autres désastres à compromettre la sûreté du royaume, fit avec Charles de Lorraine, un accord secret par lequel celui-ci, moyennant une somme d'argent, s'engageoit à finir sa campagne à la prise de Trèves. Le malheureux Créquy s'y étoit enfermé dans le dessein de s'ensevelir sous ses décombres, et d'y expier ce qu'il appeloit une défaite honteuse. Mais la garnison qui n'étoit pas des mieux approvisionnée, se révolta, et conclut une capitulation déshonorante, par laquelle elle consentit à sortir sans armes. Le brave Créquy ne voulut point signer ce

pacte honteux ; il fut fait prisonnier de guerre. La garnison fut conduite à Metz, où l'on fit le procès aux officiers. Les soldats furent décimés pour être pendus ; châtiment que l'on pourroit regarder comme injuste et contraire au droit naturel ainsi qu'à l'équité ; car il peut frapper plusieurs innocens, en sauvant cependant un grand nombre de coupables.

On remarque, à cette occasion, que ce fut un nommé Bois-Jourdan qui fut le principal artisan de cette trame, et qui signa la capitulation, à l'insu du maréchal. Cet homme infâme et indigne du nom de soldat avoit été précédemment condamné à mort pour assassinat et brigandage commis dans la forêt de Senlis. Il n'avoit dû sa grace qu'à l'intervention d'un homme puissant, de l'évèque de Munster.

Quant au duc de Lorraine, il y a encore des écrivains qui prétendent qu'il mourut pendant le siége, et que cette entreprise fut continuée par la maison de *Lunebourg ;* mais des autorités plus dignes de foi, attestent que ce duc mourut le 18 septembre, c'est-à-dire, douze jours après la capitulation qui eut lieu le 6 du même mois. C'étoit une espèce d'aventurier qui n'étoit fidèle à aucun parti, et qui fit preuve en guerre de la même inconstance qu'il professoit en amour. Ce qu'il y a de plus bizarre dans ses aventures galantes, c'est qu'il ne tint pas à lui qu'il n'épousât plusieurs femmes, du vivant les unes des autres. Se souciant fort peu des décisions du pape à qui l'on reconnoissoit alors, en cette matière, une autorité souveraine, il eût commis sans

Dép.t de la Sarre.



Sarrebourg.

scrupule le crime de polygamie, si ses inclinations n'avoient été traversées par des princes voisins, indignés de cette conduite immorale. Il ne paroît pas que l'âge l'ait corrigé, puisqu'à l'âge de soixante-trois ans, il épousa Marie-Louise d'Apremont sa dernière femme, malgré les oppositions d'une autre dame à qui il avoit précédemment fait une promesse de mariage, et qu'il auroit épousée sans les oppositions de la princesse de Cantecroix sa première femme. Il avoit, de sa propre autorité, déclaré son mariage nul, mais la cour de Rome en avoit jugé autrement.

Dans la partie méridionale du département, nous trouvons plusieurs villes dont les syllabes initiales attestent leur position sur la Sarre, telles sont Sarrebourg, Sarrebruck, Sarguemines, etc. Nous ne ferons à leur sujet que cette seule observation, car à l'exception des divers genres d'industrie qu'on y exerce, et dont nous avons parlé au commencement de cette relation ; elles n'ont rien de remarquable.

Nous en pourrions dire à-peu-près autant de Mont-Royal, de Neumagen, situés près de la Sarre, dans des positions où l'inégalité, la montuosité du sol, et l'irrégularité des vallées donnent à cette rivière un cours tortueux. *Wittlich*, *Schoneck*, *Gerolstein*, *Hildesheim*, *Blankenheim* et *Schleyden*, sont les principales cités que l'on trouve dans la partie méridionale. Nous sommes ici dans l'ancien cercle de Westphalie. Les plaines sont plus riantes et plus

fertiles : les villes dont nous avons parlé prospèrent par le commerce des grains et des toiles. L'arrondissement de Pruym nourrit les meilleurs chevaux, non seulement du département, mais encore des autres de la rive gauche. Quoique ce canton fasse partie des Ardennes, et qu'il contienne même des bois, les pâturages y sont abondans et excellens pour les bêtes de somme.

Auprès de la commune de Pruym se trouve, sur la rivière de même nom, une ancienne et célèbre abbaye, fondée par Pepin, à la prière de la reine Berthe sa femme. Ce fut dans ce même lieu qu'en 855 l'empereur Lothaire, après avoir bouleversé l'Europe, s'être révolté contre l'auteur de ses jours, Louis le Débonnaire (6), et l'avoir fait renfermer dans l'abbaye de Saint-Médard de Soissons, vint lui-même terminer une carrière, dont aucune gloire n'avoit charmé les fatigues. Les remords l'agitoient, sans doute, car il devint maniaque; il ne vécut dans le froc que six jours, et mourut imbécille.

Les empereurs ses successeurs honorèrent les abbés de Pruym du titre de princes du Saint-Empire. L'abbaye acquit des biens immenses, et devint l'objet de la cupidité des archevêques de Trèves.

Nous avons négligé, à notre passage, de nous assurer si l'on y montroit encore la semelle d'un des souliers qu'on disoit avoir appartenu au Christ. Cette semelle auroit été donnée au roi Pepin par le pape Zacharie; et l'on attachoit tant d'importance

tance à cette possession, qu'il en étoit fait mention dans les chartes du monastère. Riez, incrédules, de l'ignorance du vulgaire qui regarde comme des reliques des objets évidemment modernes : il n'en est pas moins vrai que la possession d'un pareil trésor est une source incalculable de revenus pour les moines qui en jouissent. Nous ne prétendons cependant aucunement attaquer la bonne foi de ceux qui les montrent. Il est même très-possible que parmi les reliques de saints que l'on expose à la vénération des dévots, il y en ait de très-réelles. Sans doute, tous les prêtres ne sont pas comme ce moine d'Italie, qui faisoit voir une pierre sur laquelle étoit, disoit-il, une goutte de sang d'un martyr; et comme un des curieux observoit qu'il ne voyoit rien : *Que cela ne vous étonne pas*, dit naïvement ou malicieusement, le bon pere, *voilà vingt ans que je la montre, et je ne l'ai pas moimeme encore vue.*

Le caractère des habitans du département de la Sarre n'est pas, comme cela doit être en effet, le même que celui des Belges. Les usages se rapprochent beaucoup de ceux du cœur de l'Allemagne, ou, pour parler avec plus d'exactitude, ils sont les mêmes, à très peu de différence près. La religion générale du pays est la catholique romaine; et il étoit indispensable que cela fût avant la conquête, puisque l'électoral de Trèves, le cercle de Westphalie, ceux du Haut et Bas Rhin étoient administrés par des ecclésiastiques de cette religion.

Mais, ce qui est plus étonnant, c'est que, pendant les longs troubles religieux qui désolèrent les Pays-Bas et une partie de l'Allemagne, la contrée que nous parcourons fut une de celles où ces fureurs parurent les moins violentes. Quoiqu'elle fût environnée d'États protestans, et que cette raison semblât justifier une intolérance rigoureuse, il y régnoit une liberté de conscience qui empêcha beaucoup de désordres. Ce n'étoit pas, il est vrai, la faute de certaines gens qui, en vertu d'un état respectable, d'un ministère de paix, eussent dû être les premiers à maintenir la tranquillité, et qui, au contraire, attisoient de tout leur pouvoir, le feu de la guerre. On cite à ce sujet, l'histoire suivante :

Un électeur palatin qui professoit la religion catholique, et qui même y étoit fort attaché, avoit promis, sous la foi du serment, à son prédécesseur, de laisser dans ses États la religion telle qu'elle s'y trouvoit établie, sans y apporter le moindre changement. Il s'aperçut bientôt qu'il avoit promis plus qu'il ne lui étoit possible de tenir. On le circonvint de toutes les manières, et peu s'en fallut que cédant aux vœux de perfides conseillers, il ne se bornât pas seulement à contraindre les opinions religieuses, mais qu'il s'érigeât encore en persécuteur.

Ces hommes malveillans eurent de plus recours à une ruse grossière qui pensa leur réussir. Les Jésuites, irrités de ne pouvoir le rendre tout à fait propice à leurs desseins, apostèrent de leurs confrères, lequel, sous la figure d'un ange, apparut

plusieurs nuits de suite dans sa chambre, et le menaça, de la part de Dieu, d'un châtiment terrible, s'il n'exterminoit au plutôt tous les hérétiques dans le Palatinat. Ce prince un peu crédule, comme il étoit permis de l'être au seizième siècle, devint mélancolique, et ne sut que penser de cette aventure surnaturelle. Il ne se détermina qu'avec répugnance, à confier son aventure à un nommé *Vinniger* son grand-veneur. Celui-ci, homme brave et intrépide, se fit fort de conjurer l'esprit, si l'électeur vouloit lui permettre de passer une nuit dans sa chambre; le prince y consentit : l'esprit parut à l'heure accoutumée, et prononça la formule menaçante. *Vinniger* courut à lui, le blessa peu dangereusement de deux coups d'épée, et lui fit demander la vie.

L'alarme fut donnée dans le palais, plusieurs domestiques accoururent avec des flambeaux, et l'on reconnut l'esprit pour un véritable Jésuite. On devine aisément le scandale que causa cette découverte. Il eût été plus grand encore, si l'anecdote se fût ouvertement répandue dans le pays. Cette histoire n'eût pas été fort honorable pour la société de Jésus : aussi ces pères demandèrent et obtinrent de l'électeur, la défense formelle de parler de ce qui s'étoit passé, sous peine de mille écus d'amende.

Cet ordre fut signifié aux témoins de cette scène vraiment comique, et il empêcha du moins que l'histoire ne fût répandue rapidement. On la ra-

conta néanmoins en confidence, et elle fut consignée dans les chroniques des États voisins.

Dirons-nous à présent un mot de ce que nous avons pu observer sur les mœurs des habitans du département de la Sarre, de leur caractère, de leur naturel ? Ils diffèrent peu sous ces rapports des Alsaciens, des habitans de la Lorraine allemande, et en général de tous les descendans des anciens Germains. Leur manière de vivre est uniforme, simple et frugale. Quand nous disons *frugale*, il est nécessaire d'expliquer ce terme qui n'est point précisément synonyme du mot sobre. Les Allemands ont, au contraire, la réputation d'être de grands mangeurs, et de boire à proportion; mais leur nourriture n'est pas aussi variée, aussi recherchée que celle des habitans sensuels et délicats du midi de l'Europe. Un bon bourgeois trévirien qui a dans sa cave du vin du Rhin et de Moselle, et qui est à portée d'en boire à discrétion, s'estime pour le moins aussi heureux que nos gens riches qui croiroient un repas mal servi, s'ils n'y trouvoient un assortiment de toutes sortes de vins. Leurs viandes simplement apprêtées, ne sont point déguisées par des ragoûts empoisonneurs. On sert, en un mot, peu de plats à table, mais ils offrent une nourriture saine, et surtout l'on peut s'en rassasier à volonté, ce qui n'est pas toujours possible chez nos restaurateurs de Paris, où l'on mange d'un grand nombre de plats, sans satisfaire pour cela entièrement son appétit. Les femmes vivent plus retirées que dans

la capitale : il n'est pas rare de leur voir former des cercles, d'où les hommes sont exclus; mais il faut dire aussi, qu'elles perdent un peu de cette contrainte dans les bals, où leur plus grande jouissance est de walser pendant des heures entières. Lorsqu'on n'a vu walser que dans nos bals de Paris, on se fait difficilement une idée de cette danse voluptueuse à laquelle les Allemands s'accoutument dès leur plus tendre enfance, et qu'ils exécutent avec une grace, avec un à plomb étonnans. On diroit que cet agréable exercice a été inventé par les amans, pour goûter tous les charmes, toute l'ivresse d'un tête à tête, au milieu d'une assemblée bruyante et nombreuse.

Leur société est fort agréable, et doit plaire aux étrangers qui savent se plier à leurs manières : car ils ne détestent rien tant que les jeunes François, qui, à peine débarqués dans leur ville se mèlent de vouloir leur donner le ton, d'y afficher le ridicule et la frivolité. Ceux-ci ordinairement sont fort mal vus, mais on ne les maltraite en aucune manière. Les Tréviriens se bornent à leur témoigner leur mécontentement par leur silence et leur froideur ; n'est qu'en leur absence, qu'ils font contr'eux mille imprécations.

Cette teinte sérieuse de caractère leur donne beaucoup d'aptitude à étudier les sciences abstraites, et les langues étrangères. Ils comptent parmi eux des littérateurs; mais la réputation de ceux-ci ne s'étend guère au-delà de leur pays. Les livres qu'ils

font imprimer circulent difficilement au dehors : avant la révolution, les libraires de toutes ces villes s'enrichissoient par des contrefaçons. Aussitôt qu'il paroissoit en Allemagne ou en France quelqu'ouvrage qui fît du bruit, on se hâtoit de l'y réimprimer. Aujourd'hui cette branche de spéculation est presque nulle. Soumis aux lois de la république, les habitans de la rive gauche du Rhin ne sauroient se la permettre, sans contrevenir à la loi sur les contrefaçons d'ouvrages imprimés. On sait que l'on fit à *Zweybruck* (Deux-Ponts), dans le département du Mont-Tonnerre, une édition de l'Histoire naturelle de Buffon.

Les Tréviriens, outre leur goût pour les mathématiques et l'économie politique, ont aussi un grand penchant pour l'agronomie. Ils aiment à étudier la manière de tirer du sol le parti le plus avantageux possible : ils cherchent à acclimater des plantes nouvelles, à combiner, de la manière la plus avantageuse, les diverses espèces de semences, à essayer les engrais, les amendemens les plus favorables.

Il est, en quelque sorte, heureux pour l'agriculture, et pour la sûreté de la subsistance des hommes, qu'il règne de l'incertitude sur les avantages de telle ou telle espèce de culture. Il est évident que si l'on venoit à découvrir tout à coup un végétal dont la plantation seroit incontestablement démontrée la plus productive, soit pour faire du vin, soit pour faire de la farine, du sucre (comme la betterave), des fourrages, ou pour servir à tout autre usage, il

n'est pas un seul propriétaire qui ne s'empressât de déraciner ses vignes, d'arracher ses arbres, de retourner son champ, pour confier à la terre cette nouvelle production. Il en résulteroit instantanément une disette générale. A la vérité, l'équilibre ne tarderoit pas à se rétablir, parce qu'en supposant décuple le produit espéré de la récolte, le grand nombre des concurrens auroit bientôt ramené les prix au niveau : mais enfin, il n'en résulteroit pas moins un dommage réel. Il ne faut qu'une seule famine pour causer dans un pays une calamité irréparable.

NOTES.

(1) La division du corps germanique en une foule de petites principautés, contribue beaucoup à établir des dialectes. D'ailleurs, la langue a éprouvé des changemens considérables. Très-peu de savans modernes sont en état de comprendre les anciens écrivains, même ceux du moyen âge, tel que Ottfried. Ajoutez à cela la fureur et l'extrême facilité du néologisme ; car les auteurs allemands n'ont pas besoin de forger, comme nous, des mots énormes avec des fragmens tirés du grec, pour exprimer des idées ou des sciences nouvelles. *Mythologie*, *philosophie*, *misanthropie*, et une foule d'autres expressions se rendent par des mots composés dont les racines sont allemandes, et par cette raison, plus à la portée du vulgaire.

Il faut dire encore que toutes les langues de l'Europe en général ont dû s'épurer et prendre une face nouvelle, lorsqu'on a vu diminuer et s'anéantir presqu'entièrement l'usage de publier des livres en langue latine. Assurément, les sciences ont perdu quelque chose à ce que les savans fussent privés de cet idiome *universel*, mais aussi, on avoit fini par ne plus écrire en latin. C'étoit un jargon ridicule, rempli de bouffissures et d'expressions bizarres, auxquelles bien certainement Cicéron, Virgile, Tacite, Pline et les autres auteurs de l'ancienne Rome n'eussent rien compris si tout à coup ils étoient ressuscités pour être condamnés à les lire.

(2) Les écoles normales étoient en elles - mêmes une institution utile et vraiment desirable. Il existe en Allemagne des établissemens d'instruction, qui ont beaucoup de rapport avec le but qu'on s'y proposoit.

(3) On avoit établi dans cette école des conférences, où les élèves obtenoient la parole et opposoient des difficultés aux divers professeurs. On ne sauroit se faire une idée des absurdités qui y étoient présentées par des hommes à peine arrivés de leur village, et qui étoient absolument étrangers à tout ce qu'on y enseignoit. Le journal sténographique des séances en présente encore quelques-unes, malgré le soin qu'ont pris les professeurs de rejeter ce qui étoit extravagant et déraisonnable. J'ajouterai qu'on y trouve à chaque page des vestiges de l'exagération qui fermentoit alors dans toutes les têtes. Les propositions dont je parle, paroissent aujourd'hui d'autant plus surprenantes, que quelques-unes étoient présentées par des hommes de bon sens. On y a agité la question de savoir s'il ne falloit pas supprimer le calcul *décimal*, cette langue numérique, adoptée par toute l'Europe, pour y substituer le calcul *duodécimal*, sans une grande utilité apparente, et uniquement dans la vue de bouleverser. En effet, dans cette dernière arithmétique, on a l'avantage de trouver un plus grand nombre de diviseurs *entiers;* cette considération même avoit influé sur l'ancienne division de nos mesures, mais il faudroit, non seulement créer de nouveaux chiffres et changer le système de numération, mais il faudroit adopter une autre dénomination des nombres. Au lieu de treize, il faudroit dire *douze-un*, au lieu de quatorze, *douze-deux*, au lieu de vingt-trois, *douze-onze*, ainsi de suite. Lorsque Leibnitz renouvela l'arithmétique *binaire*, c'est-à-dire, une numération

telle qu'il n'y ait d'autres chiffres que o et l'unité, il ne la présentoit que comme une chose curieuse, et très-utile pour faire des observations sur les propriétés des nombres; car ce seroit le comble de l'extravagance que d'offrir sérieusement et de vouloir établir, à l'exclusion de tous les autres, un système qui exige un nombre prodigieux de chiffres pour exprimer des sommes peu considérables. Le nombre 1024 s'y rend par onze chiffres ainsi disposés : 10000000000 ! La même somme en arithmétique duodécimale, s'écriroit de cette manière, 714 : mais se prononceroit autrement que dans notre mode usuel de numération, parce que dans cette arithmétique, on ne compte plus par dizaines ou par centaines, mais par douzaines et par *douze douzaines* ou *grosses*. En effet, s'il s'agissoit de marchandises, ce seroit la même chose de dire 1024 pièces, ou bien sept grosses, plus une douzaine et quatre pièces, expression exacte de ces trois chiffres, 714.

(4) En latin *Saralba*, de la Sarre et de l'Albe, petite rivière qui se jette dans la première.

(5) Il fut tué d'un boulet de canon à Saltzbach, le 24 juillet 1675, à l'âge de soixante-quatre ans. On remarque que cette année vit finir la carrière militaire des trois plus grands capitaines de l'Europe. Turenne perdit la vie, au moment où il faisoit les préparatifs d'une bataille, dont il regardoit le succès comme certain. Le prince de Condé se retira du service; et le célèbre Montecuculli en fit de même, disant qu'un homme qui avoit eu l'honneur de combattre contre Mahomet Coprogli, contre M. le prince et contre le vicomte de Turenne, ne devoit pas compromettre sa gloire contre des gens qui commençoient à commander des armées.

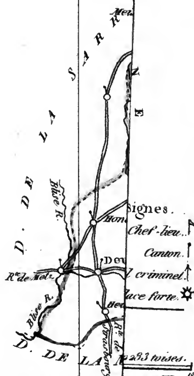
(6) Le mot de *débonnaire* n'avoit autrefois rien de

ridicule dans notre langue. C'étoit à-peu-près la traduction du surnom de *Pius* donné à ce monarque par les papes, pour le récompenser d'avoir permis qu'ils prissent possession du saint-siége sans attendre sa confirmation. Cette foiblesse et cette pusillanimité attachèrent à l'épithète de *débonnaire*, une acception qu'elle n'avoit pas d'abord. Pasquier fait, à ce sujet, la remarque suivante : *il me souvient que le roi Henri III disoit en ses communs devis, qu'on ne pouvoit lui faire plus grand dépit, que de le nommer* le Débonnaire, *parce que cette parole impliquoit sous soi, je ne sais quoi de sot.*

Le mot *bon* qui a remplacé débonnaire, est également devenu, dans certains cas, le synonyme de foible ou d'imbécille, on y a substitué les mots *probe*, *honnête*, *humain*, etc., suivant les circonstances. Voilà comment tous les mots d'un idiome se dénaturent.



DÉPARTEMENT
DU MONT TONNERRE,
partie
de la Rive gauche du Rhin.






Biblioteca Nazionale V. E. III - NAPOLI

Dép.t du Mont Tonnerre.



Costumes des Habitans de la Campagne.

VOYAGE
SUR LA RIVE GAUCHE
DU RHIN.

DÉPARTEMENT DU MONT-TONNERRE.

Les Vosges, cette limite imposante que la nature avoit placée entre la Lorraine et l'Alsace, finissent dans le duché des Deux-Ponts, et s'y confondent avec les inégalités d'un pays montueux et couvert de forêts. Cependant elles semblent, tout à coup, former une nouvelle chaîne. Il n'est guère permis de douter que cette multitude de hautes montagnes contiguës les unes aux autres, et dont l'ensemble leur a fait donner la dénomination de Mont-Tonnerre, ne soit un prolongement des Vosges qui, elles-mêmes paroissent être une dépendance, une ramification des Alpes, comme les Alpes, à leur tour, font partie intégrante d'une chaîne immense qui s'étend au nord-est, jusqu'à l'extrémité septentrionale de la Russie, et qui divise les terreins inclinés vers l'Océan, la Baltique et la mer Glaciale, de ceux dont les fleuves versent perpé-

tuellement leurs eaux dans la Méditerranée, la mer Noire et la mer Caspienne. Ce cordon principal renferme les Pyrénées, les Cévènes, le Jura, les montagnes de la Suisse, et une partie des Alpes, les montagnes de la Bohême et les monts Kapraks. Si l'on voit des groupes éloignés de cette direction générale, on remarque, avec un peu d'attention, que ce sont des branches, des membres de la grande chaîne. Les montagnes des Asturies en Espagne, celles d'Auvergne en France, les Alpes du Tyrol et les Apennins sont dans ce cas. C'est de cette agglomération que partent tous les grands fleuves qui arrosent les divers Etats de l'Europe. Chacun de ces fleuves a un bassin particulier, dont les rebords élevés lui interdisent toute communication naturelle avec un autre. Ce n'est que par les écluses, par les efforts admirables et dispendieux de l'art, que l'on peut parvenir à surmonter ces barrières de séparation. Il n'existe dans le monde entier qu'un seul exemple d'un grand fleuve qui communique avec un autre par une rivière; encore son authenticité est-elle révoquée en doute par quelques géographes, attendu qu'il contrarie jusqu'à un certain point les lois de la physique. La superbe carte que les Espagnols ont dressée de l'Amérique meridionale, nous présente l'Orénoque communiquant avec la rivière des Amazones, par un canal naturel qu'ils appellent le *Rio-Negro* (la rivière Noire). Ce fait est d'autant plus surprenant, que ces deux fleuves charient un volume prodigieux d'eau, et

que, pour les alimenter dans leur course, il est nécessaire que leur bassin soit entouré de montagnes inaccessibles, versant des torrens continuels.

Si le Mont-Tonnerre et les hauteurs escarpées qui hérissent ses environs, sont une perte pour l'agriculture, on y trouve une compensation suffisante dans les produits des forêts et dans les mines de diverse nature qu'on y exploite. Le passage, et principalement le séjour d'armées nombreuses tour à tour franchissant le Rhin, puis obligées de venir derrière ce rempart redoutable, attendre de nouveaux renforts, pour envahir de rechef le territoire ennemi, et porter le fléau de la guerre dans le cœur des États héréditaires, jusques sous les murs de Vienne; ce séjour continuel, disons-nous, a été funeste aux forêts, à celles principalement dont l'exploitation se faisoit en coupes réglées, parce que les autres, situées sur des hauteurs presque inaccessibles, étoient moins à la portée du soldat, ou que du moins, le dégât n'y étoit pas aussi sensible.

Ces lieux sont également très-propres à élever des bestiaux : la multitude de chênes et de hêtres fournit aux porcs une *glandée* (1) abondante. Ces animaux y acquièrent même un tel embonpoint, leur chair est si succulente qu'ils ont fait la réputation des jambons de Mayence. C'est en effet avec leur substance que l'on prépare ce mets aussi sain que recherché.

Sous le rapport de la minéralogie, le terrein est

extrêmement productif. Nous ne parlerons pas de l'antimoine, du cobalt, du soufre, du charbon fossile que l'on exploite dans plusieurs endroits de ce département. Les mines qui ont plus particulièrement fixé nos regards, sont d'abord celle de mercure, à *Moschel-Landsberg*, canton d'Obermoschel, d'où l'on retire tous les ans, depuis trois siècles, jusqu'à quinze milliers pesant de vif argent; et celle de *Dreykœnigzug*, plus productive encore. Avant que la guerre y eût interrompu les travaux, cette dernière produisoit jusqu'à 20,000 livres de mercure par an. Le bénéfice net des entrepreneurs étoit de plus de 40,000 francs.

Les salines qui se trouvent aux environs de Creutzenach (cette ville est sur la frontière, et fait partie du département de Rhin et Moselle), celles qui avoisinent Turkeim, sont également d'un grand avantage. Il paroît surprenant, qu'à une distance assez considérable de la mer, il se trouve des marais salans ou des fontaines d'eau salée qui fournissent en abondance ce minéral si utile, si indispensable pour nos assaisonnemens (2), tandis que sur les bords de la Baltique, en Russie, en Suède, l'eau de la mer ne contient plus une assez grande quantité de sel, et qu'il y forme un article considérable d'importation. Non seulement les Hollandois font avec ces peuples le trafic du sel fabriqué sur leurs parages, mais encore on a vu tout récemment des navires suédois en apporter de la Méditerranée.

De toutes les mines de charbon de terre qui se

trouvent

trouvent dans le département, celle de Lautreck passe pour une des plus riches et des plus abondantes ; elle fournit annuellement jusqu'à trente mille mesures de charbon.

Il ne faut pas croire cependant que cette richesse intérieure du sol, cette abondance de combustibles, la bonne qualité du vin qu'on récolte sur la rive du Rhin, excluent les productions céréales. Il est reconnu, au contraire, que ce département produit chaque année, en grains, un excédant sur sa consommation. Les arrondissemens de Mayence et de Spire donnent, année commune, un excédant de deux cent quarante mille quintaux au-dessus de la consommation. Celui de Kaiserlautern présente une balance à-peu-près égale. L'arrondissement seul des Deux-Ponts éprouve ordinairement un deficit de dix à douze mille quintaux. On pourroit, à la rigueur, regarder ce léger deficit, comme comblé par la culture des pommes de terre et du bled de Turquie. Mais il est de fait, qu'avant la guerre, on y importoit des grains de la partie de la Lorraine françoise formant aujourd'hui le département de la Meurthe et de la Moselle, et le superflu du reste du territoire, s'écouloit par le Rhin dans les villes limitrophes de l'Allemagne, et même jusqu'en Hollande et en Angleterre. Ce commerce d'exportation faisoit entrer dans le pays deux millions tous les ans, en calculant le setier, mesure de Paris, sur le pied de 20 francs.

Depuis la réunion, cette spéculation étant pro-

hibée, le bled reflue dans l'intérieur de la France; et il reste la question de savoir s'il vaut mieux que cet excédant de produit contribue à assurer l'abondance des subsistances, ou s'il vaut mieux attirer à nous l'or des étrangers. On a beaucoup discuté pour et contre la liberté du commerce des grains. Si les deux partis ne s'entendent point, ce n'est pas précisément faute d'adopter, de professer les mêmes principes, mais ils partent de bases diamétralement opposées. L'un et l'autre conviennent qu'il faut exporter quand on a trop, et conserver ses bleds quand on n'en a pas une quantité suffisante pour assurer la subsistance d'une immense population : mais ils sont désunis sur les moyens d'exécution. Laissez aller librement le cours des choses, disent les uns ; l'intérêt personnel des propriétaires et des fermiers, leur avidité même feront mieux que toutes vos lois coërcitives et prohibitives, que tous vos réglemens, que toutes vos entraves. Dans les mauvaises années, les cantons fertiles iront porter dans les lieux moins favorisés le superflu de leur récolte. Si telle année, vous alimentez les étrangers, l'année suivante, ils viendront vous apporter les trésors de leurs moissons.

Ces raisonnemens ne seroient peut-être point par eux-mêmes assez convaincans, mais les partisans de ce système de liberté et de tolérance, à la tête desquels fut Turgot, soutiennent en même temps que la France produit au-delà de ce qui est nécessaire pour ses besoins.

Il faut que ce point de fait ne soit pas d'un éclaircissement facile, car les partisans du système opposé soutiennent absolument le contraire. De-là l'impossibilité de terminer cette querelle, d'une manière satisfaisante et démonstrative. Dans les petits États, dans ceux surtout où la culture est à-peu-près uniforme, rien n'est si simple que de faire ces relevés statistiques: mais il n'en est pas de même de plusieurs contrées de l'ancienne France. Les partisans du commerce illimité des grains, ont fait la petite faute de regarder comme labourables des landes étendues, de vastes marais. Il entre bien à la vérité, dans leur plan, de défricher les unes, de dessécher les autres; mais enfin ils ne devroient pas les compter comme propres à l'agriculture, comme productifs avant que cette importante opération fût terminée.

Il faut remarquer encore que dans un empire aussi grand que la France, il y a nécessairement plus de facilité pour l'écoulement au dehors, que pour la circulation au dedans. Quand les routes seroient plus belles, plus nombreuses et mieux entretenues, les canaux plus multipliés, mieux dirigés suivant les besoins du commerce, les cultivateurs des bords du Rhin auroient toujours plus d'avantage à envoyer leurs grains en Angleterre qu'à les conduire à grands frais aux marchés de l'intérieur. Je sais bien que cette mesure entraîne des inconvéniens, comme toutes celles par lesquelles les lois sont forcées de mettre une entrave au bien-être, à la pros-

périté d'une fraction de l'État, pour assurer le bonheur de la masse générale. Les Anglois, à qui cette ressource est interdite, vont s'approvisionner aux riches marchés de Dantzick, de Mémel, de Kœnigsberg. Leur or circule en Pologne, en Prusse, en Russie, tandis que les grains demeurent entassés dans les départemens réunis. Mais cette objection n'est que spécieuse. Il est constant qu'au premier signal, à la moindre apparence de famine, nous payerions bien cher cet avantage momentané de la balance commerciale. Nous acheterions à un prix excessif, les bleds que nous aurions vendus nous-mêmes pour une modique valeur. Nous deviendrions tributaires des Barbaresques, des Américains qui, plus d'une fois, se sont chargés de notre approvisionnement.

D'ailleurs, cet entassement de grains, cet acaparement (3) dont on parle auroit-il donc des résultats si funestes? Rien ne se perd dans le commerce: il faut bien, tôt ou tard, que le marchand vide ses magasins, qu'il porte ses denrées au marché. Le prix du bled en diminuera, sera-ce donc un malheur? N'est-il pas desirable que les productions de la terre se vendent au plus bas prix possible? Et quand il y auroit surabondance, ne sait-on pas employer les grains à une infinité d'usages? La bierre, l'eau-de-vie qu'on en retire ne sont-elles pas des articles d'importation? Les liqueurs fermentées ne forment-elles pas une branche de commerce, peut-être plus féconde et plus riche que

celle de quelques milliers de quintaux de froment?

En Angleterre, où le pays est moins étendu, où le ministère peut surveiller plus aisément les variations qu'apportent les vicissitudes des années dans les richesses du territoire, il a été tout simple de prendre un parti. Lorsqu'il y a disette, la sortie des grains est rigoureusement défendue; lorsqu'il y a abondance, l'exportation est encouragée. Il ne seroit certainement pas sans difficulté d'adopter en France la même marche. Ce n'est communément que, bien longtemps après la récolte, que l'on peut avoir des données sûres pour calculer s'il y aura, ou n'y aura pas disette. Il faut de plus faire une observation importante. Nous autres François (Je parle de ceux qui appartenoient à l'ancienne France, avant les réunions et aggrandissemens successifs), nous ne ressemblons point aux autres peuples du globe. Nous mangeons beaucoup plus de pain que les autres nations. La cherté et la rareté du froment et des autres graines céréales, sont pour nous une véritable calamité publique. Les malheureux qui ne peuvent atteindre à un prix trop élevé, languissent et meurent, faute de l'aliment qui est le plus conforme à leur nature. La pénurie de cette denrée influe sur le renchérissement de toutes les autres.

Les effets d'une disette sont infiniment moins dangereux en Allemagne et en Angleterre, où l'on ne mange presque que de la viande. Si nos greniers leur étoient ouverts, ils préféreroient y

venir puiser, et consacrer leur territoire à la nourriture d'innombrables troupeaux. Tous ces raisonnemens sont fondés sur des vérités de fait qu'il est impossible d'atténuer ou de détruire par des hypothèses.

Après avoir satisfait nos lecteurs par cet aperçu général de tout le département, nous devons leur faire part de ce que nous avons remarqué dans les villes qu'il renferme.

Zweybrucken est le nom allemand de la ville beaucoup plus connue en France sous celui de Deux-Ponts qui signifie en notre langue absolument la même chose, c'est à-dire, que cette cité est bâtie sur une rivière (l'Erlbac), traversée de deux ponts. La résidence du duc des Deux-Ponts donnoit autrefois à cette petite ville un aspect riant et agréable. Les maisons y sont généralement bâties à la moderne ; le palais du duc est d'un assez bon style, et les édifices religieux y sont en grand nombre, comme dans toute l'Allemagne. Ce souverain y possédoit un superbe cabinet d'histoire naturelle, mais il fut pillé par les François lors de leur arrivée. Le duc qui avoit strictement fourni son contingent à l'Empire, ne se croyoit pas, dit-on, en guerre avec la France, et attendoit tranquillement, persuadé qu'il ne lui arriveroit aucun désagrément. Il fut détrompé à temps, car il eut tout au plus une heure pour se sauver à Manheim, lui et sa famille. Il ne put emporter que quelques effets précieux. Le reste devint la proie des vainqueurs. On m'a rapporté

un fait bien difficile à croire pour ceux qui sont étrangers à la vie des camps ; les soldats avalèrent sans façon l'esprit de vin dans lequel étoient conservés des fœtus, des poissons et d'autres animaux : leurs chapeaux étoient ornés de plumes d'oiseaux rares et curieux.

C'étoit alors le commencement de la guerre, les François n'étoient point familiers avec les conquêtes; et quoique ce fussent, pour la plupart, des jeunes gens qui avoient reçu une éducation douce et en quelque sorte efféminée, l'ivresse des succès, l'enthousiasme qui exaltoit tous les esprits, avoient produit, en peu de mois, ces étranges métamorphoses.

Lorsque l'on remarque les noms bizarres et rudes pour les oreilles françoises que portent la plupart des villes des pays conquis, on est disposé à croire que la différence extrême qui existe entre la langue de ces pays et la nôtre, doit y établir une barrière insurmontable. Car, si la nature a posé entre les diverses contrées, des frontières qu'il est impossible de méconnoître, des bornes que l'avidité des conquêtes a quelquefois elle-même respectées, les hommes réunis par la civilisation, ont bien plus séparé leurs associations par la diversité des idiomes. Il fut un temps où la multiplicité des langues dut être un germe nécessaire d'inimitiés. Les guerres étoient essentiellement des guerres d'extermination : le but des conquérans étoit moins de venger une querelle importante que d'exterminer une

race d'hommes. Si quelquefois l'humanité des vainqueurs épargnoit les jours des vaincus, ils les réduisoient en esclavage; tandis que de nos jours la nation victorieuse s'empresse de confondre parmi ses membres les provinces conquises. Les Romains sont les premiers qui aient imaginé de conserver presque intacts les lois, les privilèges des peuples qu'ils avoient soumis par la supériorité de leurs armes. Dès-lors, on vit leur empire embrasser des sujets, de mœurs et de langues très-différentes. Les modernes ont suivi leur exemple, et depuis ce temps, la diversité des idiomes n'est point un obstacle à ce que plusieurs provinces qui diffèrent par leur langage, soient réunies sous des lois uniformes. Ainsi donc les noms de *Germersheim*, *Unto-Greweille*, *Rokenhausen*, *Wackenheim*, *Kaiserslautern*, tout singuliers, tout insignifians qu'ils peuvent être pour nous, quoique dans l'idiome germanique, ils présentent un sens déterminé, nous paroissent ridicules, mais ne nous étonnent pas. D'ailleurs les François ont eu, de tout temps, une merveilleuse facilité à adoucir, à leur manière, la prononciation des noms propres de villes qui s'écartoient trop de leur langue : de *Regensburg* nous avons tout simplement fait Ratisbonne, de *Mayntz*, Mayence, de *Kœln*, Cologne, de *Kaiserslautern*, Caseloustre, et de même à l'égard de mille autres cités. Il en résulte, je le sais, un petit inconvénient. Souvent des voyageurs de pays différens, se trouvent pour leurs conversations dans le

même embarras que les trois personnages que Fontenelle met en colloque dans les dialogues des morts. Le premier, qui étoit un ancien Grec, soutenoit que Bysance étoit la plus belle ville du monde; le second, qui étoit un Turc, réclamoit le même privilége en faveur de *Stamboul;* enfin le troisième, voyageur moderne, mettoit *Constantinople* au-dessus des deux autres. Grands débats à ce sujet: ils ne se terminèrent que lorsque chacun des trois morts, en étant venu à des explications positives, à des démonstrations topographiques, ils reconnurent qu'ils avoient tous les trois entendu parler de la même ville.

Kaiserslautern dont nous parlions tout-à-l'heure, s'appelle en latin, *Cœsarea ad Lutram*, qui signifie absolument la même chose; c'est-à-dire, ville impériale ou césarienne, sur la Lautern. C'est le nom d'une petite rivière fort poissonneuse, et profonde en quelques endroits, qui prend sa source dans le Mont-Tonnerre. Nous ne dirons rien de particulier sur cette cité, non plus que sur celles de Landstoul, de Hornbach et d'autres moins considérables encore. En esquissant les productions de la partie montueuse de ce département, nous avons suffisamment indiqué les genres d'industrie et de commerce qui font subsister leurs habitans.

Les usines, les fonderies de métaux qui y sont établies, en font toute la prospérité, car la guerre a entièrement ruiné le peu de manufactures de

draps et d'autres étoffes qui y existoient avant cette époque désastreuse.

Nous nous sommes, après ces observations préalables, rendus sur les bords du Rhin dont le cours doit faire la partie la plus importante des richesses des nouveaux départemens (bien entendu que nous exceptons celui de la Sarre qui en est éloigné). Il en forme la frontière, ou pour mieux dire, son lit est partagé par moitié à-peu-près égale, entr'eux et les États qui restent sous la domination de l'Empire germanique, et qui bordent sa rive droite. On a pris pour base de cette limite le *thalweg*, c'est-à-dire, le fil de l'eau. Cet arrangement paroît bien simple, bien raisonnable au premier abord, mais l'expérience prouve qu'il est sujet à une foule d'abus. Les bateaux chargés de marchandises prohibées, par exemple de grains, dont l'exportation est interdite, ne se trouvent plus en fraude, une fois qu'ils ont passé le courant; car dès-lors, ils sont censés être et se trouvent réellement dans les domaines et sous la juridiction de l'Allemagne. Il en résulte une excessive facilité pour la contrebande. Aussi les commissaires délégués par le Gouvernement de la république, ont-ils cru souvent devoir faire arrêter des bateaux qui déjà avoient franchi la limite; mesure qui a fait crier à la violation du droit des gens et à l'infraction des traités.

Il seroit néanmoins presqu'impossible de trouver un expédient plus convenable que ce *thalweg* qui

a, de plus, le mérite d'établir une démarcation entre les îles dont le Rhin est parsemé; de déterminer d'une manière tranchante et, la plupart du temps, exempte de toute équivoque, leur possession par l'un ou l'autre des deux États. Mais nous venons de donner une preuve des inconvéniens auxquels sont sujètes les choses en apparence les plus équitables : il nous reste à démontrer encore d'autres résultats funestes que produit, non pas à la vérité le *thalweg*, mais l'abus qu'on en fait pour la fixation des droits de douane.

Il faut, pour cet objet, entrer dans quelques détails sur le commerce du Rhin, et nous n'avons pu, à cet égard, puiser dans une source plus sûre, que dans un écrit judicieux de M. *Eichhoff*, maire de la ville de Bonn, sur la situation politique et commerciale des quatre départemens réunis. Nous allons analyser quelques-unes des idées lumineuses qui s'y trouvent abondamment répandues.

« On appelle, dit-il, *commerce du Rhin*, celui » qui se fait sur ce fleuve, et sur les fleuves et ri- » vières qui s'y jettent. Ce commerce s'étend donc » sur tous les pays situés entre le Rhin, la Moselle, » le Mein, le Necker, la Lahe, la Lippe et la » Meuse. Les Hollandois en étoient, jusqu'à pré- » sent, les principaux agens, et on prétend qu'il » formoit un objet annuel d'environ cent millions » de florins, avant la guerre. Mais, pour pouvoir » l'apprécier plus en détail, il convient de le con- » sidérer sous les trois points de vue suivans : sa-

» voir comme actif, passif, et comme commerce » de fret, de transport ou *transit* ».

Il appelle commerce actif celui qui résulte de l'exportation, par la Hollande, des marchandises tirées des nouveaux départemens, et en outre du pays de Nassau, de la Franconie, de la Souabe, de l'Alsace et de la Suisse; parmi lesquelles figurent des eaux minérales, dont nous avons vu sur notre passage des sources abondantes et renommées. Le vin seul que Mayence envoie dans la république Batave, formoit, avant la révolution, un objet de 300,000 florins.

Il appelle commerce actif l'importation que les Hollandois font dans les pays désignés ci-dessus, des épiceries et des marchandises des Indes.

Le commerce de *transit* n'existe plus régulièrement aujourd'hui que sur la rive droite. Il se compose exclusivement des marchandises et denrées que les négocians étrangers font naviger sur le fleuve, soit en montant, soit en descendant, et auquel des habitans des pays où elles passent, ne prennent d'autre part que le soin d'en faciliter le transport d'un bateau à l'autre. En voici l'origine.

Les villes impériales, dont les membres isolés formoient une confédération puissante dans les Etats de l'Allemagne, tendoient perpétuellement à s'attribuer le monopole exclusif du négoce qui étoit à leur portée. Celles qui étoient situées sur les grands fleuves s'emparoient à elles seules de la navigation.

Les Strasbourgeois, dont la ville étoit au nombre de ces cités privilégiées, avoient successivement obtenu de plusieurs empereurs la libre navigation du Rhin, tant au-dessus qu'au-dessous, mais en même temps, ils n'accordoient point la même faveur aux autres villes situées sur le Rhin. Ils excluoient de la partie du fleuve qui baigne l'Alsace, toutes celles situées sur le Bas-Rhin, telles que Manheim, Mayence, Cologne, etc.; et toutes celles au-dessus de Strasbourg, comme Brissack, Bâle et autres.

Cependant la découverte d'une route nouvelle aux Indes par le cap de Bonne-Espérance, changea la face du commerce : les Hollandois devenus les courtiers du monde, facilitèrent, par d'industrieux travaux, la navigation du Rhin dont les branches multipliées coupent leur territoire. On n'eut plus besoin, comme par le passé, de ménager Strasbourg, jadis l'unique intermédiaire entre l'Italie, les côtes de la Méditerranée et les pays du Rhin. Mayence, Cologne et les autres villes riveraines devinrent autant d'entrepôts de commerce, et répandirent les marchandises hollandoises dans la Franconie, la Souabe, l'Alsace et la Suisse.

Dès-lors, les Mayençois et les Colonois établirent des réglemens au moyen desquels ils n'étoient plus réduits à voir passer devant leurs ports des bateaux étrangers, sans en tirer le moindre profit, sans que la possession d'une vaste étendue du fleuve, leur assurât le moindre avantage. Ils établirent en con-

séquence des péages multipliés, mais l'innovation la plus importante qui eut lieu, ce fut d'interdire aux Strasbourgeois la navigation au-delà de Mayence. Les bateaux arrivés dans le port de cette ville, déchargeoient leur fret sur des navires mayençois, qui eux-mêmes n'avoient pas le droit de passer Cologne. On changeoit encore de bateaux dans cette ville; et enfin à Dordrecht, les Hollandois s'emparoient, à leur tour, du transport des marchandises.

Ces changemens donnèrent lieu à de très-longues contestations, dans lesquelles plusieurs puissances, et entr'autres la France, jugèrent utile d'intervenir. On finit cependant par s'entendre, et par régler les prétentions des États, non seulement de la rive gauche, mais aussi de la rive droite; car l'Électeur palatin vouloit de son côté attribuer à Manheim la navigation intermédiaire entre Mayence et Strasbourg. Le traité de 1749 assura aux bateliers palatins la moitié de la navigation accordée aux bateliers mayençois.

Il étoit naturel que la réunion sous des lois uniformes, l'incorporation dans une même république, fit cesser les entraves qu'avoient occasionnées ces jalousies de ville à ville, de principauté à principauté. Mais d'autres obstacles ont remplacé ceux-ci, et sont devenus tellement effrayans, que l'on doit craindre de voir le commerce déserter totalement la rive gauche pour se jeter sur la rive droite.

Déjà les exactions du fisc avoient considérablement affoibli le commerce sur le Rhin. Il étoit arrivé pour ce fleuve la même chose que pour la Meuse. Les chicanes du fisc dont les prétentions exagérées avoient fini par rendre presque nulle la navigation de ce fleuve, étoient sur le point de frapper le Rhin d'une nullité non moins funeste. Les négocians avoient jugé moins onéreux de faire leurs transports par terre.

Quoique les objets de leur commerce fussent le plus souvent d'un volume considérable, et qu'il soit bien autrement dispendieux de recourir aux rouliers que d'employer huit, dix ou douze chevaux pour faire remonter un bateau énorme, ou de l'abandonner à la seule force du courant et à la direction des rames pour le descendre, ils aimèrent mieux se frayer des chemins par terre, depuis Francfort et Mayence jusque dans les anciennes provinces de Lorraine et d'Alsace, et même dans le cœur de la Suisse.

En effet, on n'avoit pas seulement augmenté la masse des impôts, mais on avoit multiplié les bureaux de péage. Depuis Amsterdam jusqu'à Cologne, il falloit s'arrêter à huit ou dix endroits; depuis Cologne jusqu'à Mayence, à onze ou douze; depuis Mayence jusqu'à Strasbourg, il y avoit dix bureaux; et le reste étoit dans la même progression.

Il est certain que ces péages sont nécessaires pour la réparation des chemins de hallage, et pour l'en-

tretien des digues, mais on peut parvenir aisément au même but, sans donner lieu à tant de retards, à tant de vexations et de gênes. Rien n'est plus incommode pour des bateliers, que d'être obligés de s'arrêter à chaque instant; d'être continuellement exposés à des visites qui deviennent importunes et fatigantes.

Il est d'autant plus urgent pour nos intérêts, que nous veillions à une meilleure organisation de nos douanes sur cette frontière, que Dusseldorf s'est déjà emparé d'une forte partie du commerce de Cologne, de Coblentz et de Mayence, et menace d'agrandir encore le cercle de ses spéculations. Pour comble de désavantages, la route de hallage qui borde, de notre côté, le cours du fleuve, est mal entretenue et dans un état affreux; si l'on n'y porte un prompt remède, nos bateliers eux-mêmes préféreront se porter sur la droite: car le fleuve n'est autre chose qu'une frontière indivisément possédée par les deux États voisins. C'est un véritable chemin public. Rien n'oblige les mariniers qui y font voguer leurs navires, d'aller plutôt d'un côté que de l'autre, si ce n'est la considération de leur plus grande commodité et de leur plus grand avantage. C'est, en un mot, une grande route où les voyageurs sont les maîtres de choisir leurs haltes, les lieux de chargeage et de déchargeage.

Tant que les deux rives du fleuve ont été assujéties à un mode uniforme de péage et de police, le commerce s'est porté sur la gauche, à raison de

la

la commodité des stations et des ports; mais, aujourd'hui que les douanes ont été, comme cela devoit être, transférées de l'ancienne frontière à la rive gauche, nous avons à soutenir une concurrence dangereuse avec les États de la rive droite. Ils se sont jusqu'à présent efforcés, et auront le bon esprit de s'efforcer toujours de profiter de nos fautes, d'attirer les marchands par les facilités qu'ils leur offrent. Si nous laissons s'établir une routine, il ne sera plus temps d'y remédier.

Telles sont les vues que nous avons tirées tant de l'ouvrage de M. Eichhoff, que de nos observations. Ce magistrat éclairé ne voit d'autres moyens de pourvoir à un meilleur mode d'administration, que de convoquer une commission de négocians des quatre départemens. Entr'autres mesures qu'il voudroit voir adopter par la commission, il desireroit que l'on fît rouler les conférences sur :

« Les inconvéniens du choix du *thalweg* pour » ligne de démarcation de la navigation du Rhin;

» La nécessité, l'utilité, de rendre la liberté en- » tière du lit du fleuve aux commerçans des Etats » riverains;

» La révision du tarif des douanes et des régle- » mens de la navigation du Rhin, et la suppression » des gênes et des entraves qui forcent le commerce » à se porter sur la rive droite;

» La modification et l'organisation des droits de » péage et de *transit*, et la diminution du nombre » des lieux où ils se perçoivent;

» L'établissement d'entrepôts *libres* du com-
» merce sur le Rhin, et la désignation des villes et
» des établissemens propres à l'y faire fleurir, et à
» donner une direction naturelle et spontanée au
» commerce vers ces lieux destinés à son usage.

» Enfin, la commission, examinant chacun des
» objets sur lesquels le traité de commerce pourra
» avoir à stipuler, relativement aux droits, pro-
» hibitions, relations commerciales entre l'Alle-
» magne et la France, aura à donner au commis-
» saire les renseignemens qu'il croira utile de de-
» mander, pour parvenir au but que le Gouverne-
» ment se propose aujourd'hui, tant par rapport
» au commerce en général, qu'au bonheur et à la
» prospérité des nouveaux départemens de la rive
» gauche du Rhin ».

L'opinion de M. Eichhoff sur l'exportation des grains, diffère de la nôtre. Il la regarde comme essentielle à l'opulence des départemens réunis. Nous nous sommes déjà suffisamment expliqués à cet égard. L'un de ses principaux argumens ne nous a paru que spécieux. Le voici :

« Nous ne répondrons pas à cette crainte puérile,
» que l'ennemi nous affamera en tirant nos grains;
» il ne peut tirer que l'excédant de la production
» sur la consommation. Et puis rien n'est si facile
» que d'interdire la sortie, *au moment où le septier*
» *de grain est parvenu à un prix déterminé*, et fixé
» par l'ordre du Gouvernement ».

Bien certainement nous n'avons point à craindre,

dans le moment actuel, d'être affamés par nos *ennemis*, puisque nous sommes en paix avec toute l'Europe. Mais nos amis, nos alliés, peuvent, dans le but unique de s'approvisionner, nous donner la famine. Seroit-il temps d'y remédier, lorsque les effets de la pénurie se seroient fait sentir? Si en bonne police criminelle, le législateur doit plutôt s'occuper à prévenir le crime qu'à le réprimer; de même, en matière administrative, il vaut beaucoup mieux empêcher le désordre que d'attendre, pour y porter remède, que le mal soit invétéré, que les choses aient pris un cours difficile à détourner. L'expérience prouve qu'il est presque toujours impossible de faire rétrograder le mal; on est trop heureux quand on parvient à arrêter ses progrès.

Mettrons-nous, au nombre des richesses que le Rhin produit, l'or natif qu'on extrait de ses sables? Les torrens qui tombent avec fracas des montagnes de l'Helvétie, en détachent des particules du plus riche des métaux, que sa nature incorruptible et une pesanteur spécifique considérable ont rendu si propre à la fabrication des monnoies (4), et les apportent dans le lit du fleuve qui les roule dans ses eaux. C'est du côté de Germersheim, près de Spire que l'on trouve le meilleur or. Les hommes occupés à cette recherche lavent le sable sur des toisons de moutons: les parcelles précieuses s'attachent à la laine, et s'y rencontrent quelquefois en fragmens assez considérables. Cet or est, à peu de chose près, dans l'état de pureté: on n'a besoin, pour

l'affiner, que de le fondre dans un creuset, et de le soumettre à l'opération de la coupelle. Ce genre d'industrie ne procure pas au-delà de trente, de quarante ou cinquante sols par jour, à ceux qui s'y livrent.

On montre encore dans les cabinets des curieux des ducats frappés au coin du Margrave de Bade, avec l'inscription, *Ex sabulis Rheni*, qui annonce leur origine.

Les anciens Germains n'avoient absolument aucune place forte, ils n'avoient pas même de ville. Les Romains les initièrent dans cette partie essentielle de la civilisation. Pendant quelques siècles, le théâtre de la guerre entre le *peuple-roi* et les tribus germaniques demeura fixé sur les bords du Rhin. C'est-là que furent construites les premières forteresses, telles que Mayence, Trèves, Cologne, Bonn et autres. Voilà l'origine de ces places importantes qui hérissent les approches du Rhin, et qui ont vu périr tant de soldats sous Louis XIV, et de nos jours. Lors de la dernière querelle qui a bouleversé l'Europe, qui y a propagé un incendie que des torrens de sang ont pu seuls éteindre, il paroît que les Etats de l'Empire s'étoient moins préparés à une guerre défensive qu'à une attaque offensive. Aussi, lorsque, contre l'attente des puissances alliées, les François devinrent eux-mêmes conquérans, les places situées sur le Rhin, Mayence elle-même n'opposèrent presque aucune résistance. Cette ville qui, depuis, résista si longtemps à un siége vigou-




Biblioteca Nazionale
NAPOLI
V. E. III

Dép. du Mont-tonnerre



Spire.

reux, et ensuite à des blocus presque continuels, n'étoit point approvisionnée; la garnison s'y élevoit à peine au dixième du complet de guerre. Les munitions de guerre étoient de la plus mauvaise qualité. Pour servir les canons de vingt-quatre, on étoit obligé d'employer des boulets de douze. La terreur panique dont tous les esprits étoient frappés, étoit si grande que l'armée de Custine, composée au plus de douze mille hommes, leur présentoit une masse effrayante de quarante mille combattans. Il ne faut pas s'étonner si la place fut réduite en moins de quatre jours; et les habitans furent tout stupéfaits, lorsqu'ils s'aperçurent du petit nombre auquel ils avoient cédé, et surtout l'orsqu'ils virent que les vainqueurs avoient à peine avec eux une pièce de grosse artillerie.

Les remparts de Spire, de Worms, de Bonn, de Cologne, étoient en si mauvais état, que si ces places eussent soutenu un siége, les murailles se seroient écroulées sous le poids de leur propre artillerie, des grosses pièces nécessaires pour résister aux batteries des assiégeans.

Spire, dont le nom vient de la rivière de *Speyer* qui l'arrose, étoit une ville riche et bien bâtie : mais réduite en cendres en 1689, dans l'espace de quelques heures, elle n'a pu se rétablir entièrement. La cathédrale, détruite comme les autres édifices, n'a point été reconstruite, on s'est contenté d'en rebâtir le chœur. La chambre impériale y résidoit autrefois, mais elle a été transférée à Wetzlaër,

lors de l'occupation qu'en firent nos armées en 1734.

Il y existe un grand nombre de protestans; et même avant la conquête, lorsque les puissances temporelle et spirituelle étoient confiées à un évèque, les magistrats étoient toujours choisis dans cette religion. Dans le seizième siècle, au moment où la religion réformée *faisoit le tour du globe*, pour nous servir d'une expression que le feu roi de Suède appliqua à la révolution françoise, les habitans de Spire étoient de zélés Luthériens. On y avoit tenu en 1529 des conférences pour arranger, à l'amiable, les affaires de la religion : les Luthériens ne furent point satisfaits de leur résultat, et firent à cet égard les protestations les plus vives; c'est ce fait historique qui leur fit donner le nom de *protestans;* mais on applique aujourd'hui indifféremment cette dénomination aux Luthériens et aux Calvinistes, qui, bien que divisés par leurs dogmes, sont à une distance à-peu-près égale des sectateurs du culte catholique. Ceux-ci en conséquence les confondent dans une même classe; car l'esprit de parti, soit en matière politique, soit en matière religieuse, ne sait point discerner les nuances, et ne veut même voir aucun terme moyen entre les extrêmes.

Cette petite cité est la patrie du célèbre chimiste Becker, qui y naquit en 1645, et qui alla finir ses jours en Angleterre, dans l'année 1692, persécuté impitoyablement en Allemagne, obligé de fuir d'asyle en asyle. Il est, conjointement avec *Stahl*, l'auteur de la doctrine du *phlogistique* qui a si puis-


Nazionale V. E. III
NAPOLI

Dép. du Mont-tonnerre



Worms


Biblioteca Nazionale
NAPOLI
V.E. III

Dép. du Mont-tonnerre



Oppenheim.

samment contribué à l'avancement de la science, quoique nos chimistes modernes en aient démontré l'insuffisance, l'absurdité même, dans certains cas, et lui aient substitué la théorie pneumatique.

De Spire à Worms, on jouit, à chaque pas, d'une perspective charmante qui auroit bien plus de charmes, si l'on n'apercevoit dans les villages, dans les hameaux que l'on traverse, des traces encore récentes des ravages de la guerre.

Rien n'est beau comme le spectacle qu'offre Manheim situé sur la rive droite, lorsque s'avançant sur le pont de bateau qui joint cette ville au territoire françois, on voit se développer ses édifices, et à sa gauche le Necker qui se jette dans le Rhin, de sorte qu'elle est baignée de deux côtés par ces deux rivières.

Vers 1689, Louis XIV se vit dans la nécessité de livrer aux flammes la plupart des villes de cette malheureuse contrée : celle de Franckenthal ne fut point exceptée de ces ordres rigoureux, mais elle fut depuis rebâtie sur un plan régulier. Les rues sont alignées au cordeau, les maisons bâties d'une forme agréable, et les rues bien pavées. Il n'en est pas de même de Worms, d'Oppenheim qui sont loin de présenter une face aussi riante. Mais la terre inépuisable, seule n'a point souffert de ces dévastations; des forêts de châtaigniers couvrent les sommets irréguliers des montagnes et des collines; de vastes champs de bleds couvrent les plaines; des vignes floris-

santes font l'ornement des côteaux, l'espoir et la richesse du cultivateur.

Fidèles à notre plan de citer uniquement les villes ou les endroits les plus remarquables, nous passerons sous silence les petites villes du département, dont la position plus éloignée du Rhin n'offre rien de piquant pour l'économie publique. Le bourg d'Alsheim est à bien plus forte raison de ce nombre. Il s'y passa néanmoins, en 1793, un événement singulier qui auroit pu exercer une influence incalculable sur les destinées de l'Europe. Nous allons le rapporter en peu de mots.

Les Impériaux, que notre invasion subite avoit étonnés, et qui avoient repassé le Rhin, revinrent en plus grand nombre, et forcèrent Custine à la retraite. De toutes parts les postes s'étoient repliés sur Mayence : bientôt cette ville elle-même fut bloquée, et les troupes combinées de la Prusse et de l'Autriche reprirent successivement les autres places situées sur le Rhin. Dans la retraite d'Oppenheim, la cavalerie et l'artillerie volante de notre armée dirigeoient leur marche vers Alsheim. Cette colonne s'aperçut qu'elle étoit coupée par un petit corps de Prussiens, et disputa pendant quelques instans sa marche à coups de canon. Cependant comme cette escarmouche n'offroit en apparence aucun avantage, et sembloit retarder inutilement la marche, on préféra suivre une autre route, et le combat finit.

Assurément les chefs de la colonne françoise ignoroient que le roi de Prusse venoit de dîner dans le bourg, et avoit tout au plus une centaine d'hommes autour de lui. Le monarque averti par le bruit du canon, n'eut que le temps de sortir avec précipitation par la porte opposée, et d'envoyer quelques hussards à la découverte. Il n'y a nul doute que si les François eussent été instruits de l'importante capture qu'ils pouvoient faire, et du petit nombre qu'ils avoient à combattre, au lieu de tirer le canon, ils se seroient avancés sans bruit, auroient facilement investi le bourg, et auroient ôté à sa majesté prussienne toute possibilité, tout espoir de retraite.

Cet événement auroit sans doute produit un changement étonnant dans les affaires, et très-probablement il auroit amené la paix; car on assure que quelque temps auparavant les François avoient fait faire au roi de Prusse des propositions.

Les approches de Mayence conservent les vestiges funestes des ravages qu'y ont occasionné les siéges de la dernière guerre. L'étendue immense des fortifications de cette place, sa situation dans une vaste plaine, dominée par des hauteurs, en rendroient la défense difficile; ou, pour mieux dire, toutes ces circonstances réunies en feroient une très-mauvaise ville de guerre, si l'on ne s'assuroit la possession de ces hauteurs par de nombreuses garnisons. Voilà pourquoi, ses murailles, ses édifices, n'ont point seuls souffert des siéges dont

elle étoit l'objet. Tous les villages voisins, principalement ceux qui étoient protégés par des forts, étoient tour-à-tour attaqués et emportés de vive force par les assiégés et les assiégeans.

Lorsqu'un voyageur instruit, ami des arts et de la philosophie, aperçoit de loin une cité célèbre, son œil curieux y cherche, y examine en détail tout ce qu'il a vu dans ses livres. Ses regards se promènent sur les édifices consacrés, soit au culte religieux, soit à conserver la mémoire de la magnificence de quelque prince, et qui s'élèvent majestueusement au-dessus des autres. Il les compte, il en interroge la forme, la situation, et il devine avec une joie qu'il ne sauroit taire, leurs noms, leur usage, sans le secours de ses guides. Rien ne l'aide que sa mémoire et la fidélité des descriptions qu'il a lues, des plans, des dessins qu'il a examinés.

Mais c'est en vain que l'on chercheroit dans ces lieux le superbe palais de la *Favorite*, et quelques autres monumens qui ont été détruits par les bombes. Dans l'intérieur de la ville on voit des rues entières qui ont été dévastées, et dont la restauration n'est point complète. La plupart des églises, des bâtimens publics, qui, pendant le siége de 1793, ont servi d'hôpitaux aux soldats, sont dans un état déplorable. Le palais de l'électeur, bâti sur les bords du Rhin, dans une exposition charmante, n'a pas éprouvé un meilleur sort. L'église de Notre-Dame, dont le clocher passoit pour un des plus

beaux monumens de Mayence, n'a conservé que ses murailles latérales. Quelques bombes y ayant mis le feu, les assiégeans, dirigés par la lueur de l'incendie, avoient braqué leurs batteries sur cet endroit. Bientôt le clocher ébranlé se renversa sur la voûte qu'il broya. Cette église étoit construite, ainsi que la plupart des autres monumens, notamment le palais de l'électeur, en une pierre rouge, de couleurs variées et chatoyantes, qui produisent l'aspect le plus agréable.

Rien n'étoit beau comme l'ensemble du palais, que son élégance, la beauté de sa situation avoient fait nommer *la Favorita*, à l'exemple de plusieurs des palais qui ornent l'Italie.

Il est inconcevable, qu'après la rentrée de l'électeur, et ensuite lors de la cession à la France, on ne se soit pas occupé, sinon de réédifier, au moins de faire disparoître ces ruines hideuses, de substituer de jeunes arbres aux troncs vénérables que l'on arracha pendant le siége. Il en est de même du *Rhen-allée*, promenade délicieuse, où l'on voyoit encore naguère des arbres rompus et déracinés, cachés sous d'énormes monceaux de pierres.

Les fortifications sont, de toute la ville, la partie qui a le moins souffert, ou plutôt, dont les dégradations ont été réparées avec le plus de soin. L'importance de cette forteresse étoit telle, qu'il falloit que l'un des deux partis fût le maître, pour traverser le Rhin sans périls et avec sécurité, parce que, dans le cas contraire, et comme on en a

vu l'exemple, la garnison de Mayence pouvoit se joindre à celles des places environnantes, et couper retraite à l'armée envahissante.

Aujourd'hui, la position militaire de Mayence n'est plus aussi utile. C'est peu, comme nous l'avons dit, de posséder la ville, si l'on n'est pas en même temps maître des environs. Et comme nous n'avons plus Cassel, qui forme la tête fortifiée du pont de bois, on pourroit, en cas d'hostilités, bombarder la place, de ce même fort. Nous pensons que Mayence pourroit avoir une destination plus avantageuse, celle d'être exclusivement consacrée au commerce. Peut-être cette considération a-t-elle touché le Gouvernement; peut-être est-ce dans de pareilles vues, que des ingénieurs dressent en ce moment le plan de forteresses de première ligne, à quelque distance en-deçà du Rhin.

Mais, il ne faut pas seulement parler de Mayence, sous le rapport des désastres que les opérations militaires y ont occasionnés : il est nécessaire aussi de dire quelques mots sur ce qu'elle est par elle-même.

Il ne faut point se faire illusion : on ne peut dire que ce soit une jolie ville. Si nous en exceptons deux ou trois rues assez belles, la plupart des autres sont étroites, sales et obscures. Les maisons sont médiocrement hautes, et, il faut en convenir, d'une architecture assez agréable, et qui le seroit bien plus si la propreté extérieure y étoit entretenue. Nous y avons remarqué une mode assez bizarre qui existe d'ailleurs dans la plus grande partie des

Dép du Mont-tonnerre



Mayence

Cassel


Biblioteca Nazionale
NAPOLI
V. E. III

villes de ce département. Toutes les fenêtres basses des rez-de-chaussées sont munies de grillages de fer, comme des croisées de prison. Mais ces barreaux de sinistre augure ne sont pas destinés à retenir les malfaiteurs ; c'est au contraire, une barrière qu'on élève contr'eux. Car dans les petites villes d'Allemagne où la population n'est pas considérable, où surtout les habitans sont beaucoup plus sédentaires que ceux de nos villes de France, on a besoin de se prémunir contre des vols à force ouverte, qui y sont très-communs.

L'arsenal est un des édifices qui méritent le plus d'attention. Il fait face au fleuve, vis-à-vis le magnifique pont de bateaux qui établit la communication de l'un à l'autre bord. On voit aux fenêtres du premier étage, un rang de têtes casquées, lesquelles semblent considérer les passans avec la fierté imposante des anciens Romains. Si bien qu'il n'est pas rare que des étrangers prennent de loin ces figures pour des têtes d'hommes.

Nous ne quitterons point Mayence, sans avoir rappelé les prétentions, en apparence très-fondées, de ses citoyens qui se glorifient d'avoir découvert l'Imprimerie. Il est vrai que cet honneur leur est disputé par ceux de Strasbourg et de Harlem en Batavie. On a fait à cet égard beaucoup de dissertations, dans lesquelles on a mis autant de zèle, autant de chaleur et d'acharnement, que si ceux qui disputoient eussent été parties intéressées. Il est probable que, comme on ne parvint pas tout à

coup à l'idée lumineuse de composer avec des caractères mobiles des livres dans toutes les langues d'Europe; comme on n'atteignit pas du premier jet ce degré étonnant de perfection, au-delà duquel il semble qu'il n'y a plus d'amélioration possible (5), plusieurs hommes de génie ont pu se partager le mérite de la découverte; mais on attribue assez généralement l'idée primitive à Jean Faust de Mayence, qui, dit-on, imagina de graver en relief des caractères sur des planches de bois, et de les soumettre ensuite à l'action de la presse, comme le font encore les Chinois chez lesquels cette invention paroît remonter à une époque immémoriale.

On conserve à Strasbourg les premiers essais de Jean Guttemberg, que l'on assure avoir devancé tous les autres typographes. On montre à Harlem la maison de *Laurent Costerus*, à qui l'on attribue la même invention. On prétend que ce Costerus, concierge du palais de la ville, s'amusoit un jour à tailler avec un couteau des caractères sur du bois de hêtre : il les forma sur un papier, après les avoir trempés dans de l'encre. Il y avoit bien loin de cette épreuve grossière, à des résultats plus satisfaisans. Costerus eut assez de génie pour faire faire à l'art ce pas important. Il composa d'abord une encre plus gluante et plus épaisse que celle dont on se sert pour écrire. Il sculpta des discours entiers sur des planches de bois. On les conserve encore dans la maison de ville, avec le premier de tous

les ouvrages qui ont été imprimés sur ces planches. Il est sous une enveloppe de soie, dans un coffre d'argent, et son titre est : *Den spiegel van onze zaligheyd* (le Miroir de notre salut). La garde de ce livre est confiée à plusieurs magistrats qui ont chacun une clef différente de l'endroit où il est déposé. Il faut, dit-on encore, avoir de grandes protections pour obtenir la faveur de le voir. Aussi, des incrédules dont peut-être la curiosité et les sollicitations ont été infructueuses, ont-ils révoqué en doute l'existence de ce livre; ils se fondent sur cet axiôme de droit : *Vanum est quod tegitur.*

Au surplus, le magistrat de Harlem, non seulement a fait ériger une statue à Laurent Costerus, mais encore, a fait mettre en lettres d'or l'inscription suivante sur la façade de sa maison :

MEMORIÆ SACRUM.
TYPOGRAPHIA, ARS ARTIUM OMNIUM CONSERVATRIX,
HIC PRIMUM INVENTA, CIRCA ANNUM M. CDXL.

Malheureusement cet hommage a eu, suivant toute apparence, moins pour but d'éterniser la mémoire d'un homme utile, que de satisfaire la vanité et les prétentions des bourgeois de Harlem.

Il paroît au surplus incontestable, que ce fut à Mayence que Pierre Schoiffer de Gernsheim établit, en 1455, l'usage des lettres mobiles et métalliques. Ainsi, c'est à l'Allemagne que l'on doit, sinon la première idée, au moins le perfectionnement, sans lequel l'imprimerie seroit moins utile.

Ce fut également un habitant de Cologne qui inventa la poudre à canon; ce fut à Nuremberg que l'on imagina la gravure en taille douce, art non moins précieux qui éternise les chefs-d'œuvre des peintres et des dessinateurs, comme l'imprimerie immortalise les productions littéraires. Il est au surplus très-étonnant que la gravure en taille douce n'ait point précédé l'invention de l'autre art. Les Romains excelloient à buriner les pierres précieuses et les métaux : c'étoit une chose toute simple, d'en remplir les creux avec une encre épaisse, et d'en transporter l'image fidelle sur le papier. Mais ce sont les choses en apparence les plus simples qui se trouvent avec le plus de peine. Qui sait, si dans quelques siècles, nos arrière-petits neveux ne seront pas surpris de notre ignorance, ne trouveront pas inconcevable que nous n'ayions pas imaginé d'autres arts dont le moindre tâtonnement peut nous donner la connoissance ?

NOTES.

NOTES.

(1) Une erreur très-commune, c'est l'opinion où sont plusieurs personnes, même très-instruites, que les anciens croyoient comme article de foi, que les premiers hommes se nourrissoient de *gland*, c'est-à-dire, du fruit du chêne, lequel, dans son état naturel, n'offre point un aliment propre à notre nourriture. Mais il paroît que, chez les Latins particulièrement, le mot *glans* ne s'appliquoit pas seulement au *drupe* que porte le roi de nos forêts, mais à plusieurs autres péricarpes d'une nature très-différente, par exemple, aux noix et à des baies de diverses espèces. Le fruit du noyer étoit nommé par eux, *juglans*, comme qui diroit *jovis glans* (le fruit de Jupiter). Voilà pourquoi, en termes de forestier, on dit encore des *glands de hêtre*, quoique les graines de ce dernier arbre soient enfermées dans une capsule épineuse qui n'a rien de commun avec les semences oblongues du chêne, du liége et des autres espèces du même genre.

(2) Le sel, qui n'est pour nous qu'un assaisonnement agréable, et dont on use en Europe, d'une manière en général assez modérée, est chez les peuples du nord une denrée de première nécessité, un véritable aliment. Un Russe porte dans son havresac, de la farine, de l'eau-de-vie de genièvre et du sel; il mélange ces trois substances, et une petite quantité de chacune d'elles lui fait une provision pour plusieurs jours. L'usage que nous fai-

sons de cette substance saline, communique, à ce qu'il paroît, un goût particulier à notre chair. On demandoit à un sauvage du Canada, quelle différence il faisoit entre un Européen et un Indien; *le premier*, dit-il, *est plus salé.*

(3) Smith, dans son bel ouvrage sur la Richesse des nations, regarde la crainte des acaparemens comme la plus vaine de toutes les terreurs. En effet, si tous les capitalistes d'un État fort étendu, combinoient leurs efforts et leur industrie pour s'emparer, à une sorte de signal, de toute une espèce de denrée, il n'y a pas de doute qu'ils ne parvinssent à en occasionner une extrême pénurie, et à dicter la loi aux consommateurs. Mais cette conspiration universelle est physiquement et moralement impossible, lorsqu'il s'agit surtout des productions naturelles du pays. S'il se trouve plusieurs acapareurs qui agissent d'abord séparément, mais de concert, bientôt quelques-uns d'entr'eux plus timides, ou ayant moins de facultés que les autres, saisiront l'occasion de placer leurs marchandises, ou seront même forcés de s'en débarrasser pour réaliser leurs capitaux; et de tous les mouvemens en sens contraires qui s'ensuivront, résultera cet admirable équilibre qu'aucune loi ne sauroit prescrire, que la persuasion ne pourroit amener, et qu'établit insensiblement le cours naturel des choses.

(4) Au premier aspect, on croiroit que la grande valeur intrinsèque qu'enferme l'or sous un petit volume, le rend plus favorable qu'aucun autre métal à servir de signes d'échange. Je ne dois pas dissimuler néanmoins que des savans, faits pour entraîner les suffrages dans cette partie, sont d'un avis contraire. Le citoyen Mongez trouve que la valeur de l'or est trop variable, et que la

facilité de rogner les espèces qui en sont frappées, doit le faire rejeter des atteliers monétaires. Mais les voyageurs, les personnes qui sont forcées d'emporter avec elles de fortes sommes, non pas seulement en lettres-de-change, mais en numéraire effectif, trouvent fort commode l'usage des pièces d'or.

A la Chine, on n'a pas sur les monnoies les mêmes notions qu'en Europe. On coupe avec des cisailles des lingots d'argent, jusqu'à concurrence de la somme que l'on veut payer. Les marques, les contrôles que portent ces lingots, ne servent qu'à en constater le *titre*; et non le poids. L'or n'y est pas employé à la fabrication des monnoies. C'est sans doute pour cela que, comparé à l'argent, il s'y trouve avoir une valeur moins considérable que chez nous. Le rédacteur du Voyage de lord Macartney, assure que c'est une très-bonne spéculation de porter dans ce pays des lingots d'argent, pour les échanger contre des lingots d'or. Dans ces sortes de marchés, le Chinois et l'Européen gagnent l'un et l'autre, mais la balance est réellement en faveur du dernier.

Le citoyen Mongez regarde comme nécessaire l'alliage dans les pièces d'or et d'argent, moins pour couvrir les frais de la fabrication, que pour donner plus de dureté au métal. Il est en effet reconnu que tous les efforts des Gouvernemens, pour rogner les espèces, ou en altérer le titre, sont infructueux. Les étrangers, les nationaux eux-mêmes analysent les monnoies, et calculent les prix, en raison de la quantité de *fin*.

Nous lisons aujourd'hui avec surprise, dans l'histoire, qu'en 844, Charles le Chauve, roi de la seconde race, ayant ordonné une refonte générale des monnoies, il tira généreusement *cinquante livres* d'argent de ses coffres,

pour les répandre dans la circulation. Nous ne sommes pas moins étonnés, d'apprendre que dans ces temps-là, la rétribution que chaque curé étoit tenu de fournir à son évêque, et qui consistoit en un minot de froment, un minot d'orge, une mesure de vin et un agneau, étoit évalué à *deux sols.*

Il ne faut pas croire que cette modicité dépendît tout-à-fait de la rareté des métaux monétaires; c'est qu'à cette époque, la valeur nominale des espèces n'étoit pas la même. Il est prouvé, par des calculs, que le septier de bled qui, sous François Ier., ne se vendoit, année commune, que quelques deniers, revenoit à peu près au même prix qu'aujourd'hui.

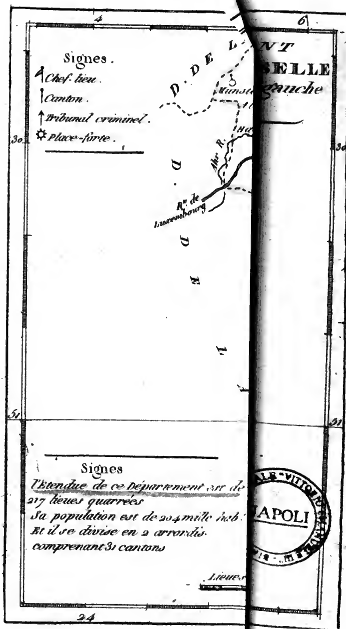
Lorsqu'on retranche quelques grains sur les pièces d'or, que l'on diminue en proportion les autres monnoies, dans le premier moment, la différence peut n'être pas sensible dans le commerce, parce que l'on tient aux vieilles habitudes; mais tôt ou tard l'équilibre se rétablit. Je serois tenté de regarder comme une des principales causes du renchérissement progressif de toutes choses, depuis la réapparition des écus, la quantité énorme de pièces altérées et rognées qui circulent.

(5) La stéréotypie est-elle une véritable amélioration de la typographie ? C'est ce dont la masse du public n'est pas en état de juger, parce que les procédés en quoi elle consiste sont encore pour elle un mystère. On ne peut que conjecturer de quel moyen se servent les Didot pour multiplier, non seulement la représentation d'un premier type (merveille que l'imprimerie a réalisée), mais pour multiplier le type lui-même, et donner la facilité d'exécuter à la fois un nombre prodigieux d'exemplaires d'un même ouvrage.

Le polytypage consiste à accoler plusieurs caractères, particulièrement ceux qui forment des syllabes ou des mots fréquens dans le discours, et à les lever à la fois du même cassetin. Ce seroit-là un perfectionnement de la composition, mais il seroit sans doute contre-balancé par la quantité effrayante de divisions qu'il faudroit faire dans la casse, par la multitude de poinçons ou de matrices dont il faudroit faire usage pour ces sortes de fontes.

On a parlé, il y a quelques années, dans les journaux, d'une presse imaginée à Philadelphie, et qui pouvoit imprimer du même coup plusieurs feuilles d'un même ouvrage. On n'a pas donné d'autres renseignemens sur les procédés ni sur les résultats de cette invention. La réalité ne s'en est même pas confirmée.




Signes.
Chef-lieu.
Canton.
Tribunal criminel.
Place-forte.
D. DE L
D. D
D E
R.re de Luxembourg
Signes
L'Etendue de ce Département est de 217 lieues quarrées
Sa population est de 204 mille hab.
Et il se divise en 2 arrondis.
comprenant 31 cantons
Lieues
4
6
30
51
24
NAPOLI

VOYAGE
SUR LA RIVE GAUCHE
DU RHIN.

DEPARTEMENT DE RHIN ET MOSELLE.

BINGEN est la dernière ville du département du Mont-Tonnerre en suivant le cours du Rhin : son territoire se prolonge jusque dans celui de Rhin et Moselle. Sa banlieue s'étendoit non seulement sur la rive gauche, mais encore sur la rive droite. Le château d'Ehrenfels, bâti sur la montagne de Rüdesheim, étoit le lieu où se percevoit le droit de péage, où il se perçoit encore pour la navigation qui appartient aux sujets de l'Empire.

Nous n'avons point compris cette cité au nombre de celles dont nous avons rendu compte en parcourant le dernier département que nous avons visité, parce qu'elle est peu intéressante dans son intérieur, si ce n'est par quelques vestiges d'antiquités romaines, entr'autres par le *Drusithor*, porte de Drusus; mais lorsqu'on la contemple de loin, ses murailles noircies (1), les ruines de son château, forment

une harmonie parfaite avec le site sauvage et aride qui l'environne.

Le Rhin, dont la pente adoucie de la côte avoit élargi le lit, se resserre brusquement, et mugit entre des roches sombres et escarpées, faites pour inspirer l'épouvante à ceux qui ne s'attendent pas, sur les ondes ordinairement paisibles des rivières, à rencontrer les obstacles et les périls d'une navigation maritime.

C'est en effet, dans les environs de Bingen, au confluent de la Nahe, que commence la chaîne étroite et non interrompue de roches de schiste et de matières volcaniques dont il est, en quelque sorte, encaissé, jusqu'aux environs de Coblentz. C'est-là que se trouve le fameux écueil, connu sous le nom de *Bingerloch*, c'est-à-dire, gouffre de Bingen. Les eaux tranquilles de la Nahe viennent, après une course sinueuse dans les gorges des montagnes, se jeter dans le Rhin, par une pente douce et à peine sensible. Mais une chaîne étroite de rochers s'oppose au passage des ondes paisibles; elle tend à les repousser, à les empêcher de se confondre avec celles du Rhin; mais la petite rivière s'irrite contre ces entraves; la fureur succède au calme de son cours : elle s'élance en bouillonnant par dessus les pointes menaçantes des rocs, et creuse un abîme aux barques, aux navires que le malheur ou une mauvaise manœuvre amène dans cet endroit.

Parmi les gouffres tournoyans que forme l'iné-

galité du fond, il en est de si considérables, que plusieurs auteurs allemands n'ont pas balancé à croire et à assurer que le Rhin s'engouffre en effet dans un canal souterrein, et qu'il n'en sort que vingt milles plus loin, auprès de Saint Goar. Nous n'entreprendrons pas de discuter jusqu'à quel point cette opinion peut être fondée, nous croyons même difficile de l'établir ou de la démentir d'une manière certaine.

Des rochers perpendiculaires creusés et minés, comme s'ils étoient sans cesse battus par les vagues; des montagnes arides, dont la côte se termine brusquement en dangereux précipices; dont la cime, pour toute végétation, ne présente que le feuillage repoussant, la fleur sèche et ingrate de la bruyère (2), voilà toute perspective qui borne l'horizon, qui fait germer dans l'ame des pensées fortes et mélancoliques.

Toute cette partie du cours du Rhin forme un tableau romanesque, auquel la fable et l'histoire des temps héroïques prêtent d'autres illusions. Les îles qui s'élèvent au-dessus du fleuve, sont célèbres par les châteaux qu'on prétend y avoir été bâtis par des preux depuis le huitième jusque vers le douzième siècle. Celle, entr'autres, sur laquelle étoit située la tour des Souris (*Mausethurms*), n'intéresse pas seulement par son site pittoresque, par le rocher qui la domine et semble prêt à écraser les habitations; mais par les histoires fabuleuses qui ont été répandues dans toutes les an-

ciennes chroniques, et que l'on trouve rappelées dans les écrits modernes, dans les romans publiés en Allemagne. Parmi les contes ridicules qu'on débite sur cette tour, une tradition du dixième siècle rapporte que l'archevêque Statton, dur et inhumain envers les pauvres auxquels il donnoit l'épithète de *rats* qui mangent le pain des riches, y fut un beau jour dévoré par une myriade de souris; c'est-là l'origine du nom qui est resté au château dans lequel il faisoit sa résidence, et dont on ne voit plus que les ruines. La tour unique qui subsistoit, a elle-même disparu dans les dernières années de la guerre, pour faire place à quelques fortifications.

Dans tout le pays où nous nous trouvons, les terres propres à la culture sont exploitées en vignobles. Les difficultés qu'oppose la nature inféconde du sol, nécessitent des travaux infatigables; et il rapporte conséquemment peu de bénéfice aux pauvres vignerons qui se ruinent dans les mauvaises années, et parviennent rarement dans les bonnes à payer leurs dettes. On cultive généralement dans le *Rheingau* (nom que porte le pays) deux sortes de vins, l'un qu'on appelle Baues et en allemand *Reistiage*. C'est l'espèce la plus commune, et qui parvient le plus promptement à maturité; la seconde nommée *Klebroth* ou Bourgogne rouge, est semblable au gros noir qu'on cultive dans l'Orléanois. Le vin qu'on tire de cette dernière est fortement coloré et tirant sur le pourpre. Enfin, les

propriétaires des maisons cultivent des chasselas étayés par une haute treille ou contournés en berceaux. Les deux premières qualités sont les plus propres à faire le vin : ce n'est pas qu'on n'en fasse également avec la dernière, mais la liqueur qu'on en extrait est mal-saine, et a de plus le défaut de ne pas se conserver longtemps.

Les vins sont une des productions dont les Allemands sont le plus jaloux; ils se font une étude d'en discerner les variétés et les nuances les plus foibles. Ils distinguent entre tel et tel canton; entre les vignes qui croissent à la cime des montagnes, à mi-côte, ou à la base, plus près des eaux. Les vendangeurs font leur récolte avec des précautions qui vont jusqu'au scrupule. Ils se gardent bien d'arracher les grappes, comme on fait quelquefois chez nous; ils les coupent proprement avec des serpettes, et prennent surtout grand soin de ne pas les égrener. Ils les écrasent avec des masses de bois, et en font fermenter le *moût* dans des foudres pratiqués dans les caves. Le produit de la première serre passe pour le plus délicat et le plus agréable par sa saveur sucrée, mais le moins fort; celui de la deuxième est plus aigre et plus séveux; le troisième est âcre, mais le mélange des trois compose une excellente liqueur. On tire quelquefois d'une quatrième serre un jus dont on fabrique une eau-de-vie de mauvaise qualité. Enfin, pour suppléer à la disette des pâturages, on en donne le résidu aux bestiaux, avec l'attention d'empêcher les vaches

d'en manger, parce que cet aliment les échaufferoit et detruiroit leur lait.

Si les vignerons du Rheingau déployent une activité, une industrie infatigables dans le temps où la nécessité de répandre des engrais, de façonner, de provigner les ceps, et enfin de faire la vendange, exige des travaux continus, il n'en est pas de même lorsque, pouvant s'en rapporter au seul travail de la nature, à la seule force de la végétation, aucun devoir ne les appelle dans leurs champs. Alors ils se livrent à une oisiveté stupide, ils semblent ne pas soupçonner que l'exercice de quelque métier, de quelque industrie paisible et sédentaire seroit pour eux un supplément de richesse dans les bonnes années, une indemnité, une consolation, une ressource dans les mauvaises; aussi, ne sont-ils pas, à beaucoup près, dans l'aisance. Comme les produits sont inégaux et intermittens, que les récoltes abondantes laissent, pour l'ordinaire, s'écouler entre elles un intervalle de sept ou huit années, ils ne peuvent réellement jouir de la richesse qui vient subitement les éblouir, après une longue et infructueuse attente. Quant aux propriétaires des terreins, on calcule que leur bénéfice annuel peut être de sept ou huit pour cent; revenu assez considérable pour encourager la culture. En conséquence, on ne néglige aucun intervalle, aucune parcelle de terre, susceptible d'exploitation. Les vignerons franchissent les crevasses des rocs, portent du terreau végétal partout où l'obliquité du sol, aidée de quelques

travaux de l'art peut le retenir, et y plantent des ceps.

Les vins du Rhin ont une propriété qui leur est particulière, et qui les fait reconnoître aisément. A peine en a-t-on versé dans un verre, qu'il se forme sur les bords une petite fermentation. On y voit une espèce de cordon qui est bientôt absorbé, et disparoît. Plus il met de promptitude à paroître et à s'évanouir, plus le vin a de pureté et de sève: lorsqu'au contraire, il se forme lentement et demeure longtemps visible, c'est une preuve que le vin est mélangé ou même frelaté.

Bacherach où les navires expédiés, tant du côté droit que du côté gauche, étoient autrefois obligés de s'arrêter, pour acquitter le droit de péage, au profit des électeurs palatins, étoit une des résidences de ces princes; leur principal séjour étoit à Manheim. Dans le temps où chacun des princes, maîtres d'un point sur la rive du fleuve, s'attribuoit le droit de mettre les navigateurs à contribution, ils étoient le plus souvent obligés de soutenir leurs prétentions par la force. Telle est l'origine de la plupart des forteresses, dont les débris jonchent ces parages; telle est particulièrement la cause qui rendit nécessaire la construction du château de Stahlecken, qui servoit tout à-la-fois à protéger la ville, et à dominer cette partie du fleuve.

Il s'y fait au reste un commerce considérable de vins du Rhin, de la Moselle, de l'Ahr, de la Nahe, non seulement de ceux qui y arrivent par *transit*,

mais encore de ceux qu'on y voiture de l'intérieur des terres.

Les montagnes qui avoisinent cette ville fournissent elles-mêmes d'excellens vins. Il est un crû dont la liqueur est si forte, est douée d'un tel montant, qu'elle a le goût du vin muscat. On attribue cette qualité aux bancs d'argille ou de craie qui succèdent immédiatement à la couche végétale. En plusieurs endroits, il se trouve des mines plus ou moins riches de charbon de terre, et cette circonstance contribue beaucoup à échauffer le sol, ou plutôt à y retenir, à y concentrer la chaleur. Le *carbone* étant, de toutes les substances connues, le plus mauvais conducteur du calorique, les rayons du soleil qui frappent perpendiculairement la surface oblique des côteaux, sont arrêtés et absorbés, sans être disséminés, ni réfléchis. La lumière pénètre le tissu spongieux de la pulpe du fruit, en dilate les pores, y attire la séve, et par un mécanisme admirable, que soupçonnent les chimistes, mais dont ils n'ont point encore pénétré le secret dans tous ses détails, elle y opère cette fermentation sucrée, qui produit la maturité du raisin.

Certains gourmets rejettent le vin muscat de Bacherach; d'autres y attachent un prix fou. Un empereur qui régnoit dans le quatorzieme siècle, en étoit engoué au point de demander seulement quatre tonnes de ce vin, pour compensation de 10,000 fl. que devoit la ville de Nuremberg (3).

Si Bacherach trouve, de nos jours, une certaine

réputation dans le produit de ses vignobles, il paroît que, du temps des Romains, le vin de son crû n'étoit pas moins en crédit. Le nom même de *Bacchi ara*, qu'ils lui ont donné, et dont, par corruption, on a fait Bacherach ou Bacharach en est une preuve. Il y avoit anciennement un autel, en l'honneur du dieu des vendanges, élevé au milieu même du fleuve. C'étoit un rocher énorme qui s'y trouvoit naturellement, ou qu'on y avoit roulé du haut des montagnes. Cette pierre existe encore, dit-on, en face de l'île de Worth, mais elle est cachée par les eaux : on la nomme dans le pays *Alsterstein*, (la pierre de l'autel); on assure que pendant les étés de 1654, 1695, 1715 et 1719, où les eaux furent très-basses, on l'aperçut distinctement. Depuis, sans doute, il a existé des années aussi sèches, et pendant lesquelles le Rhin a dû avoir tout aussi peu de profondeur; cependant il n'est pas à notre connoissance qu'on l'ait découverte depuis quatre-vingts ans, ce qui seroit très-capable de faire révoquer en doute son existence. Quoi qu'il en soit, les hommes du pays sont très-avides de voir l'*Alsterstein*, non pas seulement par un motif de frivole curiosité, mais parce que les années les plus chaudes, les plus sèches étant en général les plus favorables à la vigne, l'apparition de l'autel de Bacchus, seroit un pronostic certain, un gage assuré des bienfaits de ce dieu, l'un de ceux du paganisme qui ait conservé le plus de sectateurs, à qui on fasse plus joyeusement des libations.

La petite île de Pfaltz-Grasenstein étoit, dans l'origine, d'une extrême importance aux princes palatins, par la même raison que nous venons de donner. Sa forteresse réellement inaccessible, et dépourvue d'entrée, où l'on ne pouvoit s'introduire qu'au moyen d'une échelle, en rendoit la possession infiniment précieuse. Aussi cette île a-t-elle donné son nom à toute une principauté de l'Allemagne, au Palatinat qui, en langue allemande, s'appelle *Pfaltz*. Il étoit même un temps où l'on exigeoit, comme condition indispensable, que l'héritier présomptif de cette principauté, fût né dans le château qu'on y entretenoit en bon état : mais en raison du traité de Lunéville, cette île n'appartient pas à la France.

Ici le fleuve est extrêmement large : il forme un bassin immense, fermé d'un vaste enclos de montagnes, couronnées pour la plupart de masses de granit, de basalte, ou de blocs de grès quartzeux dispersés comme au hasard, et qui menacent sans cesse de se détacher et d'écraser les passans. On se croiroit plutôt au milieu d'un lac que sur un fleuve. L'œil n'aperçoit aucune issue pour sortir de cette enceinte. On ne reconnoît plus la route par laquelle on est venu, on conjecture difficilement celle par laquelle on sortira. Enfin tout-à-coup le Rhin se rétrécit et vous montre un passage, dans l'endroit où vous le soupçonniez quelquefois le moins.

Oberwesel est, comme toutes les cités de ces cantons, un entrepôt favorable au commerce des vins.

De

Dép.t de Rhin et Moselle.



Ober-Wesel.


Biblioteca Nazionale V. E. III
NAPOLI

De tous côtés, on jouit à-la-fois du triste, mais sublime spectacle des ruines de la nature et du temps. Les ruines de la nature sont ces roches volcaniques, obélisques éternels qui attestent l'existence des feux souterrains; les ruines du temps sont ces débris antiques de forteresses, qui se marient, par un singulier contraste, aux travaux modernes, élevés pour défendre le passage du fleuve, lorsqu'il servoit de barrière aux cohortes armées qui méditoient respectivement l'invasion et la conquête du territoire ennemi.

Les premières font naître dans notre ame l'idée de l'éternité, et de l'immensité des siècles qui se sont révolus depuis la création; les secondes au contraire, nous retracent le néant et la vanité des efforts humains. Que sont devenus ces inquiets et orgueilleux Paladins, qui, du haut de leurs remparts, de leurs donjons, dictoient des lois à toute la contrée et se faisoient les uns aux autres une guerre continuelle, sous les prétextes les plus frivoles; et très-souvent, sans avoir à espérer du résultat de leurs querelles aucun avantage solide? Tyrans de leurs vassaux, la vue de ces citadelles remplissoit ceux-ci d'effroi, les faisoit obéir sans résistance aux lois arbitraires de leurs suzerains. Aujourd'hui ces creneaux, ces machicoulis qui servoient de retraite à des machines meurtrières, sont couronnés de fleurs et d'arbustes. De foibles plantes séparent, détruisent sans peine, avec leurs racines déliées, ces massifs, que les fureurs de tant de siéges vigoureux n'a-

voient pu seulement ébranler. Ces lieux qui ont tant de fois retenti du choc des armes ou des cris des guerriers, reposent dans un morne silence. Les cris sinistres des orfraies, des autres oiseaux nocturnes, viennent seuls ajouter par intervalle à leur horreur, lorsque les rayons de l'astre du jour, éclairent un autre hémisphère.

Saint-Goar, dont les édifices se cachent au milieu des rochers, offre des sites non moins imposans, de quelque côté qu'on le considère. L'œil se porte avec une respectueuse admiration sur les rives escarpées et sauvages du Rhin. Il embrasse à-la-fois six villes, dont la position élevée sembleroit en rendre l'accès impossible.

La forteresse de Rheinfels qui protège la ville, est fameuse dans l'histoire par les quarante assauts, qu'elle soutint, en 1255, contre l'armée combinée de soixante villes du Rhin, et par le siége qu'en fit infructueusement, en 1692, le général françois Tallard, et qu'il fut obligé de lever après avoir perdu plus de quatre mille hommes. Cependant dans la campagne de 1758, le maréchal de Castries, général de nos troupes dans cette partie du théâtre de la guerre, s'en empara par surprise, et si heureusement, qu'il n'eut pas à regretter la vie d'un seul homme, de part, ni d'autre.

C'est au landgrave de Hesse-Cassel qu'appartenoient, avant les événemens de la dernière guerre, l'une et l'autre de ces places.

Il paroît que Saint-Goar est une ville très-an-

cienne; mais l'étymologie de son nom, quand même elle seroit mieux connue, ne seroit guère propre à répandre du jour sur son origine, car il n'existe pas dans le calendrier, de saint qui porte ce nom; quoique l'on prétende qu'on ait trouvé dans la grande église, fondée en 1440, une image de saint, avec cette inscription :

Sanctus Goar, monachus Gallus, obiit anno DCXI.
Saint Goar, moine françois, décéda l'année 611.

Mais quelques personnes assurent que l'existence de ce saint est une fable, une erreur qui provient de la corruption de l'ancien nom de la ville. Elles tirent sa première appellation de *Gewert*, nom d'une chute que le Rhin fait à quelque distance de là, dans un lieu où il y a beaucoup de sable; circonstances qui l'avoient fait nommer *Sand-Gewert*. Les partisans de cette version se fondent sur le nom même de l'île de *Sand* ou de sable qu'on voit en cet endroit du Rhin.

Nous ajouterons en passant que cette chute du Rhin, ce nouveau gouffre dont nous venons de parler, a tant d'analogie avec les tournans du Bingerloch, que c'est ce qui a fait croire à l'existence d'une branche souterraine du fleuve, qui parcouroit ainsi, d'une maniere invisible, un espace de terrein assez considérable.

Mais l'existence de ce conduit n'est pas plus prouvée que la communication du Rhône avec le

lac de Genève, ou de la mer Caspienne avec la mer Baltique, malgré les recherches qu'ont fait les savans pour appuyer leurs hypothèses par des probabilités, à défaut de démonstrations complètes, et qui puissent trancher la question, d'une manière incontestable.

Cette ville, au surplus, ne laisse pas d'être grande et de jouir de quelque activité dans son trafic. L'opulence qu'ont dû en chasser momentanément les divers événemens militaires, commence à s'y reproduire.

Nous avons rapidement visité Boppart et les autres petites villes qui côtoyent le Rhin jusqu'à Coblentz, chef-lieu du département. Nous avons vu diminuer peu-à-peu la hauteur prodigieuse des montagnes qui s'avançant à pic jusqu'aux bords du fleuve, laissoient à peine un passage étroit. Des collines d'une forme plus élégante, couvertes de massifs de peupliers, qu'embellissent encore des maisons de plaisance, les ont remplacées sur la rive gauche. Mais la rive orientale du fleuve demeuroit toujours également escarpée, elle n'avoit rien perdu de sa physionomie sauvage. Des précipices au-dessus desquels sont perchés des bâtimens antiques, préparent à l'aspect effrayant de cette agglomération de rochers sur lesquels est assise la forteresse d'Ehrenbreistein, aujourd'hui démolie, en exécution des traités.

Pour éviter des répétitions que leur importance ou leur nécessité ne justifieroit pas, nous ne don-

Dép.t du Rhin, et Moselle.



Boppart.

nerons pas de description particulière des petites villes dont nous venons de parler. Nous ne passerons cependant pas sous silence, un monument célèbre que l'on voyoit à Rees, et que l'on nommoit le *Kœnigstuhl*, trône royal. C'étoit plutôt une espèce d'amphithéâtre où s'assembloient, en certaines occasions importantes, les électeurs qui avoient des possessions dans le voisinage du Rhin. Ce lieu avoit été choisi de préférence, parce qu'il étoit à portée des quatre électeurs qui étoient plus spécialement maîtres du territoire. Le motif principal de leur réunion étoit de prendre en corps des délibérations préliminaires sur l'élection des empereurs ou des rois des Romains. Les empereurs venoient aussi prononcer sur ce trône la confirmation solemnelle des priviléges et immunités des électeurs.

Ce monument étoit en forme de temple de dix-sept pieds de hauteur sur quatre-vingts de circuit, et plus de vingt-cinq de diamètre : huit colonnes en soutenoient la voûte ceintrée ; une neuvième étoit placée au milieu. On y montoit par un escalier de vingt-cinq marches, construit en pierres, comme tout le reste de l'édifice. L'intérieur étoit garni d'un nombre de siéges proportionné à celui des électeurs qui devoient délibérer.

Le spectacle du pont de pierres qui traverse la Moselle, du pont volant qui établit la communication sur le Rhin, de Coblentz à Ehrenbreistein ; celui d'une multitude de navires et de bateaux, destinés au transport des voyageurs et des marchan-

dises de toute espèce, et la vue d'un quai spacieux, bordé de maisons aussi commodes qu'élégantes, sont des plus agréables.

Cette ville fameuse par le séjour qu'y firent les émigrés et les princes françois, au commencement de la guerre, a été fondée par les Romains. Ce peuple conquérant regarda le confluent du Rhin et de la Moselle comme un poste militaire de la plus haute importance. Le nom de Coblentz paroît véritablement une dégénération de celui de *Confluentia*, qui, d'abord, lui avoit été donné et qui, par des altérations successives, fut changé en *Cophelenci*, *Cobolence* et enfin *Coblentz*. L'empereur, Henri II en fit, dans l'année 1048, la donation à l'archevèque; et ce fut Arnoul II, l'un des successeurs de ce prince ecclésiastique, qui en 1248 fit enfermer la ville de murailles. Il n'y avoit auparavant d'autre fortification qu'un château élevé par les Romains. Les ingénieurs modernes ont depuis fortifié la place sur un plan régulier, mais sa principale, sa plus sûre protection étoit dans la forteresse d'Ehrenbreistein, bâtie au milieu des rochers, avec les matériaux même qu'ont fourni des roches détachées. Comme le territoire où exista ce château imprenable, que la famine seule mit en notre pouvoir pendant le cours des négociations de Radstadt, est rendu à l'empereur, nous ne devons pas nous en occuper. Cependant la curiosité de nos lecteurs sera peut-être satisfaite de quelques détails que nous allons succinctement leur offrir,

La forteresse n'avoit que très-peu d'issues; encore étoient-elles taillées dans le roc vif et si roides qu'il étoit difficile, aux soldats même de la garnison, de s'y introduire ou d'en sortir. Partout où les saillies du rocher ont permis d'asseoir des ouvrages de maçonnerie, on a construit des murailles basses. Ces fortifications ne sont, en quelque sorte, que les avant-postes, car l'accès de la citadelle élevée sur le sommet de cette masse est beaucoup plus difficile. Les murailles en sont plus hautes et plus régulièrement construites.

Comme cette place redoutoit beaucoup moins un siége en règle qu'un blocus, la seule difficulté étoit de la fournir d'une quantité suffisante de munitions et de provisions de bouche. Dans le quinzième siècle on eut la patience d'y creuser un puits, au milieu du roc vif, à la profondeur de deux cent quatre-vingts pieds; cette opération, qui eut le succès desiré, coûta trois années de travail et de fatigues à toute épreuve, qui eussent rebuté sans doute un projet moins nécessaire que celui de procurer à une place de guerre, la plus utile, la plus indispensable des provisions, celle qui se consomme en plus grande quantité, une eau potable et salubre.

Si la protection d'Ehrenbreistein, ses batteries qui commandoient au Rhin et au pays environnant, étoient pour Coblentz une défense respectable, il faut avouer aussi que la possession de Coblentz, séparée de sa citadelle, étoit peu utile, sous les rapports militaires. Car du haut des parapets et

des revêtemens qui s'élèvent par étages, on jouit d'un horizon qui embrasse une grande partie du cours du Rhin et de la Moselle : on y découvre distinctement toutes les parties de la ville; on y voit tout ce qui s'y passe avec autant de facilité et de netteté, que lorsqu'on examine un plan en relief exposé sur une table. On auroit donc les plus grandes facilités pour détruire Coblentz, pour en prendre à revers les fortifications et détruire les édifices.

La plupart des canons en quoi consistoient les batteries, étoient de gros calibre; il y avoit même une pièce de cent soixante livres de balles qui pouvoit, disoit-on, porter jusqu'à Andernach.

Avant la guerre, cette forteresse renfermoit des prisonniers d'état envers lesquels on usoit, suivant ce qu'en assurent plusieurs écrivains, des traitemens les plus rigoureux. Une chétive ration de pain d'avoine et de l'eau, étoit toute leur nourriture.

Quoique leurs cachots eussent pour murailles, les parois même de la pierre où ils étoient taillés, cependant l'humidité que laissoient passer les crevasses, jointe à un air méphitique, à des miasmes fétides et empestés, en rendoient le séjour on ne peut plus mal-sain.

Cette punition, qui étoit le plus souvent une commutation de la peine de mort, étoit assurément mille fois plus cruelle que le supplice le plus affreux, dont la fin seroit le terme de l'existence. La

privation de la liberté, du bien le plus précieux que nous ait donné la nature, est-elle donc un châtiment si doux, si léger, qu'il faille l'aggraver encore par des tourmens qui font frémir l'humanité? Malheureusement une détention pure et simple, dont l'idée seule fait saigner le cœur de l'honnête homme, du pere tendre, de l'époux fidèle, n'est qu'un jeu pour l'ame endurcie des scélérats. Il est tant d'occasions dans la vie, où librement, volontairement, nous nous imposons nous-mêmes une réclusion de plusieurs mois! Le passager qui s'embarque sur un frêle bâtiment, avec la triste certitude de n'avoir pendant longtemps d'autre spectacle que celui du ciel et des eaux, d'autres compagnons que des matelots grossiers, d'autre promenade qu'un plancher mobile, sans cesse menacé par les vagues; le militaire qui s'enferme dans une place assiégée; l'homme d'affaires ou le littérateur qui se confinent dans leur cabinet, qui se condamnent à une longue solitude, qui oublient presque tous leurs besoins physiques, ceux-là, dis-je, sont bien réellement emprisonnés. Il est vrai que l'idée seule qu'ils sont libres, qu'il n'auroit tenu qu'à eux de s'épargner cet esclavage, ou même qu'ils sont maîtres d'en sortir quand bon leur semblera, les soutient, les console. Une incarcération forcée les porteroit peut-être au désespoir, eussent-ils même la certitude d'en voir abréger la durée, de la voir très-prochainement finir. Mais le malfaiteur, dont la moitié de la vie se consume dans les geoles, qui

sort d'une prison pour aller dans une autre, en prend peu-à-peu l'habitude, et finit par n'y trouver rien de cette horreur que nous inspire le premier sentiment de la nature.

Il faut donc (et c'est un mal nécessaire) que la détention soit aggravée par l'infamie ou par des travaux pénibles qui, tout en brisant l'ame du coupable, tournent au profit de l'État, ou enfin par des rigueurs que l'humanité semble désavouer. Et encore ce supplice n'est-il rien auprès des peines capitales qui font seules l'effroi des criminels. C'est une vérité que démontre l'expérience de tous les temps, de tous les Etats policés. En Angleterre, où l'on ne connoît d'autre supplice que l'emprisonnement dans des maisons de travail, ou la *transportation* à Botany-Bay, pour le vol à force ouverte, parce que la peine de mort est presque toujours commuée, le brigandage est devenu une chose si ordinaire, et en quelque sorte si naturelle, que les voyageurs préparent toujours d'avance la bourse du voleur. En France, on avoit parlé d'abolir le spectacle d'hommes immolés publiquement à l'intérêt de la société, mais on s'est bientôt vu forcé d'infliger pendant deux années le dernier supplice à des crimes, pour la répression desquels on ne l'avoit pas cru nécessaire. La même chose vient d'avoir lieu dans les États héréditaires de l'Autriche; on vient d'y rétablir la peine capitale, abrogée depuis longtemps.

Un pont volant, composé d'un train de deux

bateaux, sur lequel est construit une plate-forme, établit, comme nous l'avons dit, la communication entre le Thal d'Ehrenbreistein et Coblentz. On a été contraint d'adopter cet expédient, parce que le courant pressé par l'affluence des eaux de la Moselle, est d'une telle rapidité, qu'il seroit presque impossible d'y former une rangée fixe de gros bateaux, et que les avaries, les dégâts causés par la crue des eaux, rendroient les réparations difficiles et fort coûteuses. La construction de ce pont volant ressemble, mais en grand, aux bacs de la Seine, à l'exception que la vélocité du fleuve nécessite plus de précautions et de solidité. Le gros cable fixé transversalement d'un rivage à l'autre, est supporté dans toute sa longueur par une file de petits bateaux.

Le pont volant est muni de deux petits mâts, dont un sur chaque bateau. L'un et l'autre de ces mâts sont engagés par le haut dans une poutre sur laquelle le cable est maintenu par des poulies.

Lorsque le pont est démarré, le premier effet de la force du courant est de l'entraîner aussi loin que l'élasticité du cable peut le permettre : alors il ne lui est plus possible de dériver, et le timonnier, à l'aide d'un double gouvernail et de l'impulsion naturelle des eaux, le dirige facilement au bord opposé.

Le passage se fait très-promptement, c'est-à-dire, en dix minutes environ, et le pont volant

est dans une activité continuelle. Des balustrades placées au pourtour de la plate forme, préviennent les accidens que pourroit occasionner l'imprudence des voyageurs. Une sentinelle placée sur le pont, durant le passage, empêche qu'il ne s'y commette des désordres.

Nous avons ici retrouvé la Moselle que nous avions perdue de vue depuis notre sortie du département de la Sarre. Plus grande, plus majestueuse, grossie des petites rivières, des torrens qui viennent de toutes parts se jeter dans son bassin, elle semble se montrer rivale du fleuve dans lequel elle vient terminer sa course. Le vieux pont de pierre jeté sur cette rivière, établit la communication de Coblentz avec la terre ferme, du côté du nord. Ce quartier de la ville est décoré de plusieurs beaux bâtimens, que l'on seroit tenté de regarder plutôt comme des châteaux que comme des maisons bourgeoises, et qui jouissent de la vue des deux rivières. Coblentz forme en effet un triangle entre elles, et n'est découvert que d'un seul côté.

Parmi les rues, il s'en trouve quelques-unes de larges et de propres, mais elles sont presque toutes tortueuses. Les maisons, pour la plupart, sont hautes et d'une architecture antique. Il s'y trouve une grande quantité d'églises, de monastères, comme dans toutes les villes que nous avons parcourues. Ces édifices diffèrent et par leur forme, et par les matériaux employés à leur construction, quelques-

Dép. du Rhin. et Moselle.

Coblentz.



uns, comme le collége des ci-devant Jésuites, sont revêtus à l'extérieur, de basalte que l'on trouve en abondance au-delà d'Andernach.

Le port qui sert d'intermédiaire à la navigation de Mayence et de Cologne, est riant et animé; un vaste quai construit au-dessus, n'est pas seulement destiné à recevoir plus commodément les balots que l'on charge ou décharge; c'est encore une promenade très-agréable. A peu de distance de cette espèce de terrasse, on voit le palais de l'électeur. L'architecture en est simple et noble; la façade du côté du Rhin est d'un bon style. Le nombre et les dimensions des ornemens sont proportionnés à son étendue. L'entablement, chargé de bas-reliefs allégoriques, est soutenu par six colonnes doriques, lesquelles ajoutent beaucoup à la majestueuse simplicité de l'édifice. Il y a environ seize ou dix huit ans que le dernier électeur a fondé ce monument de sa magnificence et de son goût.

L'ancien palais des électeurs étoit situé de l'autre côté, en face du point de jonction des deux rivières, et dans un site plus pittoresque que le nouveau; mais on l'avoit abandonné, tant à cause de son humidité, que par rapport au voisinage trop dangereux des roches d'Ehrenbreistein, dont il se détache souvent des éclats qui menacent d'écraser tout ce qui se trouve sous leur passage.

Le nouveau palais est aujourd'hui *bien national*, et sert de local à diverses autorités constituées.

Lutze, petite ville assez commerçante, pourroit

être regardée comme un faubourg de Coblentz : elle n'en est que peu éloignée. Le pont de la Moselle forme une communication entre ces villes.

Une route spacieuse et commode conduit de Coblentz à Andernach. Les montagnes perdent de plus en plus de leur roideur : on ne voit plus ces rochers, tristes indices de la stérilité; le grand chemin peut enfin s'éloigner des bords du fleuve que l'on n'aperçoit plus que de distance en distance, et par échappées. On traverse une plaine féconde où différentes sortes de bleds et des vergers florissans ont remplacé les vignes.

La rive droite cependant vous prépare au changement de scène que vous devez éprouver près d'Andernach. Des forêts touffues ombragent les hauteurs qui dominent Neuwied; on aperçoit dans le lointain le sommet des monts escarpés de la Vétéravie; on voit se développer lentement les sept montagnes fameuses dans l'Histoire héroïque de l'Allemagne.

Pour ne nous occuper en ce moment que de la ville même d'Andernach, nous allons entrer dans quelques détails sur ce qui la concerne. C'est une cité fort ancienne, ainsi que le démontrent les noms d'*Antoniacum*, d'*Antunnacum*, ou d'*Antoniacense Castellum* que lui ont donné les auteurs, et les vestiges qu'on y trouve des travaux des Romains. Une tour isolée, dont la base subsiste encore à l'extrémité des murailles, a été, dit-on, bâtie par Drusus, qui eut la gloire de réparer et de cons-

truire un nombre considérable de routes et de forteresses dans les diverses provinces romaines dont le département lui fut confié. Toute l'activité de la ville est concentrée dans le port où l'on voit exposées les diverses marchandises qu'on y embarque sur le Rhin. Ce sont des tuiles, des bois de construction et de chauffage, de la poterie, de la verrerie, des meules de moulin, et autres articles que l'on transporte soit en Hollande, soit dans le Haut-Rhin.

Les eaux minérales y font encore un objet de trafic important. Il se trouve dans le voisinage, des sources qui le disputent à celles de Spa. La source de Nieder-Selters, qui est à la vérité sur la rive droite, hors du territoire de la république, fournit les eaux célèbres connues sous le nom d'eaux de Seltz. On en exporte une quantité incroyable tant par terre que par eau. On en expédie jusque dans les Indes, sans qu'elles essuyent la moindre altération. On a même porté plus loin l'épreuve, car on en a rapporté des Indes en Europe, et on n'y a reconnu aucun changement. Cela n'est point étonnant, car le sulfate de magnésie que ces eaux tiennent presque exclusivement en dissolution, est extrêmement soluble dans l'eau, et ne peut être décomposé que par des alcalis, ou par un acide qui seroit plus fort que l'acide sulfurique.

Lorsque d'Andernach on s'avance sur le territoire qui fit jadis partie de l'électorat de Cologne, et que l'on suit la route de Bonn, on voit changer

tout à coup la perspective. Des côteaux fertiles sont interrompus par des montagnes pelées, hérissées de fragmens. Ici, le passage seroit absolument impraticable, si la patiente industrie des Romains n'avoit frayé une route à travers le roc vif. Ce sentier est borne d'un côté par les rochers qui s'élèvent perpendiculairement, et du côté du fleuve, par une sorte de muraille roide et verticale que forme la partie qui n'a point été entamée. Une inscription qui s'est conservée atteste que ces travaux ont été achevés en 162, sous le règne de Marc-Aurèle et de Lucius Verus; et comme l'avènement de Marc-Aurèle date de 161, il en résulte qu'ils ont été exécutés dans l'intervalle d'une année. Les électeurs palatins ayant négligé ce chemin public, il s'étoit dégradé d'une manière inconcevable; l'électeur de Cologne l'a fait réparer, et a voulu consacrer la mémoire de ce bienfait par un obélisque, où une inscription fastueuse accole son nom à celui des empereurs romains.

En voici le texte :

Viam sub M. Aurelio et L. Vero, G. M. P. E., anno chr. CLXII munitam, Carolus Theodorus, Elect. Pal., Dux Bav., Jul. Cl. M. refecit et amplicavit, anno M. DCC. LXVIII, curante Jo. Lud. Comite de Goldstein, pro Principe.

Le massif continu de rochers qui domine cette route, est presque partout à nud jusqu'à la cime, où l'on a déposé une couche de terre peu profonde.

Mais,

Mais, dans quelques endroits, la pente se rapproche assez de l'horizon, pour que la terre s'y maintienne. On n'a pas d'idée des efforts et de la persévérance nécessaires, pour arracher à la nature cette fécondité factice. Les plants sont portés à une hauteur où l'on ne peut gravir qu'à l'aide de marches péniblement creusées dans le roc. On transporte le terreau, parcelle par parcelle, dans des paniers, et on le dépose dans les crevasses, dans les fentes, où l'on ménage de petites fosses qui contiennent vingt ou trente ceps au plus. Mais ces travaux seroient bientôt détruits, toutes les peines seroient inutiles, si l'on ne prenoit des mesures pour prévenir l'éboulement du sol, ou son délayement par les eaux pluviales. Il faut donc construire, de distance en distance, des murailles de pierre sèche pour contenir les terres.

C'est à ce genre d'industrie qu'une multitude de villages doivent leurs subsistances; mais l'avidité des propriétaires, leur empressement mal entendu, à augmenter le prix du fermage, lorsque le produit des terreins est amélioré, réduisent à la mendicité le malheureux journalier qui ne profite pas de son travail, qui ne boit que de l'eau, ou tout au plus cette liqueur insipide, extraite du marc de la vendange. On peut appliquer à ces pauvres vignerons, ce que disoit un voyageur, homme d'esprit, qui passoit à Manchester, ville renommée en Angleterre, par ses manufactures d'étoffes. Voilà, disoit-on avec ostentation à cet étranger, des étoffes pour

la Russie, pour le Portugal, pour la France : voici des commandes pour telle province, pour telle ville. Fort bien, répondit-il, mais je ne vois pas l'attelier où l'on fabrique des étoffes pour habiller les ouvriers de Manchester.

La correspondance exacte que l'on reconnoît entre les angles saillans d'un bord du fleuve avec les angles rentrans de l'autre, quoique ces variations soient quelquefois très-brusques, et que l'ouverture de l'angle approche beaucoup de quatre-vingt-dix degrés, prouve la vérité du Système du monde exposé par Buffon : il démontre, si j'ose m'exprimer ainsi, le mécanisme de la formation des rivières et des montagnes, par les courans et contre-courans des mers qui ont inondé le globe, soit en totalité, soit partiellement.

Il paroît que tout ce pays a été le foyer d'un volcan, qui l'a embrâsé à une époque inconnue, et que ce vaste incendie a fait place à un cataclysme, à une inondation subite et instantanée. Cette hypothèse sembleroit confirmée par la qualité minéralogique du sol. On voit des couches de matières dont l'origine appartient évidemment au déplacement des eaux, déposées près d'autres bancs de matières volcanisées. Ici c'est un grès quartzeux, des carrières d'un marbre grossier, ou de cette pierre calcaire si commune dans les environs de Mayence, et formée d'une seule espèce de petites coquilles microscopiques liées par un gluten. Là ce sont des couches de bismuth, où l'on trouve encore des fragmens de

charbon, indice incontestable que c'est à l'action du feu qu'il faut attribuer la formation de ce minéral.

Les partisans de l'école de Werner, les géologues allemands qui ne sont point d'accord avec les *Neptunistes*, avec les savans de France, d'Angleterre et d'Italie, sur l'origine des basaltes, révoquent en doute, l'existence ancienne de volcans, sur les rives escarpées du Rhin. Ils ne peuvent croire que ces prismes basaltiques, ces aggrégations étonnantes de colonnes, soient des laves compactes, mises en fusion par les admirables fourneaux de la nature; ils citent à nos naturalistes l'exemple des roches de *Trapp*, qui évidemment ont été créées par les eaux. Mais nous avons déjà fait observer, qu'une confusion de mots a longtemps empêché les deux parties de s'entendre, et que cette erreur étoit encore entretenue par une sorte de ressemblance du Trapp avec le basalte. En effet si la première de ces substances n'offre pas dans ses articulations des phénomènes exactement semblables à ceux que présente la dernière, elles se trouvent disposées par couches étroites assez ressemblantes à des marches de degrés. Leur nom vient du mot suédois *trappa*, qui signifie escalier.

Mais, outre que les basaltes sont presque toujours accompagnés de laves poreuses, d'autres matières qui y décèlent les ravages des feux souterrains, des expériences réitérées, les décompositions qu'on en a faites, prouvent maintenant sans réplique leur identité parfaite avec les laves.

M 2

La disposition des basaltes, particulièrement dans le voisinage d'Andernach, est vraiment extraordinaire, c'est surtout aux environs d'Unkel que l'on voit ces groupes de colonnes tronquées.

Au reste la régularité des basaltes n'est qu'apparente: elle n'a aucun rapport avec la cristallisation. Les cristaux affectent invariablement les mêmes formes. Non seulement les angles, les côtés sont mathématiquement identiques dans le même individu, mais le compas du géomètre retrouve les mêmes proportions, les ouvertures des angles absolument les mêmes, dans des individus appartenant à la même espèce. Il n'en est pas ainsi des basaltes. On en voit de toutes les formes, de triangulaires, de quadrangulaires, de pentagones, de sexagones, d'Eptagones, d'octogones. Enfin on en voit à neuf côtés, mais cette sorte est la plus rare : les sortes les plus communes, sont celles qui ont cinq ou six côtés.

Pour détacher ces masses, on se sert d'un levier de bois armé d'un fer aigu. L'ouvrier enfonce cette extrémité entre les fissures des colonnes, les ébranle et en fait tomber à-la-fois une énorme quantité.

Les basaltes ne sont pas des objets de pure curiosité, destinés à orner les cabinets des curieux, on les emploie, comme pierres de taille, à la construction des édifices et à la réparation des chemins.

Le citoyen Chaptal, aujourd'hui ministre de l'intérieur, connoissant la facilité avec laquelle on peut vitrifier le basalte, a imaginé d'en faire des

bouteilles. Il seroit à desirer qu'on vît s'établir en grand des verreries, où l'on emploieroit ces laves compactes avec une grande économie : on épargneroit ainsi les alcalis et les autres sels qu'on ne mêle avec les cailloux, que pour servir de fondans, et que réclament tant d'autres usages. Nous ne passerons point sous silence une singulière propriété qu'offre le basalte, lorsqu'on le convertit en verre; propriété qui renverse sans retour la doctrine des Stahl, des Becker sur la vitrification, et qui, en même temps, contrarie un peu les idées reçues par les chimistes modernes.

Une foule d'essais multipliés et d'expériences successives, a fait reconnoître dans cette opération, les gradations suivantes. Chauffé dans un creuset, à un grand feu, le basalte entre en fusion et se vitrifie. Poussez le feu du fourneau, et vous le voyez reprendre son état naturel de basalte. La matière liquide dont l'accumulation du calorique devroit favoriser, de plus en plus, l'expansion, se condense tout-à-coup, et se change en pierre au milieu des charbons ardens; un degré de chaleur de plus, met de nouveau la matière en fusion et la vitrifie : et en prolongeant ainsi l'expérience à l'infini, on obtient alternativement du verre et du basalte.

M. Wall, savant professeur à Edimbourg, a porté au dernier degré de certitude la théorie des Neptunistes, en laissant refroidir lentement et à couvert le basalte liquéfié. Cette substance a éprouvé un retrait qui l'a divisée en prismes. M. Wall a aussi

imité en petit la chaussée des géans d'Antrim (4), cet amas merveilleux de colonnes basaltiques de toutes les formes, de toutes les dimensions, qu'on voit dans cette partie de l'Irlande.

On a souvent trouvé dans différentes carrières de Basalte, et dans celle d'Unkel en particulier, des articulations de prismes qui étoient sphériques; les boules sont creuses et quelquefois remplies d'eau, comme certains échantillons d'agathes et d'autres pierres précieuses.

Parmi les laves poreuses qu'on trouve en abondance à Niedermisch et en divers lieux de cette partie du département, on en remarque dont les pores plus rapprochés sont d'une grandeur à-peu-près égale, et dont la substance est d'une consistance dure. Il s'en fait un débit considérable : cette pierre est bien autrement favorable pour moudre le grain que la pierre tendre et friable qu'on extrait des carrières de Fontainebleau, dans l'île de France, et dont on est obligé de se contenter, à cause des frais énormes de transport que coûteroient des meules volcaniques.

Le trass ou pouzzolane qu'on retire des mêmes endroits, est un amas de débris de laves. On le nomme encore pierre de *Tufa.* La Hollande en consomme environ dix ou douze mille mesures par année, ce qui forme un objet de plus de 100,000 écus. Il est dans ce pays, dont le sol est au-dessous de la surface de la mer, d'un usage indispensable pour la construction des digues, et les fonda-

tions des édifices. Le ciment fait avec de la pouzzolane pulvérisée a l'avantage de ne pas se dissoudre dans l'eau, et au contraire de s'affermir et de s'endurcir avec le temps.

Mais ce n'est pas simplement en qualité de ciment qu'on l'emploie; on l'enferme dans de grandes caisses, revêtues sur toutes les faces, de plateaux de faïence, afin d'interdire tout passage à l'eau; on en forme ainsi des murailles imperméables à l'humidité, et qui rendent les appartemens très-sains.

Cette matière est également recherchée en Angleterre pour les constructions hydrauliques et marines. On en connoît aussi l'usage dans l'ancienne France; mais l'espèce dont on s'y sert est de plus mauvaise qualité. Il est vrai qu'elle coûte moins cher.

On réduit ces pierres en poudre, à l'aide de moulins. Les Hollandois se chargeoient d'abord de cette manutention, et y occupoient utilement beaucoup de bras; mais d'industrieux propriétaires de la rive du Rhin imaginèrent de faire payer à leurs voisins les frais de cette main-d'œuvre, et établirent des moulins où l'on pulvérisoit la pierre de tufa.

Le gouvernement des Provinces-Unies, jaloux de cet effort de l'industrie, mit de gros impôts sur les pierres de tufa moulues, et en exempta celles que l'on importoit dans leur état naturel. Les électeurs de Trèves, de Cologne et du Palatinat, se liguèrent pour se venger de cette mesure, et grevèrent, à leur tour, les pierres non moulues, d'un

droit considérable, qui existe encore, et qui se monte à six écus d'Allemagne par mesure, de sorte que le gouvernement hollandois a eu tout lieu de se repentir de son avidité, et de sa mauvaise spéculation (5).

En s'approchant de Bonn, on voit distinctement les sept fameuses montagnes dont nous avons déjà parlé, et où l'on a placé le théâtre de tant de romans. Les trois plus hautes sont celles connues sous le nom de Drakenfels, Wolkenbourg et Lowembourg.

Elles étoient autrefois surmontées de châteaux, qui en rendoient la position redoutable : mais aujourd'hui leur cime sauvage ne présente plus, parmi quelques habitations isolées, que des masses de granit et de porphyre, recouvertes d'une couche de terre, où les fouilles des lythologistes trouvent de quoi s'exercer. On y rencontre des bancs de bitume, d'argille, de pyrite, des groupes de basalte, et la pyrite ardoisée, dont la cassure chatoyante décèle la nature de ses molécules primitives. Ces monts superbes ne sont point isolés au milieu d'un pays plat : ils ne font point exception à cette règle si générale de la nature, que ces énormes verrues de la terre, s'il est permis d'employer cette expression, soient alignées par chaînes non interrompues. En effet, les montagnes de la Hèsse se prolongent vers le sud, et vont se réunir à la chaîne des Vosges. Toutes les hauteurs que nous avons franchies depuis Bingen jusqu'à Bonn, se rat-



Biblioteca Nazionale V. E. III
NAPOLI

Dép. du Rhin, et Moselle.



Bonn.

tachent à la même série; mais toutes diffèrent par la forme, la densité des matières qui les constituent, et la couleur.

Bonn est une petite ville qui contient environ 10,000 ames, et qui a acquis plus de réputation par son université, et ses établissemens d'instruction, que par son commerce. En effet le voisinage de Cologue et de Coblentz, par leur trop dangereuse concurrence, tarit toutes les sources d'industrie que pourroient faire valoir ses habitans.

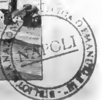
Ce n'est pas qu'il n'existe des exemples de cités florissantes, extrêmement rapprochées, et qui se touchent pour ainsi dire les unes les autres. Nous avons déjà vu dans les Pays-Bas catholiques, aujourd'hui réunis à la France, les principales villes, telles que Liége, Bruxelles, Malines, Anvers, Gand, extrêmement rapprochées les unes des autres, mais se faire respectivement peu de tort, parce que leur genre de commerce n'est pas précisément le même.

En Hollande, on voit la ville de Leyde former le centre d'un cercle très-borné, qui comprend Delft, la Haye, Harlem, Tergow, Utrecht et Amsterdam, sans qu'aucune d'elles soit appauvrie par la prospérité des autres. Mais sur le Rhin, où tout le commerce, toute l'activité se portent le long de la rive, les cités intermédiaires voyent leurs moyens absorbés par d'autres places qui jouissent d'une position plus avantageuse. Peut-être l'opposition d'intérêts entre les cités riveraines du fleuve, néces-

sitoit-elle réellement le partage du territoire entre quatre électeurs différens? Chacun d'eux avoit alors été mû par son intérêt, à faire tout son possible pour s'attribuer son contingent de la navigation. Depuis la réunion, les Strasbourgeois ont le droit de suivre le cours du fleuve, et d'aller porter leurs marchandises jusqu'en Hollande, sans que les Mayençois, les Colonois, ni les autres, profitent du *transit* qui leur étoit autrefois attribué; il devient indispensable de compenser ce désavantage qu'éprouvent les villes intermédiaires, en leur facilitant tous les moyens de s'ouvrir une communication avec l'intérieur.

Ce n'est donc que la position enchanteresse de cette ville, la beauté de quelques édifices, entre autres, du palais de *Buen-Retiro* qui appartenoit à l'électeur, qui y donnoit une certaine importance (6). Le cabinet d'histoire naturelle, les salles de physique étoient superbes; on y voyoit, entr'autres, une collection complète et méthodiquement classée, des laves du Vésuve. La plupart des objets précieux ont été enlevés, mais il seroit facile de remplacer au moins les objets les plus essentiels à l'instruction. Le jardin botanique, quoique l'entretien en ait été assez longtemps négligé, est considérable et fort riche en espèces : l'amphithéâtre d'anatomie et de dissection, des fondations considérables attachées aux anciennes écoles, et beaucoup d'autres ressources pour l'institution de la jeunesse, y appellent l'établissement d'une école

Dép. du Rhin et Moselle.



Kreuznach.

supérieure, laquelle y attirera, comme par le passé, la jeunesse d'une partie de l'Allemagne.

Une route superbe, ou plutôt une allée bordée de tilleuls, conduit de cette ville à Cologne; mais avant de nous rendre dans cette cité qui fait partie du département de la Roër, nous avons voulu parcourir l'intérieur de celui de Rhin et Moselle, et en donner à nos lecteurs une idée suffisante. On sent bien que dans ces départemens où les bords du Rhin présentent seuls une superbe perspective, l'intérieur ne peut offrir que les travaux monotones, mais utiles de l'agriculture.

La population totale du département, est de 260,000 ames, réparties sur les trois arrondissemens communaux, de Coblentz, Bonn et Simmeren, et sur trente-un cantons dont les plus remarquables sont, outre les villes que nous avons nommées dans le cours de notre relation, Heymertsen, Rynbach, Aldenaw, Munster, Cocheim, Zell, Kirchberg, Stromberg, Creuznach et autres. Nous avons déjà dit quelques mots sur les salines de Creuznach; mais c'est plus particulièrement dans la dépendance du territoire de ce département qu'elles se trouvent. Leur produit est, année moyenne, de cinquante mille quintaux de sel. Elles appartiennent au gouvernement qui en retire 221,000 francs de revenu.

Dans le canton de Stromberg, on trouve des mines de fer, des usines pour diverses manufactures, des carrières de marbre, de pierre à chaux et à

plâtre, des tanneries, des papeteries, et des fabriques d'étoffes, mais en petit nombre.

Dans d'autres endroits, existent des mines abondantes de houille, des carrières de terre à pipe, d'argille à potier et de pierre à bâtir. On tire des forêts, d'excellens bois de constructions. Quoiqu'il s'y trouve beaucoup de bois et de montagnes incultes, ou seulement propres à la culture des vignes, cependant, il est reconnu qu'il produit un excédant considérable sur la consommation.

NOTES.

(1) Bien entendu que nous ne parlons ici que des massifs de maçonnerie respectés par les flammes ; car Louis XIV ayant donné l'ordre, en 1689, d'en faire sauter les fortifications, la plus grande partie des maisons subit le sort des remparts : on a reconstruit à la hâte cette malheureuse ville ; aussi est-elle loin d'avoir l'élégance de ces cités formées d'un seul jet, et dont les architectes calculent et règlent la distribution intérieure. Cette ville est célèbre par le séjour de Drusus, qui y termina sa carrière.

(2) La main de la nature a imprimé à la plupart de ses productions des caractères qui en indiquent les propriétés à l'œil le moins exercé dans la botanique. La vénéneuse euphorbe est repoussante à l'œil ; les feuilles des arbres fruitiers sont toutes lisses et d'un verd gai : la bruyère, si nous ne considérons que la forme agréable de ses fleurs qui ressemblent à des grelots, paroîtroit plutôt digne d'embellir nos parterres que de pulluler sur les terres stériles. Mais ces mêmes fleurs sont inodores ; elles sont sèches ; elles n'ont point cette douceur, cette élasticité qu'on aime à palper dans la rose ou la violette. Cette qualité doit les reléguer dans les déserts.

(3) Le florin d'Empire vaut un peu plus de deux francs de notre monnoie. Ainsi, l'empereur dont il est question, estimoit un peu plus de 5,000 francs la tonne de vin de Bacherach. Quelle que fût la capacité de cette mesure,

le prix n'en est pas moins exorbitant, surtout si l'on songe que c'étoit vers l'an 1300 de l'ère vulgaire, et que l'argent monnoyé avoit alors une valeur bien plus considérable que de nos jours.

(4) La multitude ignorante, frappée de la régularité de la chaussée énorme de prismes basaltiques qu'on voit en Irlande, dans le comté d'Antrim, a cru qu'elle étoit l'ouvrage d'une race particulière d'hommes, d'une taille gigantesque et doués d'une force extraordinaire. Le même préjugé est attaché à la grotte de Fingal, l'île de *Staffa*, l'une des Hébrides : c'est une caverne formée de prismes basaltiques si régulièrement disposés, que de loin on les prendroit pour un buffet d'orgues. Dans le Vivarais, la caverne du *Pont de la Beaume* présente la même illusion. L'effet de ces merveilles est si grand, que les gens instruits eux-mêmes, qui en sont pour la première fois les témoins, ont peine à croire que ce ne soient pas réellement des ouvrages de l'art.

(5) L'électeur palatin n'étant point possesseur par lui-même des carrières de *Tufa*, ne jouissoit que du tiers de l'impôt. M. Eichhoff assure, dans l'ouvrage dont nous avons fait mention, que ce prince, bien qu'il ait perdu toute espèce de souveraineté sur la rive gauche, continue à en percevoir le montant. Mais les deux autres tiers sont versés dans les caisses de la république. Est-ce par oubli, est-ce par une convention particulière que se fait cette distraction ? C'est ce qu'il ne nous est pas permis de chercher à pénétrer.

(6) Ce palais, commencé en 1718, n'a pas été achevé. Le corps du bâtiment et l'aîle droite sont terminés, mais l'aîle gauche est restée imparfaite Tel qu'il est, il se trouve, par sa magnificence, supérieur à ceux de plusieurs

souverains, plus puissans que ne le fut l'électeur de Cologne.

La perspective dont on y jouit est ravissante : les jardins sont à la vérité plantés en avenues droites; mais le paysage des environs, qui semble en faire partie, procure cette aimable variété qu'on cherche en vain à contrefaire dans les jardins anglois.

VOYAGE


Biblioteca Nazionale V. E. III
NAPOLI


5
EPARTEMENT
LA ROER,
de la Rive gauche
du Rhin.
Remarque
de ce Département est
es quarrées.
tion est de 531 500
ise en 2 arrondissem.ts
nt 42 cantons.
Signes
Chef lieu
Canton
Tribunal criminel
Place forte
RÉPUBL.E BATAVE
MEUSE F.
Niers R.
Cranenburg
Gennep
Goch
Groeningen
Fort S.Michel
Buremonde
30
30

VOYAGE SUR LA RIVE GAUCHE DU RHIN.

DÉPARTEMENT DE LA ROËR.

L'AGRICULTURE et la force des armes faisoient autrefois éminemment la puissance des États. Quoique l'art de cultiver la terre pour nourrir les hommes, et celui de porter chez ses voisins la terreur et la dépopulation, ne paroissent pas compatibles, cependant, nous voyons que les anciens peuples dont l'histoire nous a transmis les brillantes actions guerrières, les réunissoient à un degré de perfection étonnant. Les Grecs, dont les dissentions intérieures firent tant de fois couler le sang, qui eurent tant de guerres à soutenir contre leurs ambitieux voisins, étoient agriculteurs : les Romains savoient également bien manier le fer de la charrue et le glaive des combats : ce fut au moment où il labouroit son champ, que Cincinnatus reçut les députés du peuple romain qui lui annonçoient sa promotion à la magistrature. Les nations commer-

çantes étoient considérées de mauvais œil. Tyr et Sydon sont chargées d'imprécations dans l'Écriture sainte (1).

Il n'en est pas de même, aujourd'hui que le système politique et économique de l'Europe, et même du monde entier, est changé sous tant de rapports différens. Ce n'est plus seulement la valeur qui entreprend des guerres, qui les soutient, qui les termine avec gloire. Les finances sont le ressort qui met à exécution les grandes conceptions. Le chef-d'œuvre du génie est de savoir maîtriser les difficultés, d'imaginer des ressources, de faire face, comme par miracle, à tous les besoins qui se pressent, qui s'amoncèlent continuellement; mais toujours est-il, que sans argent, sans crédit pour s'en procurer, un peuple deviendroit bientôt la proie du premier qui voudroit l'attaquer.

D'un autre côté, les richesses que procure un trafic immense aux nations qui se sont établies intermédiaires entre des pays situés aux extrémités opposées du monde, les mettent en état de suppléer au petit nombre d'hommes capables de porter les armes. Elles recrutent chez leurs voisins, ou même acquièrent à grands frais de puissans alliés, et l'équilibre se maintient ainsi entre ces puissances et celles dont la vaste population peut mettre sur pied des armées formidables.

C'est ainsi que l'on a vu la Hollande, ce pays resserré, qui ne présente qu'une petite superficie de terre, entrecoupée de beaucoup d'eau, résister vic-

torieusement aux forces de Louis XIV, couvrir la mer de flottes nombreuses, soudoyer des armées de terre, et maintenir son indépendance : c'est avec son or que le gouvernement de la Grande-Bretagne, a soutenu si longtemps, pendant la dernière guerre, ses alliés qui n'avoient que des hommes à sacrifier.

Qui procuroit à la Hollande, à l'Angleterre, ces ressources immenses? Étoit-ce l'agriculture? Dans le premier de ces pays elle est presque nulle : dans le second elle est florissante, elle a fait de grands progrès; mais l'étendue du sol suffit à peine aux besoins de ses habitans. C'est donc le commerce, ce sont donc les manufactures, c'est-à-dire, d'une part, l'emploi avantageux des divers produits du territoire, de l'autre, le perfectionnement, la mise en œuvre des productions étrangères, qui ont suppléé aux richesses que ne peut fournir le sol.

Plus heureuse que toutes les nations qui l'environnent, la France peut tirer de son propre fonds, tout ce qui est nécessaire aux premiers besoins de ses habitans, et en même temps le commerce lui offre un vaste supplément de richesses.

Il s'y trouve même des départemens assez favorablement situés, pour que le génie commercial, et le génie agricole s'y prêtent un mutuel secours, sans jamais se nuire en aucune manière. Tel est celui de la Roër.

Nous avons dit que dans le département de Rhin et Moselle, le produit de la culture des terres étoit

assez avantageux pour que la récolte excédât la consommation.

Celui de la Roër est bien plus favorisé encore de la nature, puisque l'on recueille environ les deux tiers de grains au-delà de la quantité nécessaire à la subsistance de ses habitans.

Cette surabondance donnoit lieu autrefois à des exportations considérables de bled en Hollande, et sur la rive droite du Rhin, notamment dans la partie du pays de Clèves, demeurée attachée à la domination de l'Empire, dans le duché de Berg et dans le comté de la Mark. Depuis que les pays qui constituent ce département sont devenus partie intégrante du sol françois, ce genre de commerce est prohibé. Les cultivateurs sont obligés de faire refluer les grains dans l'intérieur; et comme on n'a pas encore établi de routes de communication assez favorables, qu'on n'a pas creusé de canaux, que la fosse Eugénienne entreprise par les Espagnols, et dont nous avons déjà parlé, n'est point achevée, il en résulte un désavantage réel pour les propriétaires de cette partie de la France. Aussi dans les marchés qui viennent de se tenir, au commencement de l'an X, le prix du froment a-t-il été fort inférieur à celui qui existe dans les autres départemens de la république.

La portion qui provient du démembrement du pays de Clèves, est riche en belles cultures de lin; c'est-là qu'on fabrique ces toiles brutes qui, trans-

portées en Batavie, et soumises au blanchiment, reçoivent un accroissement de valeur, et prennent le nom usurpé de *toiles de Hollande*. Le genre d'industrie, par lequel on donne aux toiles cette précieuse qualité, est si connu, si pratiqué parmi nous, que nous devrions rougir de la vieille routine qui nous a rendus tributaires de l'astuce mercantile des Bataves.

Les pâturages de toute cette contrée sont des plus propres à élever des bestiaux. Les bêtes à corne et à laine, dont on y nourrit de nombreux troupeaux, ne servent pas seulement à fournir les boucheries du pays : on en exporte encore au dehors; les cuirs et les toisons des animaux tués, font de plus un article important de commerce.

Nous ne compterons pas les forêts au nombre des richesses de ce département; cependant, il se fait à Cologne, par le Rhin, un trafic considérable de bois de construction : mais ces arbres ne proviennent pas tous du département, ils sont tirés des autres pays, soit de la rive droite, soit de la rive gauche. Les écueils de Bingerloch et de Saint-Goar, les rochers qui, comme nous l'avons dit, embarrassent en plusieurs endroits le cours du fleuve, ne permettent pas de confier à ses ondes des trains considérables de bois flottés. On assemble les pièces par très-petits radeaux, et lorsqu'elles ont franchi les passages dangereux, on les forme au-dessous d'Andernach, et principalement à Cologne, en trains immenses qui ont de huit cents à mille pieds de lon-

gueur, sur soixante à quatre-vingt-dix de largeur. Leur épaisseur n'est presque jamais moindre de six à sept pieds. Nos lecteurs seront peut-être curieux de connoître la manière dont on construit ces radeaux.

On fait d'abord un premier lit de sapins ou de chênes solidement attachés par les deux bouts, et croisés de distance en distance par d'autres poutres qui y sont fixées avec de grands clous. Ces arbres ont ordinairement une longueur de soixante-dix pieds. Au-dessus de cette première couche, on en attache une seconde, construite avec les mêmes soins, puis on en ajoute une troisième, puis une quatrième, suivant les dimensions qu'on veut donner au train. Le radeau principal est *toué*, en quelque sorte, par d'autres plus petits et plus étroits qui sont amarrés à une certaine distance, et qui, étant dirigés par les mariniers qui les montent, donnent le mouvement à l'ensemble.

L'arrière de la flotte est escorté d'un grand nombre de batelets. Une vingtaine de ces esquifs, conduits chacun par sept hommes, sont chargés de cables, d'ancres et d'autres agrès nécessaires à la navigation. Les autres servent aux commisions de la flotte dans les villes par où elle passe. Les cables ou les chaînes de fer qu'on emploie, ont quatre cents verges de longueur et onze pouces de diamètre.

Sur cette espèce d'île flottante, on embarque cinq à six cents ouvriers. Ils y sont occupés, logés

et nourris pendant tout le trajet. Les baraques de sapin destinées au logement de tous ces hommes, sont disposées en forme de rues alignées au cordeau. Celle du chef de l'expédition, et celle où l'on fait la cuisine, sont remarquables par une construction plus élégante et plus recherchée qu'elle ne l'est dans les autres.

Les personnes employées dans ces voyages, consomment à chaque trajet, environ quinze ou vingt mille livres de viande fraîche, de quarante à cinquante mille livres de pain, de dix à quinze mille livres de fromage, douze à quinze cents livres de beurre, huit cents ou mille livres de viande fumée, et cinq à six cents tonnes de bière forte.

Le pilote, les maîtres de flotte, d'autres employés qu'on appelle maîtres-valets, sous-valets, et enfin les *tyrolois*, qui sont les ouvriers de la dernière classe, ont sur la flotte leurs quartiers distincts et séparés. Ceux-ci couchent sur la paille, au nombre d'une centaine dans chaque baraque. Enfin, il y a une chambre commune où la majeure partie de l'équipage dîne en communauté. Avant le départ, les propriétaires de la flotte rassemblent leurs employés et ouvriers, leur donnent un grand dîner à bord, et ne conviennent de leur salaire, que lorsqu'on a sondé et mesuré les radeaux.

Dans la matinée du départ, chaque employé se place à son poste, les rameurs à leurs bancs, les guides des radeaux qui forment l'avant-garde, à la

place qui leur est assignée, et les autres dans les batelets qu'ils sont chargés de conduire.

Le doyen d'âge des maîtres-valets fait aussitôt sa ronde, passe en revue tous les employés, et renvoie ceux qui ne lui conviennent pas. Ensuite, il recommande aux premiers, par une courte harangue, exactitude et célérité; il leur rappelle les conditions de leur engagement.

Le salaire de ces hommes est pour un voyage ordinaire, outre leur nourriture, de 33 francs de notre monnoie. Dans le cas d'un retard occasionné par un accident, comme cet événement peut être imputé à leur faute, ils sont obligés de travailler trois jours *gratis*, passé lequel temps, leur salaire est de douze creutzers, environ huit sols par jour.

Après l'inspection, les employés prennent un repas, et chacun étant retourné à son poste, le pilote, tenant la barre du gouvernail, ôte son chapeau et s'écrie : *Faisons tous la prière.* Au même instant, tous tombent à genoux, et demandent à Dieu le succès de leur entreprise; aussitôt on lève les ancres, le pilote donne le signal, toute la flotte s'ébranle aux coups redoublés des rames, tant de ceux qui sont sur la flotte, que de ceux qui sont dans les batelets. La destination de ces flottes est pour *Dort* en Hollande. La vente de chacune exige un laps de plusieurs mois. Leur produit moyen est d'environ 700,000 francs.

Il est fâcheux que l'intérieur de Cologne ne ré-

ponde pas exactement à l'idée qu'on se fait de cette ville, lorsqu'on la contemple de loin, lorsqu'on admire sa position en amphithéâtre sur les bords du Rhin. On ne tarde pas à reconnoître que ses hautes murailles, ses remparts étendus (2), défendent moins des habitations riches et florissantes, que le passage du fleuve lui-même. Dans tous ces parages, le Rhin est pour ainsi dire une forteresse, dont les places de guerre qui en suivent la direction, sont les redoutables citadelles. De nombreux clochers, le dôme imposant de la cathédrale qui s'élève majestueusement au-dessus des autres monumens, des maisons entassées les unes sur les autres, sont des indices trompeurs de population et d'opulence. Ses manufactures de draps, de rubans, de tabac et d'autres objets, ont à lutter contre la concurrence dangereuse des pays voisins.

Cette ville a dû sa fondation aux Romains; c'étoit dans le principe une colonie romaine, ainsi que l'atteste son nom de *Colonia Agrippina*, que les Allemands ont défiguré, en le réduisant au monosyllabe Côln; mais la prononciation françoise quoique rude et bizarre, en a moins voilé l'étymologie.

Nous ne donnerons pas une description détaillée de l'intérieur de Cologne. Non seulement il ne faut pas, comme l'a dit judicieusement un auteur anglois, qu'un écrivain voyageur paroisse de mauvaise humeur, qu'il critique sans cesse et à tout propos, quelque bien fondé qu'il puisse être dans ses repro-

ches, mais encore il faut qu'il offre à ses lecteurs des détails piquans et nouveaux pour eux. Il est donc inutile de fixer l'attention des nôtres sur des rues, ou plutôt des ruelles étroites, tortueuses, obscures par le trop grand rapprochement des habitations; car c'est à-peu-près là ce qu'on peut observer dans cette cité, si l'on en excepte un petit nombre de rues habitées par des citoyens plus opulens, entr'autres la partie voisine du port. Celui-ci, quoiqu'il y règne assez d'activité, est moins considérable qu'une infinité de petits ports épars dans la Hollande, et dont on chercheroit en vain les noms sur la carte.

Quelques édifices publics dédommagent, à la vérité, du peu d'apparence des maisons particulières; mais les églises y sont trop multipliées, pour qu'on ait pu leur donner à toutes cette majesté, cette noblesse, cette élégance d'architecture qu'on aime à reconnoître dans les temples consacrés à la Divinité. La plupart sont des édifices mesquins auxquels on a eu bien peu de changemens à faire, pour les convertir en auberges, en magasins, et en autres établissemens destinés aux emplois les plus communs. La cathédrale seule se distingue par tout le luxe de l'architecture gothique. Elle n'est cependant pas achevée, quoiqu'elle ait été commencée dès 1248, par l'électeur Conrad; et probablement elle ne le sera jamais. Quelques parties détachées donnent une idée du plan superbe qu'on avoit adopté. Des deux tours destinées à surpasser le vaisseau, de cinq

cent quatre-vingts pieds, l'une ne s'élève qu'à cent cinquante, et l'autre à vingt-un seulement. De sorte que ce monument auquel on travailla pendant deux cents ans, et que l'on abandonna depuis, ressemble plutôt à des ruines, qu'à un commencement de bâtisse. L'inégalité de ces tours produit de loin un effet frappant et extraordinaire : qu'eût-ce été si le plan adopté avoit reçu son entière exécution. Il n'y eût point eu en Europe de Basilique qui pût être comparée à cette cathédrale, pour la hardiesse de sa construction, et son élévation prodigieuse.

Les personnes versées dans la connoissance de l'architecture, peuvent seules se rendre raison de l'effet qu'eût produit un pareil spectacle; car les adeptes des arts libéraux ont cet heureux privilége, que pour admirer, ils n'ont pas besoin d'avoir sous les yeux un ensemble complet. L'émule des Raphaël, des Rubens, des Michel-Ange, juge de la composition d'un grand tableau, lorsqu'il n'existe encore que quelques traits sur la toile. Le savant antiquaire qui parcourt les contrées fertiles en monumens, de l'ancienne Grèce, de l'ancienne Rome, n'a besoin que de mesurer quelques fûts de colonnes, d'examiner des traces à peine reconnoissables, pour se peindre un édifice somptueux, pour admirer le luxe et la sage combinaison des trois ordres d'architecture, dans ces mêmes lieux où le vulgaire ne voit que quelques pierres, que quelques débris informes.

Quoique la plus grande des tours ne s'élève pas

à plus de deux cent cinquante-un pieds de terre, et que cette hauteur ne soit point extraordinaire, puisque la tour de Malines est plus considérable de moitié, on y jouit cependant d'un coup d'œil agréable et étendu. On plonge avec ravissement sur toute la ville et sur les belles campagnes qui l'environnent. Dans cette position, il semble que l'ame de l'observateur se soit élevée avec lui-même : ce qui se passe sous ses pieds lui paroît mesquin et ridicule. Pas un souffle du tumulte qui a lieu dans la ville, dans le port, n'arrive jusqu'à lui. Les carrosses semblent rouler en silence; les navires s'ébranlent, se meuvent, se dirigent, sans que l'on distingue les cris des mariniers, sans que l'on s'aperçoive que ce sont ces exclamations prolongées qui assurent l'uniformité et la dextérité de la manœuvre. Les objets paroissent aussi plus petits, non pas à cause de leur éloignement, mais parce qu'on les voit sous un angle plus aigu. Et cette illusion, qui est purement d'optique, contribue beaucoup à faire paroître plus grande la distance qui vous sépare de la basse terre.

La nef, le chœur de cette cathédrale, portent ce caractère de simplicité qui fait paroître plus magiques, plus sublimes les efforts de l'art; mais la première est défigurée par une charpente en bois fort basse, qui n'avoit été faite que passagèrement, et en attendant une voûte de pierre de taille, proportionnée aux belles colonnes en fascicules gothiques qui devoient lui servir de support.

Mais le chœur est parfait, il a plus de cent pieds d'élévation. Les six grandes fenêtres qui l'éclairent sont enrichies de vitraux peints, dont le coloris et le dessin sont de la plus grande beauté. Le pourtour de l'église est orné de chapelles assez vastes, comme celles qu'on voit dans nos églises de Paris.

Les tombes d'électeurs, de quantité de prélats, des trois rois de Jérusalem qu'on y transféra de Milan, en 1162, lorsque cette capitale de la Lombardie fut saccagée par l'empereur Frédéric Barberousse; les couronnes parsemées de brillans, dont les effigies de ces princes étoient ornées; les riches tapisseries; la châsse d'or et d'argent où étoient enfermées les reliques de Saint-Engelbert; cette châsse moins riche encore par les métaux précieux dont elle étoit composée, que par une ciselure délicate et recherchée, toutes ces curiosités, tous ces trésors fixoient les regards des étrangers, en attiroient même un grand nombre, mais une partie a été enlevée, à l'approche des François, par une précaution que les événemens ont prouvé être très-fondée ; l'autre a été détruite par le vandalisme qui ne savoit ni respecter les admirables productions de l'art, ni comparer les avantages d'une ressource modique et momentanée, avec la perte d'une source incalculable de revenus et de richesses. Combien de fois n'avons-nous pas vu, tant dans notre patrie que dans les pays que nous asservissoit le sort des armes, se renouveler des excès semblables à l'ignorance de ces barbares qui, après le sac de

Rome, en brisèrent, en détruisirent toutes les statues, pour en faire de la chaux (3) !

La salle de spectacle est mesquine au dehors. Sa façade chargée d'ornemens de mauvais goût, se distingue à peine d'une rangée de maisons anciennes et mal bâties, au milieu desquelles elle est enclavée. Le dedans, quoiqu'il ait été restauré, n'est pas des plus élégans. Les troupes qui jouent sur ce théâtre ne manquent pas de talens; mais en général dans toute l'Allemagne, la ville de Manheim est là plus renommée par son théâtre, par les sujets qui le composent, et le choix des pièces qu'on y exécute.

Nous nous garderons d'oublier, au nombre des productions de Cologne, cette *eau* dite *admirable*, qui est en si grande vogue. On ne regarde comme bonne cette liqueur, qu'autant qu'elle est directement tirée des bords du Rhin, comme si sa composition, ainsi que celle de l'eau de Mélisse, ou des Carmes, de l'eau souveraine de la reine de Hongrie, étoit encore un secret. En général toutes les liqueurs spiritueuses tempérées par des aromates, ou des simples balsamiques, produisent absolument le même effet. Quelques procédés qu'on emploie pour les préparer, ce sera toujours en définitif de l'Ether, de l'esprit de vin ou de l'eau-de-vie : et ces trois liqueurs employées dans leur état naturel, sont tout aussi utiles, tout aussi salutaires; si toutefois autre chose que l'*imagination* peut guérir les

maux d'*imagination*, connus sous le nom de vapeurs et d'affections nerveuses.

Cologne a produit deux hommes célèbres, mais d'un genre très-différent, *Barthold Schwartz* et *Rubens* (*). Le premier passe généralement pour l'inventeur de la poudre à canon; c'est encore un problême de savoir si cette découverte a rendu les guerres plus ou moins meurtrières. On ne peut disconvenir, au moins, que les frais énormes qu'entraînent aujourd'hui les entreprises militaires, doivent les rendre plus difficiles et plus rares. D'un autre côté, il n'est pas moins certain qu'il faut, pour combattre, des troupes plus exercées, plus disciplinées, et même plus courageuses. Car il y a moins de véritable valeur à se précipiter aveuglément, tête baissée et le fer à la main, sur les rangs ennemis, que de soutenir de pied ferme les décharges réitérées de l'artillerie et de la mousqueterie, sans risposter; de se former, de manœuvrer de sang froid sous une grêle de balles et de mitraille, d'attendre en un mot, pour rendre son feu, qu'on ait pris tout son avantage. C'est véritablement à l'instant de la mêlée, au moment où le champ du carnage présenteroit au simple spectateur un tableau épouvantable, que le courage devient moins né-

(*) C'est par erreur qu'à l'article *Anvers*, nous avons dit que Rubens étoit originaire de cette dernière ville, il n'a fait qu'y séjourner et y mourir.

cessaire, ou plutôt que la témérité, la fureur, naissent d'elles-mêmes dans les cœurs les plus lâches. Le premier choc seul est terrible. Aussi, avant la révolution, à l'époque où la tactique étoit suivie, dans toute sa rigueur, bien des batailles n'étoient que des marches et contre-marches, et en quelque sorte, des *exercices à feu*, où il y avoit quelques tués et quelques blessés. Dans la dernière guerre, les actions les plus chaudes, les plus meurtrières, ont été décidées à l'arme blanche.

Les immortels ouvrages de Rubens sont trop connus, pour que j'ose entreprendre d'en parler. Il n'a eu, pour l'expression des têtes, d'autre rival que *Van-Dyck* son élève. Cependant la calomnie n'a pas épargné ce grand maître. On a prétendu, tandis qu'il vivoit encore, que Van-Dyck peignoit la partie des têtes et des mains de ses tableaux; bruit qui obligea Rubens de prendre les précautions les plus sérieuses pour ôter tout prétexte à la malveillance, et empêcher qu'on ne l'accusât de se parer des productions d'autrui.

Ce qui pourroit avoir servi de fondement à cette injuste rumeur, c'est une anecdote qui, mieux appréciée, mieux interprétée, auroit dû donner lieu à des inductions contraires, et tourner également à la gloire et du maître et de l'élève.

Rubens avoit entrepris un tableau de la Vierge. Pendant son absence, ses écoliers ayant folâtré, en effacèrent la main droite, par étourderie. Rubens avoit donné tant de soin à cet ouvrage, qu'ils redoutèrent

doutèrent sa colère, et se mirent à délibérer sur le parti qu'ils prendroient pour réparer leur faute. Van-Dyck fut choisi à l'unanimité, pour refaire une autre main. Il s'y prit avec tant d'adresse, et surtout avec tant de promptitude, que tout fut arrangé avant le retour de Rubens.

Celui-ci, enthousiaste, comme tous les grands artistes, contemple son propre tableau avec une muète admiration : ses élèves tremblans croyoient déjà lire sur ses traits la découverte de leur supercherie. Ils furent bien surpris et bien joyeux, lorsque Rubens, après avoir examiné la main retouchée : s'écria : mes amis, voilà ce que j'ai fait de mieux hier.

Bien que la ville de Cologne fût le chef-lieu de l'électorat du Rhin, ses habitans avoient la prétention de la ranger au nombre des villes impériales. Aussi, sous le rapport des affaires temporelles, la juridiction de l'électeur s'y trouvoit-elle infiniment bornée. Les bourgeois nommoient eux-mêmes leurs magistrats, mais à l'électeur appartenoit la nomination de la cour d'appel, qui étoit le tribunal suprême. Ce droit lui donnoit, il faut le dire, plus de moyens d'exercer son influence, que ne lui en ôtoit la prohibition qui lui étoit faite de demeurer plus de trois jours dans la ville. Les princes se consoloient aisément de cette privation ; et s'ils n'avoient pas de palais à Cologne, ils en possédoient en revanche à Bonn, à Bruill, à Popelsdorf, à Herzogser et à Munster, dont ils étoient évêques. De-

puis l'incorporation à la France, de tous les pays de la rive gauche, le siége de cet électorat est transféré dans une petite ville de la rive droite. C'est-là que le chapitre tient ses séances. On sait qu'après la mort du dernier électeur, les chanoines ont promu à l'unanimité l'archiduc Antoine, frère de l'empereur actuel, à la dignité d'électeur de Cologne et de prince évêque de Munster, qu'il ne faut pas confondre avec une petite commune du même nom, qui se trouve dans le département de Rhin et Moselle, et dont nous avons négligé de parler, vu son peu d'importance. On attend avec impatience les modifications que doivent apporter à cette nomination les négociations qui sont entamées tant à Ratisbonne, qu'au congrès d'Amiens.

Nous allons cesser de côtoyer les bords du Rhin : le sol fertile des pays de Clèves et de Juliers, leurs manufactures florissantes, appellent notre attention. D'ailleurs le changement du terrein a modifié le spectacle que présentent les deux rives du fleuve. Un pays plat, couvert de terres labourables et de pâturages, offre un coup-d'œil monotone. Le lit du fleuve plus large, plus uniforme, la côte douce et verdoyante, ont perdu cette âpreté, cet aspect sauvage qu'ils avoient au-dessus d'Andernach. Le nombre des villages est également diminué, non pas qu'il règne moins d'opulence dans ces cantons, que dans ceux du Rheingau, mais parce que la culture du froment se prête plus aisément que l'exploitation des vignobles, à l'étendue des fermes, à


V. E. III - Biblioteca Nazionale
NAPOLI

Dép. de la Roer.



Bedburg, près de Juliers.

la réunion sous la même main, sous la même surveillance, d'une grande propriété.

Zous, Nuys, Rheinberg, et d'autres petites places, plus remarquables comme forteresses que comme villes de commerce et de fabriques, n'ont pas dû fixer longtemps nos regards. Cependant à Meurs nous avons vu des manufactures de draps, de velours, de rubans de fil et de soie, mais peu florissantes, jouissant de peu d'activité.

Plus on s'éloigne du Rhin, plus on rencontre un pays plat et uni. Cependant la partie méridionale du département contient quelques hauteurs. C'est en effet le point de démarcation entre le bassin du Rhin et celui de la Meuse. Si nous en exceptons l'Erft qui se jette à Nuys dans le premier de ces fleuves, et quelques petites rivières encore moins considérables, toutes les autres se dirigent vers le nord-ouest et vont, les unes grossir la Roër qui termine son cours à Ruremonde, après avoir baigné les murs de Juliers; les autres réunissent leurs eaux à la Niers qui passe à Gueldres, et moins pressée de finir sa course, arrose le fertile pays du duché de Clèves, pénètre dans le territoire Batave, et va se jeter dans la Meuse, vis-à-vis de Grave.

Si quelques élévations, quelques collines rompent l'uniformité de ces plaines, elles semblent avoir été placées là par la main prévoyante de la nature, comme des alambics, comme des machines hydrauliques destinées à alimenter des sources, des étangs, des ruisseaux, sans lesquels il n'y au-

roit point de fécondité. En effet, une contrée absolument plate, où, dans le cours d'un long trajet, on ne verroit l'horizon terminé par aucune élévation, seroit condamnée à une stérilité éternelle, et ne présenteroit bientôt plus, comme quelques endroits de l'Arabie déserte, qu'une vaste plaine de sable.

Nous donnerons cependant une idée du peu d'inégalité du sol, en disant que Juliers, toute fortifiée qu'est cette ville, pourroit être aisément bombardée par des batteries placées sur les hauteurs de Dusseldorf, de l'autre côté du Rhin : tant est prodigieuse la différence que présentent les deux rives du fleuve.

Nous ajouterons enfin, qu'il vient un terme où le terrein est si bas, que l'eau y est versée à-la-fois par toutes les collines environnantes, et qu'elle ne peut plus s'en échapper. Voilà la cause des vastes marais qui entourent la ville de Gueldres.

La richesse de la superficie extérieure n'apporte aucun préjudice aux trésors qu'on exploite dans son intérieur. Ces trésors, ce ne sont pas des mines de même nature que celles du Potose et du Pérou; mais leurs produits deviennent de l'or et de l'argent entre les mains de ceux qui les exploitent. A Stolberg particulièrement, bourg éloigné de deux lieues d'Aix-la-Chapelle, on exploite des mines abondantes de cuivre, de fer, de plomb, de calamine et de charbon de terre.

Ces productions, dans l'état brut où les livre la nature, formeroient déjà un article important de

commerce ; mais les habitans industrieux de ce département savent eux-mêmes façonner les fruits de leur territoire, leur donner cette main-d'œuvre qui en change la nature; et l'apparence qui les rend utiles aux arts, aux besoins ou au luxe des hommes. Ainsi à Stolberg, et dans plusieurs bourgs et villages, on a établi des forges pour convertir le fer en barres, en outils de taillanderie, en instrumens de labourage; à Aix-la-Chapelle, et dans d'autres villes, on raffine le cuivre et le plomb, on transforme le premier de ces métaux en planches, en feuilles, en chaudrons; on le tréfile, on en fabrique du fil de laiton.

Les productions de l'agriculture fournissent aux fabriques, des matières premières non moins précieuses. Des tanneries de plusieurs parties du département, et notamment du pays de Clèves, sortent des cuirs d'une excellente qualité. Dans presque toutes les communes, quelle que soit leur étendue, existent des tisseranderies, des filatures de lin, de chanvre et de laine, des manufactures de draps et de toutes sortes d'étoffes, même de velours et de soie.

Parcourons en particulier chacune des villes qui méritent un examen spécial ; car nous ne voulons pas entretenir nos lecteurs des querelles sans nombre dont ces pays furent l'objet. On sait que la guerre de la succession de la principauté de Clèves et de Juliers ; que réclamoit l'électeur de Brandebourg, au préjudice de l'électeur palatin, dura

vingt années : encore ces débats sanglans ne furent-ils terminés à Xanten que par un traité provisionnel.

Avant la révolution, les rois de Prusse jouissoient paisiblement de la principauté de Clèves. La partie plus septentrionale du département de la Roër dépendoit de ce qu'on appeloit *la généralité de Hollande*. Par le traité de Basle, le roi de Prusse laissa ce territoire entre les mains des François, qui l'avoient conquis ; et il fut stipulé que le sort en seroit définitivement réglé lors de la paix avec l'Empire. En effet, les traités de Campo-Formio et de Lunéville assurèrent à la république la possession de ces pays. Le roi de Prusse doit en être indemnisé jusqu'à concurrence de ce qu'il a perdu, par les sécularisations de tout ou partie des électorats ecclésiastiques.

Aix-la-Chapelle est le chef-lieu du département, et le siége des principales autorités. Nul doute que ce ne soit une ville très-ancienne. Jules-César et Tacite, attestent que les Romains y avoient établi une colonie et une forteresse, lors de leurs guerres contre les Germains. On assure que ce fut un sénateur romain, nommé *Sérénus Granius*, frère de Néron et d'Agrippa, qui, ayant été banni par l'empereur son frère, vint y fixer sa résidence avec toute sa famille, dans la 53e. année de l'ère vulgaire, et y fit bâtir un château.

Ce seroit ce personnage qui auroit été le véritable fondateur de la ville, et le nom latin *Acquis-*

Granum, seroit une corruption de *Acquae Granii*, (les eaux de Granius). En effet, les eaux minérales qui entourent cette ville, lui ont donné une telle célébrité que l'on ne peut contester, au moins la première partie de l'étymologie de son nom, puisqu'on l'appelle également *Urbs aquensis*, ou simplement *aquae*.

Le nom allemand, *Achen* ou *Aken*, ne fournit aucune lumière; mais le mot françois, Aix-la-Chapelle, paroît décisif. La première syllabe *Aix* est aussi le nom de deux villes situées, l'une en Provence, l'autre en Savoie, lesquelles se nomment, la première *Aquae Sextiae*, la seconde *Aquae Gratianae*.

Pour ne pas les confondre, nous y ajoutons le nom de la province dont elles dépendent.

La dernière partie du nom Aix-la Chapelle, provient d'une chapelle que Charlemagne fit bâtir dans cette ville. Il étoit naturel que ce monument et les eaux minérales, dont nous avons parlé, eussent paru dans le temps mériter qu'on en consacrât le souvenir par cette sorte d'amalgame.

Nous observerons de plus, que la même syllabe *Aix*, qui est une corruption d'*Aigues*, se retrouve souvent comme finale, avec la même signification, dans les noms de plusieurs villes françoises, qui n'ont pas la gloire de posséder des eaux minérales, mais qui fournissent des eaux potables, pour le moins aussi utiles.

Il semble donc plus que probable que, pour cette

fois, les étymologistes n'ont pas tort. Leur assertion est de plus favorisée par le nom resté à l'une des tours attenant à l'hôtel de-ville, et que l'on appelle encore la *tour de Granius*. On prétend aussi, mais peut-être avec moins de raison, que cette tour faisoit partie du château élevé par le sénateur romain.

Aix-la-Chapelle jouissoit des prérogatives attachées aux villes impériales : elle étoit libre, quoique son territoire fût compris dans le pays de Juliers. Son opulence, le séjour qu'y ont fait plusieurs empereurs d'Allemagne, le titre de capitale de l'Empire qu'on lui a donné pendant un certain temps, l'ont fait nommer la ville impériale par excellence. Elle est située vers le sud-ouest, près des limites du département de la Meuse inférieure, et environnée de petites montagnes d'où sortent les eaux minérales qui en ont fait la réputation et la prospérité. Ne nous occupons pour le moment que de l'intérieur de la ville. De belles rues, des édifices élégans, mais la plupart de forme antique, et des fontaines superbes qui distribuent les eaux dans les différens quartiers, en font l'ornement. Il s'y trouve, en quelque sorte, deux villes enclavées l'une dans l'autre. La plus ancienne a dix portes, flanquées chacune d'une tour, et trois quarts de lieue de circonférence. Des aggrandissemens successifs, des faubourgs qui se sont formés autour de la vieille ville, ont nécessité, en 1172, de nouvelles enceintes. La cité nouvelle a huit belles portes et

près de deux lieues de tour, elle enveloppe la vieille ville de toutes parts.

Parmi les monumens les plus remarquables, nous avons distingué l'Hôtel-de-Ville, qui fut autrefois le palais de Charlemagne, et qu'on a mis, dès l'année 1353, dans l'état où il se trouve aujourd'hui, du moins pour la structure de l'ensemble ; car on a ajouté, par la suite, divers embellissemens de bronze et de sculpture.

La cathédrale a également été fondée par Charlemagne. Il la fit consacrer à la Vierge par le pape Léon III, assisté, comme nous avons déjà eu l'occasion de le dire, de trois cent soixante-cinq prélats (4). Cette église est de forme ronde et de pierres de taille, avec de superbes colonnes de marbre, de granit et de porphyre. L'empereur fit venir, à grands frais, ces dernières pierres, de Rome et de Ravenne. Une infinité d'ornemens y fut prodiguée : et les portes d'airain massif n'en étoient pas la partie la moins précieuse.

Cependant, soit que ces portes fussent mal assises, soit à raison d'un accident quelconque, il s'y forma des fentes, des lézardes. Le peuple, toujours ami du merveilleux, toujours prêt à imaginer des fables, non seulement lorsqu'il ne peut pas expliquer certains faits, mais lorsqu'entre plusieurs explications possibles, il ne sait pas discerner la véritable, raconte à ce sujet, une histoire ridicule.

On suppose que les bourgeois d'Aix-la-Chapelle, manquant de fonds pour achever leur église, s'avi-

sèrent d'en emprunter au Diable. Celui-ci ne voulut point consentir à en prêter, qu'on ne lui abandonnât la première ame qui entreroit dans l'église, après qu'elle seroit terminée. On pense bien que personne ne voulut se dévouer pour remplir l'engagement contracté avec Satan ; et très-probablement, la cathédrale seroit restée éternellement déserte, si un prêtre n'eût trouvé un expédient qui réussit : ce fut d'y faire entrer un loup vivant. Le Diable, outré de dépit de se voir surpasser en malice par des prêtres, ferma les portes avec tant de violence, qu'elles se crevèrent.

Il seroit difficile de croire que des personnes vraiment pieuses, ou seulement éclairées par les lumieres du bon sens, eussent pu ajouter foi à cette extravagance ! Cependant, on assure que les deux petites figures en bronze qu'on a placées au-devant de ces portes, et dont l'une représente le loup, et l'autre son *ame* sous la forme d'une grosse pomme de pin, sont un monument de cette aventure. La grande question de l'*ame des bêtes* seroit donc décidée pour l'affirmative (5), ou Satan auroit été un sot de se tenir pour battu.

Si la tradition n'accréditoit pas, encore plus que la presse, de pareilles inepties, il faudroit bien se garder de les consigner dans un livre, quelqu'opinion qu'on manifestât à ce sujet : mais les personnes qui propagent ces histoires ne vont pas les chercher dans les livres. C'est de nourrice en nourrice, de bonne femme en bonne femme, qu'elles se trans-

mettent à des générations éloignées, il n'y a donc point de danger à les divulguer? Il est bon, au contraire, de les présenter comme des jalons qui indiquent les limites de l'esprit humain.

Charlemagne avoit pour cette ville une prédilection particulière; il y mourut et y fut enseveli : on y montroit autrefois son tombeau et son trône impérial. Comme plusieurs des successeurs de Charlemagne établirent aussi leur résidence à Aix-la-Chapelle, cette ville jouissoit de grands priviléges. Les empereurs étoient chanoines de la cathédrale, et faisoient remplir leurs fonctions par deux chapelains qui s'en partageoient la riche prébende. On avoit conservé avec soin, dans les archives du chapitre, des lettres où les empereurs nommoient les chanoines leurs confrères.

En vertu de la *Bulle d'or* donnée par Charles IV, en 1356, le couronnement des empereurs devoit se faire dans cette ville : Charles-Quint et son frère Ferdinand ont obéi à cette bulle en s'y faisant couronner; mais les autres empereurs, trouvant apparemment le voyage un peu trop long, ont établi à Francfort le lieu de cette cérémonie. Il est vrai, que la prétention de l'archevêque de Cologne qui disputoit à l'évêque d'Aix, qui relevoit de sa métropole, l'honneur d'y officier, a été une des principales causes à laquelle on doive attribuer ce changement.

Cependant, le chapitre et le magistrat d'Aix-la-

Chapelle avoient la garde d'une châsse de vermeil enrichie de diamans, où étoient conservés l'épée et le baudrier de Charlemagne, ainsi que le livre d'évangiles écrit en lettres d'or, dont on prétend que ce prince s'est servi. On a transporté ces objets à Nuremberg, où ils sont conservés avec les autres ornemens qui servent au couronnement des empereurs. On les appelle les *Insignia* de l'Empire.

Le temps des eaux vient deux fois par an, la première dans le commencement de l'été, depuis le mois de mai jusqu'à la mi-juin, et la troisième depuis la mi-août jusqu'à la fin du mois de septembre. Il y a deux fontaines dans le bas quartier de la ville, dont on tire l'eau par le moyen de pompes. Des galeries spacieuses servent de promenade aux personnes qui viennent prendre les eaux.

On ne se borne pas uniquement à les boire, on les prend aussi sous la forme de bains. Il y a cinq sources qui distribuent les eaux dans sept maisons contenant trente-deux chambres. Il y a de plus un lieu qu'on appelle le *Compus-Badt*, où les pauvres ont le droit d'aller se baigner gratuitement. Le prix des autres bains n'est pas bien considérable : d'ailleurs, ces sortes de voyages sont plus ruineux par les dépenses extraordinaires, et les dissipations qu'ils occasionnent, que par les frais strictement nécessaires.

On ne boit de ces eaux que depuis une centaine d'années; auparavant on ne faisoit que s'y baigner.

François Blondel, médecin à Aix, introduisit l'usage de les boire. Il le recommanda dans une dissertation où il en prouvoit l'utilité.

Ce n'est pas dans la ville seule que l'on trouve des sources minérales; il en existe un grand nombre dans les environs; principalement à Burscheid, où elles sont plus chaudes qu'à Aix: aussi sont elles également très-fréquentées. Un site enchanteur, au milieu d'un vallon étroit qu'entourent des collines boisées, des bosquets d'ormes et de tilleuls, des étangs, des sources d'eaux chaudes que l'on découvre de loin, à la vapeur qui s'en exhale, sont faits pour y attirer un grand concours de voyageurs.

Mais Burscheid n'a pas ce titre unique pour exciter l'intérêt. Ce village possède de belles fabriques de toutes sortes de draps, et surtout une manufacture d'aiguilles qui est dans une activité continuelle. A considérer le peu d'apparence de ces fragiles instrumens, on est loin de soupçonner par combien de mains, par combien d'opérations successives ils doivent passer, avant d'arriver à leur perfection. C'est dans les atteliers de Burscheid qu'on en peut acquérir une idée exacte.

Ici ce sont des ouvriers qui *recuisent*, étirent et arrondissent de grossiers cylindres de fer, puis qui les tréfilent en les passant graduellement dans les trous inégaux d'une filière.

Là, d'autres artisans coupent ce fil réduit à la grosseur qu'on veut donner aux aiguilles, en mor-

ceaux de grandeur égale. On les recuit ensuite de nouveau, et avec un poinçon on y forme le trou ou le *chas*.

Plusieurs ouvriers s'emparent encore de ces aiguilles imparfaites, jusqu'à ce que la pointe étant amincie avec une lime, elles presentent à-peu-près la forme de celles qu'on voit dans le commerce. Mais il faut encore les trêmper et les polir; et la première de ces opérations est la plus délicate. C'est celle aussi où il nous est le plus difficile d'approcher des Anglois.

Le polissage est d'une exécution vraiment surprenante. On faisoit d'abord des rouleaux de quinze mille aiguilles qu'on lioit fortement par les deux bouts après les avoir enveloppées dans un treillis garni de poudre d'émeri, imbibée d'huile. On les rouloit ainsi durant vingt-quatre heures, sur une table de porphyre.

Aujourd'hui l'on se sert d'une machine qui polit à-la-fois six cent mille aiguilles. Elles sont disposées dans deux rouleaux, mêlées avec du sable très-fin, ou de la sciure de bois, lorsqu'il s'agit de donner le dernier poli, et enveloppées d'un treillis épais. Un *mouton à sonnettes* dont le moteur est une roue hydraulique, met en action deux grillages qui roulent sans cesse les aiguilles, et les pressent les unes contre les autres. Ce frottement, répété pendant plusieurs heures, finit par leur donner un poli éclatant.

C'est ainsi que les objets de l'usage le plus trivial,

ne doivent la modicité de leur prix qu'à la perfection des instrumens, des machines avec lesquels on les fabrique. La première manufacture que Pierre le Grand introduisit en Russie, ce fut une fabrique d'épingles : et ce fait ne paroît point étonnant à ceux qui réfléchissent combien d'arts il a fallu inventer, combien de procédés il a fallu créer pour parvenir à fabriquer des instrumens aussi commodes, d'une utilité aussi universelle. Lorsque Diderot et d'Alembert publièrent le prospectus de l'Encyclopédie; lorsque, dans le Mercure de France, ils présentèrent quelques fragmens de cette vaste entreprise, ils se vantèrent d'avoir pénétré dans le secret des manufactures; ils n'oublièrent pas surtout de se flatter d'avoir donné, sur la fabrication des aiguilles et des épingles, les détails les plus minutieux et les plus intéressans.

Le pays de Juliers qui confine à ce territoire, a une étendue de cent trente lieues carrées, et contient près de trois cent mille habitans. La ville de Juliers, entourée de bonnes fortifications, ne possède rien qui soit spécialement digne de notre remarque. C'est dans ses environs que se livra, en 1794, une bataille où le général autrichien Clairfayt éprouva un échec qui décida du sort de toute la rive gauche du Rhin, depuis Strasbourg jusqu'à l'embouchure du *Wahal*, l'une de ses branches; car après cette action, les troupes françoises s'emparèrent facilement de Cologne, de Bonn, de Maëstricht, de Nimègue, et bientôt de toute la

Hollande. Les François firent, le 5 décembre de cette même année, une tentative pour passer le Wahal, et furent repoussés avec perte; mais un froid extrêmement vif ayant couvert d'une glace épaisse le Wahal, la Meuse, et les autres fleuves et canaux qui traversent les Provinces-Unies, cette circonstance offrit aux conquérans une route facile : et l'armée ennemie, composée d'un mélange de toutes sortes de nations, formée de Hollandois, d'Anglois, d'Autrichiens, d'Hanovriens, de Hessois, d'émigrés et de déserteurs françois, fit de vains efforts pour empêcher l'envahissement total de ce pays. Le 10 janvier 1795, toute la Hollande étoit soumise.

Dans le traité que firent les délégués des assemblées provinciales bataves, avec les envoyés de notre république, les Hollandois cédèrent à la France, non seulement la partie de la rive gauche de l'Escaut qui leur appartenoit auparavant, mais ce qu'on appeloit la *généralité des Provinces-Unies*, et qui, outre Maëstricht, et une portion du duché de Limbourg, comprenoit la Gueldres méridionale. Il est bon de remarquer que le duché de Gueldres se trouvoit, à cette époque, partagé entre trois puissances; les États généraux des Provinces-Unies, l'Autriche et la Prusse. La fertilité et la richesse du pays, sa position avantageuse entre d'autres États, étoient plutôt le motif des prétentions respectives des copartageans, que son étendue ou sa population; car il n'a que trente-six lieues carrées environ, et l'on n'y

n'y compte guère que soixante à soixante-dix mille ames.

Parmi les villes qui contribuent à la richesse de ce département, nous citerons Crevelt. Cette cité offre un exemple frappant de l'absurdité de l'intolérance religieuse; elle démontre combien elle est impolitique et funeste dans les États. Si l'on y voit des manufactures florissantes de toiles, de basins, d'étoffes de soie, de serges, de siamoises, de draps, de velours, de rubans, de savon, de tabac et de vinaigre, il ne faut pas précisément l'attribuer à une situation favorable près du Rhin, et dans le voisinage d'autres villes opulentes, mais à l'émigration qu'en firent, vers le milieu du seizième siècle, les partisans de la secte des *Ménonites* (6), qu'on chassa de Gladbach, ainsi que de divers points du duché de Berg, sur la rive droite. Plusieurs familles, également persécutées pour leurs opinions, vinrent s'y établir et y apporter leur industrie. La manufacture de soie, fondée par *Adolphe van der Layen*, l'un des principaux parmi les Ménonites, subsiste encore et est dirigée par ses descendans. Elle occupe quatre à cinq mille personnes, tant de la ville elle-même que de ses environs.

Si l'intolérance est fatale dans les grands empires où il règne de fait une religion dominante, où il se trouve fort peu de dissidens, eu égard à la masse de la population, que l'on juge de ses effets dans les petits Etats, resserrés dans une étendue très-circonscrite de territoire, et qui suivent des dogmes

différens. En effet, ce département surtout, étoit partagé entre les hérétiques et les orthodoxes. Il falloit être catholique à Aix-la-Chapelle et à Juliers, protestant à Gueldres, à Clèves et à Crevelt, et catholique à Bonn et à Cologne. Ces rapprochemens donnoient lieu à des persécutions interminables, à des représailles fréquentes. Si quelque Luthérien étoit insulté dans les pays catholiques, on chassoit aussitôt des pays protestans tous les sectateurs de la religion romaine, et principalement les moines et les prêtres. Chacun des deux partis exagéroit les torts de l'autre, et oublioit de parler des siens : parce que les hommes, à quelqu'opinion qu'ils tiennent, s'imaginent toujours avoir toute la raison de leur côté. Tout en opprimant leurs adversaires, ils ne manquent jamais de crier à la persécution.

Gueldres et Clèves jouissent, sous le rapport du commerce, de très-grands avantages. La première, si jamais on achève le canal qui fut commencé sous les auspices de l'infante Isabelle-Claire-Eugénie, aura une communication importante avec la Meuse et le Rhin. Clèves, située comme elle sur la petite rivière de Niers, possède un canal qui se rend dans ce dernier fleuve; d'un autre côté, la Niers qui se jette dans la Meuse, à peu de distance de cette ville, offre des avantages de même nature que ceux que l'on pourroit attendre de la *fosse Eugénienne*, mais cette circonstance ne dispense pas d'achever ce dernier canal, parce que Gueldres étant plus à la portée de Maëstricht, de Liége, d'Aix-la-Chapelle,

Dép.t de la Roer.



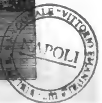
Clèves.


Nazionale V.E. III



Dép.t de la Roer.

Dueren.



de Juliers, de Cologne, de Coblentz, et d'autres places de commerce, cette ressource lui seroit infiniment plus utile; et d'ailleurs, pour nous servir d'un proverbe trivial, accrédité par la naïveté souvent judicieuse du peuple, *abondance de biens ne nuit pas.*

Quelques auteurs estiment à cinq cent quatre-vingt-sept mille trois cent quarante-huit ames la population du département de la Roër; d'autres, qui paroissent avoir établi leurs calculs sur des bases plus exactes, la portent à six cent soixante-dix mille individus. Cette multitude d'habitans trouve son existence dans les travaux des champs et des manufactures. Les villes principales que nous avons citées fournissent, par leurs atteliers, à la subsistance d'un grand nombre de familles; il est encore un grand nombre de bourgs et villages précieux par les productions des arts et métiers. A Lennersdorf, existe une fonderie de canons qui, il faut en former le vœu, deviendra inutile, sans laisser oisifs les ouvriers qui y sont occupés: elle sera remplacée par des atteliers où le cuivre recevra, des mains de l'art, des formes moins redoutables, et plus utiles au bien-être de l'espèce humaine. A Borcette, existent des fabriques d'aiguilles, aussi bien qu'à Burscheid. Les unes et les autres le disputent pour la perfection aux aiguilles renommées de l'Angleterre. A Duren, on voit des moulins à papier, des forges et des *fenderies* de fer. A Vierssen, Ahlen, Bracht, Dulken et Gladbach, on fabrique des ru-

bans de velours et des toiles superfines, des linges ouvrés et damassés.

Il semble que, dans ce département, l'industrie, comme un nouveau Protée, se soit approprié mille formes diverses, ait essayé tous les moyens de pourvoir à nos *besoins factices*, dont l'état de société a fait pour nous des nécessités indispensables. Les métaux qui sont enfouis dans les entrailles de son sol, les animaux qui paissent à sa surface, les produits bruts de l'agriculture, soumis à la puissance des arts, y reçoivent ces apprêts ingénieux qui en multiplient à l'infini et l'utilité et les ressources.

Nous nous sommes acquittés de la tâche à laquelle nous nous étions obligés; nous sommes arrivés à la partie la plus septentrionale de la France. Sans doute, cet examen différé de quelques années, eût présenté des résultats encore plus satisfaisans que ceux que nous avons été dans le cas d'observer. Mais il n'est pas inutile d'établir pour l'avenir des objets de comparaison. Il en est des corps politiques comme des corps physiques. Que la santé et la vigueur en fassent agir sans peine tous les membres, toutes les facultés, cette situation paroît toute naturelle, et ne produit aucun étonnement; mais c'est après une longue et cruelle maladie, après des agitations violentes et convulsives, lorsqu'enfin une convalescence tardive vient réparer avec lenteur le désordre des sens, l'épuisement des forces vitales, que l'on juge plus sainement, et de la cause des maux qu'on a soufferts, et des moyens de les

prévenir désormais, et des expédiens les plus sûrs pour en éteindre jusqu'au souvenir.

Puissent les notions que nous avons données sur les acquisitions précieuses de notre patrie, faire naître des idées d'amélioration, d'ordre et d'économie tellement calculées, qu'elles tournent non seulement à l'avantage de la France considérée en général, mais à l'utilité particulière de ces malheureux pays qui ont d'autant plus souffert des guerres sanglantes qui ont exercé leur fureur sur leur territoire, qu'ils en étoient presque toujours l'objet ou le prétexte!

NOTES.

(1) JAMES BRUCE, dans son voyage aux sources du Nil, s'exprime en ces termes sur l'état actuel de l'emplacement où fut la ville de Tyr : « J'y fus le triste témoin de » la vérité de la prophétie d'Ézéchiel sur cette ville : » *Tyr, la reine des cités, sera un jour un rocher sur* » *lequel les pêcheurs feront sécher leurs filets* (Ézé- » chiel, Chap. XXVI. v. 5.). Deux misérables pêcheurs, » après avoir pris un peu de poisson, venoient d'étendre » leurs filets sur le rocher qu'elle couvroit jadis. »

Le voyageur anglois ajoute qu'il les engagea à les jeter de nouveau dans les endroits où l'on dit qu'il se trouve des coquillages. Il avoit quelqu'espoir qu'ils lui rapporteroient un de ces fameux poissons qui recéloient, dit-on, la pourpre de Tyr. Mais il fut déçu dans son attente ; et il pense, toutefois, qu'il ne fut pas, sur cet objet, moins heureux que ne l'étoient les anciens pêcheurs de cette cité célèbre. Il présume que le coquillage fabuleux des Tyriens n'étoit qu'un leurre pour cacher la connoissance qu'ils avoient de la cochenille. « Si la pourpre, dit-il, » avoit dépendu de ce même coquillage, et que toute la » ville se fût mise à pêcher, on n'auroit pas pris de quoi » teindre vingt aunes d'étoffe par an. »

(2) Ces fortifications sont construites dans le système antique, et se réduisent à-peu-près à une enceinte de murailles.

(3) Les hommes, plus stupides encore que dévastateurs, qui ont vendu pour 30 sols la première glace

soufflée en France, à l'imitation de celles de Venise, que l'on conservoit précieusement à Fontainebleau, dans un des appartemens du château, ne sont-ils pas des descendans en ligne directe des Goths et des Vandales ?

(4) Lors de la relation de ce que nous avions observé à Maëstricht, nous avons parlé du miracle que l'on attribue à Saint Monulphe et à Saint Gondulphe, qui se prêtèrent complaisamment à rendre complet le nombre de trois cent soixante-cinq évêques et archevêques, dont Charlemagne n'avoit pu rassembler que trois cent soixante-trois.

(5) L'amusement philosophique sur le langage des bêtes, par le père *Bougeant*, est dans toutes les bibliothèques. Qui croiroit que ce badinage ait pu attirer à son auteur des désagrémens d'une nature fort sérieuse ? Les dévots crièrent à l'immoralité et au scandale, et prétendirent que le père Bougeant avoit fait un usage irréligieux de divers passages des livres saints et des pères de l'église. Un exil, à la vérité de peu de durée, fut le châtiment du Jésuite philosophe.

(6) Les *Ménonites* sont une secte de la religion protestante, comme les *Hernutes*, les *Quakers* et les *Swedemborgistes.* Ces diverses sectes diffèrent moins par leurs dogmes sur les principes fondamentaux du christianisme, que par leur manière de vivre, et le but que leurs partisans se proposent dans la société.

Fin du Tome second et dernier.

TABLE DES MATIÈRES

Contenues dans le Tome premier.

VOYAGE DANS LA CI-DEVANT BELGIQUE.

DÉPARTEMENT DE LA LYS.

DÉPARTEMENT DE L'ESCAUT.

DÉPARTEMENT DES DEUX NÈTHES.

DÉPARTEMENT DE LA MEUSE-INFÉRIEURE.

DÉPARTEMENT DE LA DYLE.

DÉPARTEMENT DE JEMMAPPES.

Bataille

DÉPARTEMENT DE SAMBRE ET MEUSE.

Fin de la Table du Tome premier.

TABLE

DES MATIÈRES

Contenues dans le Tome second.

SUITE DU VOYAGE

DANS LA CI-DEVANT BELGIQUE.

DÉPARTEMENT DE L'OURTHE.

DÉPARTEMENT DES FORÊTS.

VOYAGE

SUR LA RIVE GAUCHE DU RHIN.

DÉPARTEMENT DE LA SARRE.

DÉPARTEMENT DU MONT-TONNERRE.

DÉPARTEMENT DE RHIN ET MOSELLE.

DÉPARTEMENT DE LA ROËR.

Fin de la Table.

TABLE
DES GRAVURES
DU
TOME PREMIER.

Les Cartes géographiques sont en tête de chaque Département.

TABLE
DES GRAVURES
DU
TOME SECOND.

Les Cartes géographiques sont en tête de chaque Département.





